

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

Cotisation
2009



A moi Auvergne !



Crésus recevant le tribut
d'un paysan lydien
(Claude VIGNON - 1629)

(Musée des Beaux-Arts
Tours – 105 x 149 cm)

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 31^e ANNÉE – 4^e TR. 2008

N° 126

novembre 2008

8,25 € le numéro

SOMMAIRE

Le mot du PrésidentA. ROSSI	page. 215
Vie du Cercle	Conseil d'Administration (27/09).....JP. BARTHÉLEMY	page 216
Avis importants	Expositions, Réunions et Permanences.LA RÉDACTION	page 217
Puy-de-Dôme	Les Échos du Puy-de-DômeMF. BRUNEL	page 219
	Colloque International Auguste RICARD (17-19 Oct.)A. FRIER	page 220
Livradois-Forez	Chroniques du Livradois-Forez n° 69H. PONCHON	page 222
Méthodes et sources	BibliographieH. PONCHON	page 223
Les reconnaissez-vous ?	La fabrique de paillassons de St Gervais d'Auvergne.....H. PONCHON	page 224
Vie et métiers d'autrefois	Repas de Mariage de La Fayette.....JL. DECOUZEI	page 228
	Création d'un grenier à grains de charité à Ambert.....M. CHAPPAT	page 229
	Attention aux Biens dotauxA. PACROS	page 231
	Droit écrit et droit coutumierJP. BARTHÉLEMY	page 232
	La tante Nanette qui devait s'appeler JosephJF. CROHAS	page 234
	La grêle et le sorcier en 1759 en Basse Auvergne.....B. PELLISSIER	page 237
Auvergnats en migration	Les sabotiers de St Pierre la Bourlhonne.....JF. CROHAS	page 238
	Des Auvergnats de ci de làJP. BARTHÉLEMY	page 240
	Des perroiriers du Velay à Crux-la-Ville (Nièvre)P. RICHARD	page 242
	Mariages d'Auvergnats à Cransac (Avayron).....M. CLOAREC	page 242
	Une ancêtre cantaloue de Robert MERLE.....F..BRENAS	page 242
Personnages et familles	Les VIGNON d'Ar lancJN. MAYET	page 243
	Des familles des Combrailles (JALLOT, CROSMARIAS) .LES ADHÉRENTS	page 250
	Une « Citoyenne » auvergnate issue de noblesse allemande.H. PLANTARD	page 253
Questions & Réponses	Questions.....LES ADHÉRENTS	page 254
	Réponses du CGHAVLES ADHÉRENTS	page 263
Encarts piqués centraux	I et IV.- Publications spéciales du CGHAV II et III. Renouveau de la cotisation pour 2009	

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

Cotisation et abonnement à la revue (4 numéros annuels) : France : **33 Euros** ; Europe : **37 Euros** ; Outre-mer : **41 Euros**.

Abonnement seul à la revue sans adhésion au CGHAV : France : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer = **37 Euros**.

Cotisation 2009 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = **25 Euros** ;

Remarque importante : tous les règlements sont à faire par chèque à l'ordre du CGHAV.

S'adresser à :

1/ **Monsieur Robert LÉOTOING**, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron, pour les **adhésions, abonnements et renouvellements**, commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (B. M. S. et 6^{ème} RFE)

Commandes de répertoires (baptêmes, mariages, contrats de mariages, sépultures) = 0,45 Euros la page pour une commande de plus de 10 pages (*port compris*). Ajouter 0,75 Euros (*frais de port*) pour les commandes de moins de 10 pages.

6^{ème} Répertoire des Familles Étudiées (6^e RFE) par les membres du CGHAV (*port compris*) : 15 Euros

Numéros anciens disponibles : nous pouvons fournir aux adhérents qui le souhaitent, les années qui manquent dans leur collection (hors numéros épuisés). Par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros de l'année 2006 = 8,25 Euros*)

Publication spéciale : « Index des noms du Dictionnaire des Fiefs du Comte de REMACLE » par J.B. PAILLONCY 15 Euros

2/ **Monsieur Henri PONCHON**, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, pour la collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET 27 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL 27 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI 13 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON 8 Euros

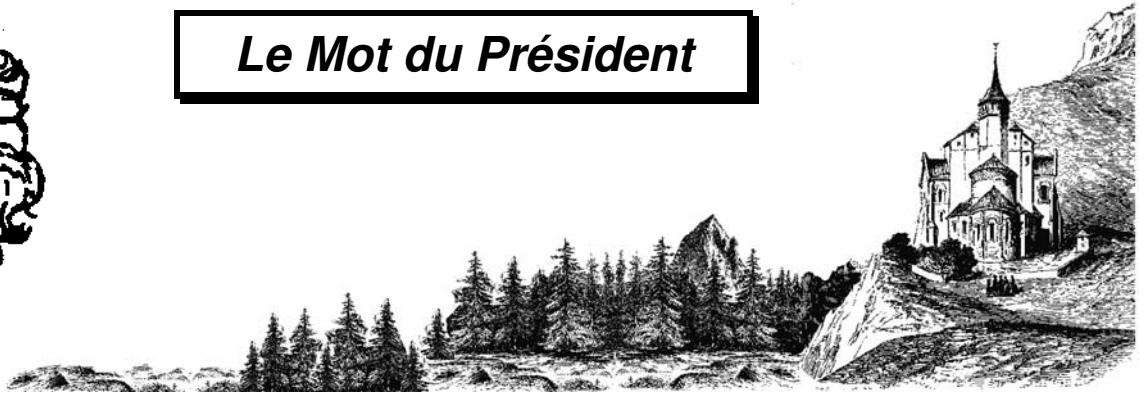
« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON 8 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE 27 Euros

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne », par Marie Claude CHASTEL 13 Euros



Le Mot du Président



Chers Amis,

Nous vous l'avons promis, nous l'avons fait !

Au moment où vous recevrez ce numéro de notre revue, notre nouveau site internet sera en ligne à l'adresse habituelle : <http://www.cghav.org/>.

Bien sûr, il ne sera pas complet, car nous n'avons pas voulu vous faire attendre. Il nous reste à l'alimenter pour que vous ayez accès à un maximum d'outils et de services. Un certain nombre d'entre eux nécessitent du travail et donc du temps, d'autres nécessiteront votre participation, car ce doit être « votre site ». Je pense, en particulier, à des dictionnaires interactifs (de type wikipedia) qui concerneront des sujets tels que la localisation de patronymes rares, l'histoire des paroisses, la signification de mots anciens, etc. En fait, ce que l'on trouve depuis plusieurs années dans les « Questions générales » de la revue.

Ce site comprend deux espaces, l'un « public », accessible à tous, l'autre « privé » réservé aux adhérents. Mais je vous laisse le plaisir de la découverte, sachant que celle-ci ne sera que partielle dans les premières semaines.

De même, la mise à jour de GénéaBank va être rapidement effectuée en alignant ses données sur celles de Bigenet, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 50 % des actes disponibles. Ensuite, il nous faudra poursuivre la mise à jour en ajoutant les dépouillements qui ne sont disponibles aujourd'hui que sur papier.

Autant vous dire, que les 3 mois qui viennent de s'écouler ont été particulièrement chargés pour les animateurs de votre cercle, mais le jeu en valait la chandelle. Sans oublier tous les autres, je dois remercier tout particulièrement votre nouvel administrateur, Jean François CROHAS, qui s'est impliqué totalement comme modérateur du Forum et qui a mis en place un site internet provisoire.

Et pendant ce temps, les grandes manœuvres financières autour de la généalogie se poursuivent. L'an dernier NotreFamille.com avait racheté SWIC, le créateur et l'éditeur de bases sur Minitel. Cette année Ancestry.fr (société d'origine américaine) vient de mettre en ligne le fichier « Coutot ». Cette charge notariale parisienne avait constitué progressivement un fichier de près de 2 millions de Parisiens permettant de suppléer la disparition de l'État Civil de Paris avec les incendies de la Commune en 1871. Ce fichier était accessible manuellement et de façon payante aux généalogistes professionnels. Il est maintenant accessible à tous, sous réserve d'un abonnement chez Ancestry. C'est un outil intéressant et très utile, mais c'est aussi un très joli « coup commercial ».

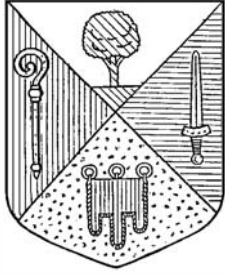
Généanet a failli racheter la petite société Triatel, sous-traitant de la Fédération pour Bigenet, mais l'affaire ne s'est pas faite. La Fédération, émanation des Cercles généalogiques, demeure le maître d'œuvre de Bigenet.

De très bonnes nouvelles par ailleurs : la mise en ligne de l'État civil du Cantal est fonctionnelle, mais ne concerne, pour l'instant que la série du greffe ou des AD jusqu'à St Martin sous Vigouroux. Le reste viendra en 2009. La qualité en est bonne avec une grande facilité d'accès à l'adresse <http://archives.cantal.fr/>. Le site est actuellement un peu encombré, mais ce problème doit être rapidement réglé.

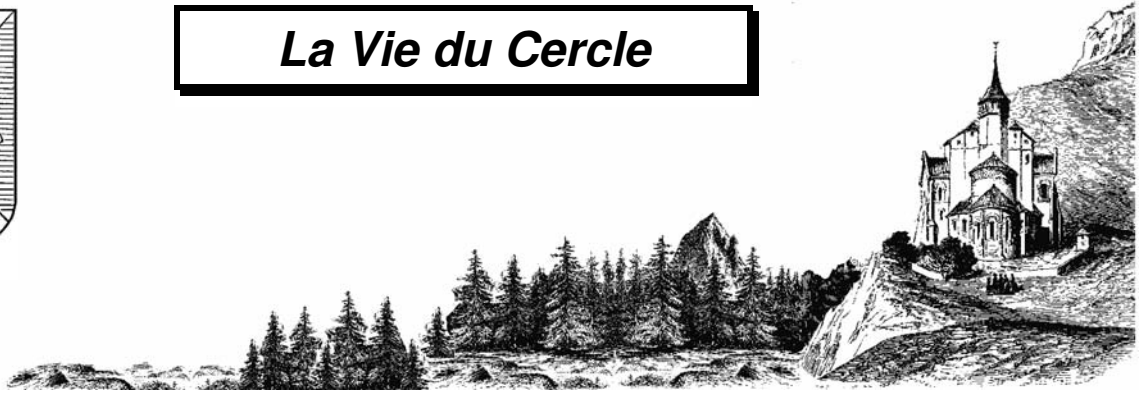
Les Archives du Puy-de-Dôme suivront, très probablement en 2009. Des problèmes de lecture y seront peut-être possibles du fait de certaines numérisations effectuées à partir de microfilms de mauvaise qualité.

Et nous ne parlerons pas de la nouvelle Loi sur les archives : la compréhension du nouveau délai de communication par le personnel des mairies n'est pas encore parfaite, mais cela devrait venir.

Alain ROSSI



La Vie du Cercle



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 SEPTEMBRE 2008

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (CGHAV-1260)

Le Conseil d'Administration du CGHAV a tenu sa réunion de rentrée le samedi 27 septembre 2008 dans les locaux de sa bibliothèque clermontoise, 55, rue de Châteaudun.

Il a pris connaissance des principaux indicateurs concernant la vie du Cercle : un nombre d'adhérents légèrement inférieur à 1.200, une fréquentation du forum tout à fait comparable à celle des années précédentes, des commandes de tables qui ne faiblissent pas, et beaucoup de visiteurs intéressés par le site provisoire mis en place par Jean-François CROHAS dans l'attente du nouveau site.

Il a décidé de tenir l'Assemblée Générale 2009 le **samedi 6 juin**, en principe à Saint-Flour. Il va s'efforcer de modifier la formule en vigueur depuis de nombreuses années afin de faire de ce samedi une « **journée des adhérents** », débutant le matin et se poursuivant l'après-midi par des échanges entre les membres du Cercle. L'Assemblée se tiendra en fin de matinée et l'accès pourra être ouvert l'après-midi aux personnes extérieures désireuses d'approcher la généalogie. Comme auparavant, une visite touristique serait proposée le dimanche matin à ceux qui le souhaiteraient.

Le Conseil a consacré la plus grande partie de son temps au projet du **futur site internet** qui comportera 2 espaces : l'un ouvert à tous, « public », l'autre réservé aux adhérents, « privé ». Le premier sera avant tout une vitrine décrivant les activités du cercle et les outils disponibles pour la recherche généalogique. Un certain nombre d'outils seront en « libre service ». Le deuxième comportera un maximum d'outils d'aide à la recherche destinés aux adhérents. Un espace est prévu pour recevoir les contributions des adhérents sous forme de « dictionnaires interactifs ». A l'unanimité, le conseil a confirmé le contrat passé avec la société « Le Studio Vert », déjà familiarisée avec la généalogie pour avoir réalisé le site du cercle de la Marche et du Limousin.

Les principaux écrans constitutifs du premier lot de réalisation ont fait l'objet d'un examen attentif entraînant quelques ajustements. Pour mémoire, le coût de réalisation de ce premier lot se monte à 13.800 € ttc. Le Conseil s'est également déclaré favorable à la mise en œuvre aussi rapide que possible de la réalisation de l'outil permettant la mise en place des « dictionnaires interactifs » (de type

Wikipedia). L'objectif est de favoriser les échanges entre adhérents sur différents thèmes comme les localisations de patronymes rares, l'histoire (et « les histoires ») des paroisses, les mots anciens trouvés au hasard des textes, etc. Le coût de cet outil a été chiffré à 1.450 € ttc. En revanche, le Conseil a renoncé, dans l'immédiat, à gérer sur le site le fichier des adhérents en raison du coût élevé de cette application.

La mise en ligne du premier lot est prévue pour fin novembre et le second quelques semaines plus tard.

Le Conseil a pris connaissance des mouvements en cours dans les sociétés exploitant les bases de données des cercles : rachat par Généanet de l'entreprise assurant l'opérationnel de Bigenet (abandonné au moment où nous mettons sous presse) ; rachat par Généalogie.com de SWIC qui assure aussi la gestion sur minitel et Internet des fichiers de plusieurs cercles. Une réflexion est engagée sur l'opportunité de maintenir ou non les contrats concernant l'exploitation des fichiers du CGHAV.

Vis-à-vis de GénéaBank, le problème est différent en ce sens qu'il est un service rendu aux adhérents qui peuvent non seulement chercher en Auvergne mais aussi rechercher des actes hors de l'Auvergne et, ceci gratuitement (dans la limite des points alloués).

Le CGHAV sera présent aux manifestations suivantes :

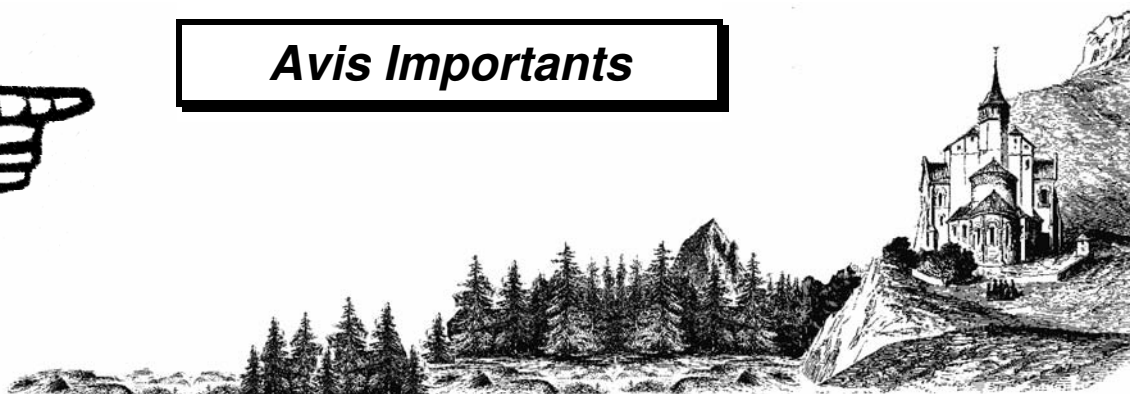
- Salon international de généalogie d'Argenteuil (78), les 22 et 23 novembre 2008
- Salon des seniors de Cournon d'Auvergne (63), du 27 au 29 mars 2009
- Congrès national de Généalogie à Marne la Vallée, Pont de l'Ascension 2009 (22-24 mai)

Le Conseil a enfin décidé de rétablir la formule d'adhésion au Cercle sans abonnement à la revue, qu'il avait trop rapidement supprimé lors de sa réunion du 31 mai, car elle conditionne l'octroi des tarifs postaux préférentiels de la Commission Paritaire de Presse.

Le montant de cette adhésion sans abonnement à la revue est fixé à 25 €. Le montant des autres formules demeure inchangé : 33 € pour l'adhésion au Cercle avec abonnement à la revue ; 31 € pour le seul abonnement à la revue (avec suppléments pour envois à l'étranger).



Avis Importants



EXPOSITIONS FUTURES

Si vous avez envie de nous rencontrer au cours d'expositions proches de chez vous, voici celles auxquelles nous participerons :

Salon des SENIORS

les 27, 28 et 29 mars 2009.

à la Grande Halle de Cournon,

Pour tous ceux de la région, venez en voisins, le parking est facile et vous y rencontrerez aussi d'autres associations et des commerçants qui peuvent avoir des éléments intéressants (même pour les jeunes !)

Congrès Nationale de Généalogie

les 22, 23 et 24 mai 2009 (WE de l'ascension)

A Marnes le Vallée (près de DisneyLand)

Locaux de l'ESIEE, avenue André Marie Ampère

Rond Point Centre de la Terre

RER D : station Noisy-Champs

Attention, il s'agit d'un Congrès avec de nombreuses conférences, réservées aux inscrits.

Si vous désirez, vous inscrire, nous pouvons vous procurer un dossier d'inscription.

3^e Forum de Généalogie et d'Histoire en Auvergne

les 4 et 5 juillet 2009

à Volvic (63) et non plus à Châtel Guyon

Dans le gymnase de Volvic, d'accès et de stationnement extrêmement faciles

Là, nous serons entre nous puisque nous l'organisons directement, en association avec Allier-Généalogie et l'ARGHA.

Entrée libre et gratuite pour tous nos visiteurs

CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèques

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (presque en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2008 : les 1^{er} lundi, 2^e mercredi et 3^e vendredi à la bibliothèque de la rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand, de 15 à 18 heures.

Décembre	Lundi 1 ^{er} Mercredi 10 Vendredi 19	Janvier	Lundi 5 Mercredi 14 Vendredi 23
Février	Lundi 2 Mercredi 11 Vendredi 20	Mars	Lundi 2 Mercredi 11 Vendredi 20
Avril	Lundi 6 Mercredi 15 Vendredi 24	Mai	Lundi 4 Mercredi 13 Vendredi 22
Juin	Lundi 1 ^{er} Mercredi 10 Vendredi 19	Juillet	Lundi 6

A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et autour des fêtes. Mais si vous avez des interrogations et si vous êtes branchés sur Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum.

LYON

Réunions à la Bibliothèque (rue de Marseille)

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon

Les réunions ont lieu de 14 h 15 à 17 h 30 le 2^{ème} mardi et le 4^{ème} mardi de chaque mois (seulement le mardi 9 en décembre 2009)

Janvier	Mardi 13 Mardi 27	Février	Mardi 10 Mardi 24
Mars	Mardi 10 Mardi 24	Avril	Mardi 14 Mardi 28
Mai	Mardi 12 Mardi 26	Juin	Mardi 9 Mardi 23

Contacts :

M. Marc CHAPPAT, 3 rue Champollion, 69150 Décines-Charpieu (tél. : 04 7849 6626 - marc-chappat@wanadoo.fr)

M. Alain CONSTANCIS, 17 rue St Nestor 69008 Lyon (alain.constancis@wanadoo.fr)

Déjeuner annuel de la Section Parisienne

Ce déjeuner traditionnel aura lieu le samedi 24 janvier 2009, à partir de 12h30, au restaurant « l'Ambassade d'Auvergne », 22 rue du Grenier St Lazare, Paris 3^e (Métro Rambuteau).

Le prix du repas est de 46 € par personne, tout compris (apéritif, vin, café) ; le paiement se fait sur place.

Il est souhaitable de vous inscrire par courrier à Mme BIENVENU, 150 rue St Maur, 75011 Paris, ou par courriel à j.n.bienvenu@wanadoo.fr (attention aux points)

En cas d'empêchement de dernière heure, prière de contacter le 06.3185.7230

Réunions à thème

Ces réunions ont lieu le premier mercredi de chaque mois, de 18 à 20 heures, dans les locaux de « La France Généalogique », 3 rue de Turbigo (Paris 1^{er}), Esc. B, 1^{er} étage (Métro Châtelet-Les Halles)

La réunion du 3 décembre verra une conférence sur « Lor en Auvergne » par un géologue, Jean Pierre BASSOT.

Permanences à la Fédération

La FFG organise pour les adhérents des cercles fédérés (dont le CGHAV) un Centre de Documentation avec une permanence tous les lundis de 14 à 17 heures et les jeudis matin, de 10 à 14h30 heures.

Vous pourrez y trouver à la fois des ouvrages généraux et l'ensemble des publications des revues des différents cercles.

Dans cet environnement, **les animateurs parisiens du CGHAV** assurent une permanence les mercredis, jour de la réunion de la rue de Turbigo à partir de 14h30, mais le faible nombre de personnes intéressées nous a amené à supprimer la permanence du 3^{ème} lundi après-midi.

Les permanences se tiennent à la FFG :

Tour ESSOR 93, 14 rue Scandicci, 93500 Pantin, au 22^e étage (juste à côté du boulevard périphérique à l'opposé de la Cité de la Musique). Métro Hoche (ligne 5)

Contacts :

J.P. BARTHÉLEMY : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

Alain ROSSI : 01 4637 3315 ; rossi.alain@mageos.com

Le CGHHML

L'antenne parisienne du CGHHML (Cercle Généalogique, Héraldique et Historique du Limousin et de la Marche) nous a convié à sa dernière réunion en tant que voisin. Nos adhérents qui ont des recherches à effectuer sur les départements de la Creuse et de la Corrèze qui jouxtent l'Auvergne (mais aussi ceux qui sont intéressés par la Haute-Vienne plus éloignée) seront les bienvenus aux permanences de cette antenne dont les prochaines se tiendront les vendredi 30 mai et 20 juin 2008 dans les locaux de la FFG. (Tour Essor à Pantin, même adresse que les permanences du CGHAV).

par Geneviève CHAVET (CGHAV-1331)

La généalogie nous apporte bien des joies et des satisfactions mais aussi, parfois, de grandes émotions, de véritables aventures inattendues, extraordinaires, bouleversantes et pourtant sources de grands bonheurs.

Je voudrais conter l'une d'elles qui me paraît merveilleuse pour tout généalogiste, ... et c'est la mienne !

- Inattendue et extraordinaire : absolument, car elle ne relève pas de ma recherche personnelle. Elle est d'abord le fruit du hasard, de l'aide d'Internet ensuite, et, surtout, de la sympathique intervention d'une collègue généalogiste d'un cercle voisin.

- Bouleversante, car elle m'a fait connaître le lourd et très douloureux secret de mes parents. Il serait trop long d'en donner ici les détails qui l'expliquent et le justifient.

- Passionnante car pour parvenir au bout de l'aventure, il a fallu mener une enquête serrée, résoudre bien des énigmes, échafauder des hypothèses et, finalement, pratiquer des tests ADN.

- Enfin, aventure porteuse d'un grand bonheur car, au terme de ces recherches, je rencontre toute une partie de ma famille que j'ignorais totalement : un frère (hélas décédé en 1994), deux neveux, deux petits-neveux et deux petites-nièces. C'est l'aîné de ces neveux qui m'a retrouvée, bien qu'il ne soit pas du tout généalogiste.

Pour lui (et sa famille), c'est une joie et un bonheur inimaginables, et pour cause ! Son père (mon frère, donc) a été confié à l'Assistance Publique dès sa naissance et n'a jamais rien su de ses origines. Il a tout de même été reconnu par mon père, mais le nom de la mère n'a jamais été mentionné. Il a beaucoup souffert moralement de cet abandon qu'il ne pouvait s'expliquer.

Pour sa mémoire, et pour leur propre famille, ses fils ont voulu percer le mystère.

Quelle énigme et quelle enquête minutieusement, mais rondement, menée, du 20 septembre 2007 au 20 juillet 2008 !

Et quel bonheur, de part et d'autre, lorsque le résultat des tests ADN a confirmé nos hypothèses et notre si proche parenté.

Faut-il voir là le doigt du Destin, ou peut-on imaginer qu'à travers nos recherches, nos ancêtres et ascendants nous guident vers les maillons manquants d'une chaîne familiale qui ne doit pas être rompue ?

N'est-ce pas une merveilleuse histoire ?

NDRL : l'auteur de cette histoire et son « frère » sont bien frère et sœur de même père et de même mère, mais l'un né avant mariage et abandonné et l'autre « légitime et naturelle », comme écrivaient nos braves curés.

Il nous est paru tout à fait bienvenu de vous faire partager la joie de cette famille réunie et reconstituée



Puy de Dôme



LES ÉCHOS DU PUY DE DÔME

par Marie Françoise BRUNEL (CGHAV – 964)

Nouvelles tables disponibles

Voici la liste des nouvelles tables parues au troisième trimestre 2008. Pour chaque table est indiqué le code INSEE et le nom de la commune, les dates extrêmes, le nombre d'actes, le nombre de pages. Une « * » signifie lacunes dans les actes lorsque cette lacune a été signalée par les auteurs des relevés.

Mariages

15173 St Bonnet de Condat	1688-1729	206	7
63131 Culhat	an III-1849*	336	32
63260 Olmet (2 ^e éd)	1734-1790	713	28

Baptêmes et naissances

15173 St Bonnet de Condat	1658-1659, 1681-1729	1254	21
63028 Bagnols	1730-1791	2924	33
63430M Thiers Le Moutier	1781-1792	1289	22

Sépultures et décès

15173 St Bonnet de Condat	1688-1729	390	5
63028 Bagnols	1730-1791	1695	19
63460M Thiers Le Moutier	1751-1792	930	11

Nous remercions les auteurs des relevés et des saisies informatiques : Mesdames A. ALBANEL, Y. JUMEL, M-C. LAROYE, M. MARCHAND, H. PLANTARD et Messieurs CHAPPAT, PORFIRIO, VIALLE.

Internet

Nous vous rappelons que le local de Clermont-Ferrand est connecté à Internet depuis le printemps. Notre adresse : cghav@orange.fr

Vous pouvez nous y adresser des courriels, mais ceci ne seront relevés que lors des permanences au local.

A terme, cela nous permettra de mettre en place une formation à l'usage d'internet, ou, par exemple, à l'interrogation de GénéaBank

Forum des Associations

Cette année, le forum des associations de Clermont-Ferrand se tenait le samedi 27 et le dimanche 28 septembre. En même temps que le Conseil d'administration du CGHAV et la réunion du groupe Livradois-Forez. Nous avons donc manqué de bénévoles pour tenir le stand du CGHAV. Nous remercions bien vivement Yvette JUMEL qui a participé à la mise en place du stand et a consacré ces deux jours pour le Cercle. Elle a heureusement reçu l'aide de Mesdames CHABRERIE et LESTRADE et de Messieurs FAURE et VERNET.

La participation à ce genre de manifestation demande une certaine disponibilité mais est l'occasion de rencontres intéressantes. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles.

En ce qui concerne les stands des manifestations, nous aurons besoin de vous, par exemple, pour le forum des seniors de Cournon du 27 au 29 mars 2009.

Colloque International « Auguste RICARD de MONTFERRAND » (17-19 octobre 2008)

par Annie FRIER (CGHAV-3065)

Auguste RICARD de MONTFERRAND (1786-1858) fut architecte à la Cour impériale de Saint-Pétersbourg et auteur de réalisations remarquables. Aujourd'hui, à Saint Pétersbourg, les noms des Français les plus célèbres sont NAPOLÉON et MONTFERRAND.

Très célèbre en Russie, notre homme est resté relativement méconnu en France, même en Auvergne, région d'origine de sa famille.

Auguste RICARD, dit « de MONTFERRAND » est né à Paris, paroisse de Chaillot en 1786, fils de Benoit, que l'on a dit « ancien directeur de l'Académie équestre de Lyon » ou « Ecuyer du Roy », et de Marie FISTION, fille d'un riche négociant.

Benoit, 6^e enfant d'Anne BASSIMPARE et de Ligier RICARD, est né en 1747 à Montferrand. Il perdit sa mère à 4 ans et fut élevé par sa grand-mère Anne TOURNADRE. Son grand-père, Ligier RICARD, né à Montferrand en 1716, architecte et entrepreneur en bâtiments, habitait rue de la Rodade et travailla aux grands chantiers des Intendants d'Auvergne, en particulier à l'assèchement des marais de la Limagne, les grandes routes et ponts, ...Il était fils d'Augustin, né en 1682, maître maçon, et de Gilberte LONGCHAMBON, une Aubiénoise. Son père Jean RICQUART, est probablement le premier RICARD installé à Montferrand en 1679. Il était « maître masson » et épousa Françoise CHASSAIGNE, une Montferrandaise

Le cousin d'Auguste, Etienne THEVENOT, également petit-fils de Ligier RICARD, fut un autre Montferrandais célèbre, inspecteur des Monuments Historiques, peintre verrier, restaurateur et créateur des vitraux, entre autres, de l'église Notre-Dame du Port et de Notre-Dame de Montferrand.



Auguste rappela dans son testament que le nom de MONTFERRAND lui fut donné depuis son enfance par sa mère et ses oncles. Le Tsar Nicolas 1^{er}, frère d'Alexandre 1^{er}, écrivit : « *Montferrand, vous avez immortalisé votre nom* ».

La dimension et l'originalité de cet architecte, héritier par sa formation des grands architectes français PERCIER et FONTAINE, ami de VAUDOYER, ouvre des perspectives culturelles et pédagogiques certaines sur une période charnière, peu étudiée actuellement.

Le personnage de MONTFERRAND est extraordinaire et son destin est exceptionnel par son ouverture, ses connaissances, ses réalisations, ses écrits, la qualité et l'étendue de ses collections personnelles, par son graphisme remarquable et son regard sur la vie à Saint-Pétersbourg, par l'importance de ses relations françaises et notamment auvergnates (P. BRUGIERE de BARANTE,

duc de MORNY, ...), par ses voyages, enfin par l'ampleur de ses réalisations s'appuyant sur les compétences techniques d'ingénieurs issus des grandes Ecoles françaises et d'artistes venant de divers pays européens et de Russie.

Colloque international Auguste Ricard de Montferrand Succès pour Montferrand Renaissance

Le colloque Auguste Ricard de Montferrand a remporté un très vif succès les 17, 18 et 19 octobre.

Ce n'est pas moins de 24 intervenants dont 11 russes, qui sont venus nous parler de ce grand architecte d'origine Montferrandaise, parti en Russie au service des tsars, au début du XIX^e siècle, devant plus de 100 auditeurs clermontois, parisiens, nantais, etc.

Arrivés jeudi soir, ils sont accueillis par un copieux buffet, préparé par M. Roussel du Du-Guesclin à la Maison Internationale Universitaire où ils sont logés pendant la durée de leur séjour. Tous très fatigués par le voyage regagnent leurs chambres avec plaisir.

C'est vendredi que les choses sérieuses commencent à la salle Comédia du Corum Saint-Jean. Intervenants et auditeurs sont accueillis par le sourire des élèves de bac pro service de Sainte-Thérèse-Les-Cordeliers qui distribuent badges, programmes, sacs à dos de documentation offertes par le Conseil Général et Montferrand Renaissance.

Alain GIBERT, président de Montferrand Renaissance et organisateur, fait la présentation générale du colloque dédié à Valéry CHOUÏSKI, historien d'art, décédé au mois de janvier, avant de passer la parole aux élus présents, Catherine HENRI-MARTIN, députée européenne, Michèle ANDRÉ, sénatrice, Nadine DÉAT, conseillère générale et Roger GIRARD, conseiller municipal. Pierrette DAFFIX-RAY, conseillère générale, absente de Clermont vendredi, a pris la parole samedi en début d'après-midi.

Le colloque est présidé par le professeur Daniel RABREAU, de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, et assuré simultanément en français et en russe par la société « Intonation ».

Pendants deux jours les intervenants, russes et français, vont se succéder au micro pour nous parler d'Auguste RICARD de MONTFERRAND, ses ascendants montferrandais et parisiens, ses études, sa vie tant à Paris qu'à Saint-Pétersbourg, ses relations avec les Français de Saint-Pétersbourg, ses réalisations comme la colonne Alexandrine ou la cathédrale Saint-Isaac, ses magnifiques collections réunies tout au long de sa vie dans son hôtel du quai de la Moïka.

Un grand moment d'émotion pour tous, quand Alexander CHOUÏSKI (19 ans) qui avait fait le voyage de Saint-Pétersbourg avec sa mère pour lire en français

l'intervention que son père Valéry avait préparé avant son décès.

Des moments d'admiration lorsque les élèves ingénieurs de l'ESSTIN de Nancy, ont présenté leurs calculs sur la colonne Alexandrine et la coupole de Saint-Isaac, fait avec les moyens modernes dont ils disposent et qu'ils ont comparé aux calculs de Ricard au XIX^e siècle. Ils avaient fait le voyage à Saint-Pétersbourg en juin avec leurs professeurs pour prendre les mesures de ces deux édifices.

Une surprise de taille, lorsque Brigitte de MONTCLOS, conservateur en chef honoraire du patrimoine, nous montre un dessin signé Auguste RICARD de MONTFERRAND, qu'elle a découvert tout récemment dans les réserves du musée Carnavalet. Ce dessin vient de la collection de la marquise de CUSSY, nièce et héritière de madame de MONTFERRAND.

Au micro se sont succédés pendant deux jours des scientifiques, des historiens et des universitaires russes et français, chacun ne disposant que de vingt minutes.

Vendredi soir les intervenants ont pu faire une visite de l'Hôtel de Ville, commentée par Daniel LAMOTTE, avant d'être reçu par Olivier BIANCHI, adjoint au maire chargé des affaires culturelles.

Sur le chemin de la mairie, grâce à un temps magnifique, un petit crochet par la place de la Poterne, leur a permis de découvrir le Puy-de-Dôme au loin, et d'admirer la fontaine d'Amboise.

Samedi soir, tous les spectateurs ont été enchanté par le Quatuor Prima-Vista, accompagné de Miguel GARAU, qui a donné un concert intitulé « Concert à la Cour de Saint-Pétersbourg », avec des œuvres de Boieldieu, Lhoyer, Titz et Glinka.

Enfin dimanche matin une soixantaine de personnes s'étaient réunies place de la Fontaine pour une visite du quartier médiéval de Montferrand, « *sur les pas de la famille RICARD* », assurée par les membres de Montferrand Renaissance. Ils ont pu découvrir au cours de cette visite la maison familiale des RICARD, située rue de la Rodade, un très bel hôtel avec son escalier en vis torsadé, sa fontaine à mascarons dans l'entrée et sa fenêtre à meneaux Renaissance, sculptée d'angelots.

C'est par une visite du Musée d'Art Roger-Quilliot commentée par Nathalie ROUX, directrice du musée accompagnée de Christèle MEYER et Luce GENEVRIER, que ce sont terminées ces trois journées, riches en rencontres et en découvertes.



Pierre PICARD et Thibault DEMANGE
Élèves ingénieurs de l'ESTIN



Visite du vieux Montferrand

LA SUITE DU COLLOQUE

« De Montferrand à Saint Pétersbourg - Un architecte à découvrir »

Une exposition grand-public et à visée pédagogique

En Juillet-Août et Septembre 2009

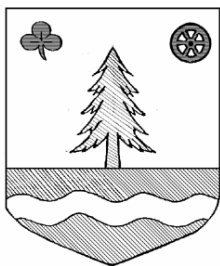
Hall René Cassin

Hôtel du Département du Puy-de-Dôme

Organisée par le Conseil Général du Puy-de-Dôme, ouverte à tous les publics, notamment en Septembre pour les jeunes scolaires, avec des animations multimedia.

Cette exposition permettra de découvrir la famille RICARD à Clermont et à Montferrand au XVII^e siècle, et Auguste RICARD de MONTFERRAND, sa vie, son œuvre, son influence dans l'architecture de Saint-Pétersbourg, ainsi que le contexte français et russe de l'époque.

Un catalogue illustré viendra compléter les Actes du Colloque.



Chroniques du Livradois-Forez



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 69

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

Réunion d'automne à Marat

Comme souvent en automne, le soleil était au rendez-vous pour accueillir dans la salle de la mairie de Marat la centaine de participants à cette 26^e édition de cette traditionnelle rencontre annuelle des généalogistes du groupe Livradois-Forez. Nous étions exactement 98 au repas pris au restaurant Le Marat, le bien nommé. Le chiffre le plus important depuis que cette réunion existe. Le chiffre de 100 était dépassé dans la salle de réunion et l'après-midi où nous avons décidé d'accueillir le public de Marat, il était difficile d'évaluer le nombre de personnes présentes simultanément, peut-être 150.

Renée DESSAGNE était à l'origine du choix de Marat et s'était occupé de l'organisation pratique avec Jean-François CROHAS qui avait préparé une exposition de photos, cartes postales et généalogie qui intéressa vivement les participants et les habitants.

Le choix de Marat était d'autant plus justifié que c'est une des communes du Puy-de-Dôme les mieux étudiées grâce aux travaux de PL POUZET sur les BÉAL et les deux tomes qu'il a consacrés à différentes familles (un troisième tome, issu de ses travaux, est en cours de finalisation), de JF CROHAS (sur son patronyme), de moi-même sur les TOURLONIAS. Les dépouillements des contrats de mariage avaient aussi été réalisés par PL POUZET ; François CHALAMAUD les a complétés, saisis et mis en forme récemment.

Le maire, Christian VIALIS, a accueilli les participants ; le conseiller général et président de la communauté de commune, Yves FOURNET-FAYARD, a tenu à nous rendre visite et, intéressé par les débats, s'est assis au premier rang pour écouter.

Les dépouillements

Depuis la dernière réunion, de nombreuses tables nouvelles (BMS et Cm) ont été publiées sur la zone. Elles concernent Billom, Brousse, Courpière, Dorat, Fayet-le-Château, Olliegues, Olmet, Paslières, Puy-Guillaume, Saint-Jean des Ollières, Saint-Julien de Coppel, St Pierre-

la-Bourlhonne, Usson, Varenne-sur-Usson, Thiolières, Trézioux auxquelles il convient d'ajouter de nouvelles éditions complétées et corrigées.

Ont participé à ce travail : Mmes C. DEGEORGES, A. MONTEL-KOWALYSZIN, BESSET, FRANÇOIS, JUMEL, MARCHAND, MARSON, CHADEBOST, CHAPPAT, PELOUX, et Messieurs FOURNET, VIALLE, GUILLOUX, CHADEBOST, BÉNET, POINTU, CHARDON, PELOUX, MARSON, CHAPPAT, DESPLANES, GIBERT, CHALAMAUD, Mais cette année, MF BRUNEL, coordinatrice de cette activité pour le CGHAV, a surtout mis l'accent sur ce qu'il reste à faire pour terminer les dépouillements des mariages sur la zone Livradois-Forez.

Des travaux sont en cours sur Arconsat, Lachaux, Mauzun, Noalhat ; d'autres sont à compléter voir à saisir à nouveau.

Mais restent à faire pour les mariages : Arlanc, Beurières, Bort-l'Étang, Brassac-les-Mines, Bulhon, Cunlhat, Charnat (fait 1793-1896), Crevant-Laveine, Culhat (fait de l'an III à 1849), Dore-l'Église, Egliseneuve-près-Billom, Jumeaux, Lempy, Lezoux, Mayres, Néronde, Neuville, Pérignat-ès-Allier, Peschadoire, St-Alyre-d'Arlanc, St-Jean-d'Heurs, St-Just-de-Baffie, St-Sauveur-la-Sagne. Alors si vous avez du temps, n'hésitez pas à vous proposer. Dans quelques cas, on pourrait envisager de mettre à disposition la photo des actes pour faciliter les dépouillements chez soi.

L'objectif final est d'avoir une base complète du CGHAV de toutes les communes pour Généabank, Bigenet ... même si certains relevés ont pu être faits par d'autres associations.

Ensuite, Dominique BOIS a fait une présentation de ses dépouillements de Trézioux.

Les familles étudiées par les nouveaux participants

Il est de coutume de remettre en réunion la liste des principaux patronymes étudiés par les participants et des communes les concernant.

On trouvera ci-après cette liste pour les nouveaux participants.

Patrick de ARAUJO : PRUDHOMME, FAYE, NIGON, RAGE, CHAPPUS, FOUGEROUSE, JARROUX, CHOMIS ; St-Anthème, St-Martin des Olmes, St-Clément, St-Romain, Ambert, St-Ferréol,

René BARGE : COL, DEBITON, MATHEVET, HERITIER, IMARIGEON, VIALATTE ; Cunlhat, Valcivières,

André CHONIER : PRAT, JARRIX, DEGEORGES, CARTAILLER, CHONIER, DAJOUX, CHALAI, CHARRET, RODDIER, CHEVALERIAS, BRUGIERE, DOSJOURN, PIRONIN, SAUZEDDE ; Ambert, Thiers, Châteldon, St-Rémy-sur-Durolle,

Jean-Claude DELAVET : DELAVET, GOUTTEBEL, REOL, BORDEL, LAUVERGNAT ; Billom, Olliergues, Courpière, Fayet-le-Château, Isserteaux, St-Julien-Coppel, Marat,

Georges GOURBEYRE : GOURBEYRE, ARTAUD, CHEVALEYRE, FAURE, DAUPHIN ; Valcivières, Tours-sur-Meymont, La Chapelle-Agnon,

Joseh GRANET : GRANET, DEFRADAS, VIALLE, TARRIT, CHAMBAS, DARROT, ROCHE, GOUTTEBROZE, TOURLONIAS, DUBIEN ; Marat, Olmet, Sauvain, Chalmazel,

Gilles HERRIER : HERRIER, CLERMONT, PRADIER, MOULY, CHOUV ; Vic-le-Comte et environs,

Christian LAURENT : CROIZET, DARBAUD, BATHOL, BOUSSICUT, BASTAIRE, CLUZEL ALARY, CHAPPES, POUYET, ROUSSIS, TIXIER, VAISSE ; Billom, St-Julien-Coppel, Lezoux, Domaize, St-Bonnet-le-Chastel,

Anne MORALES : PONCHON, PRADEL, VERNET, LEBARD, PISSIS, COUPAT, AUBERT, COMBES, COLLET, FAYOLLE, PALASSE, GOUTTEQUILLET ; Brousse, Echandelys, Auzelles, La Chapelle-Agnon, Olmet, Augerolles, Marat, Olliergues,

Daniel PONASSE : COLLAY, ARTAUD, FAIDIDES DEGEORGES, GRAS, DELERY, RANGHARD, MAYET, THEALLIER ; Ambert et environs, Valvivières, Courpière et environs,

Roland PONT : GERVAIS, COUDEYRAS, BAYLE, GACHON, DAILLOUX, VACHERON, SAUVADET,

FARCE, PRULHIÈRE ; St-Amant, Auzelles, La chapelle-Agnon, Bertignat, Marat, Granval, Olliergues.

Michel RIGAUD : RIGAUD, FRITEYRE, BON, SOLLELIS, CHALET, MISSONNIER, THEILLOL ; Marat, Le Brugeron, Job, Olmet, Ambert, Valcivières,

Jacqueline TARRIT : PIRONIAS, DEFRADAS, BEAL, LEPRETRE, VIALLE, TARRIT, DOUGEIX ; Job, Le Brugeron, Thiolières, Marat, Augerolle, St-Gervais/Mey.

Quelques éléments de réflexion

Il n'est pas inutile de rappeler quelques éléments pour nos recherches :

- la généalogie est un long parcours. Une filiation que l'on croyait définitivement bloquée, se retrouve, au bout de quelques années, à nouveau possible suite à des travaux d'historiens, des trouvailles inattendues ...
- attention à la pérennité de nos recherches. Seul l'écrit peut aujourd'hui les garantir. Un récent article du journal Le Monde signale que la durée de vie des données informatiques ne dépasse guère cinq ans.
- s'intéresser aux photos anciennes et identifier les personnages tant qu'il en est encore temps.
- la mise en ligne effective des AD du Cantal et annoncée du Puy-de-Dôme doit nous inciter à terminer les tables, au moins de mariages, car les recherches en ligne s'avèrent, dans la plupart des cas, fort pénibles sans de telles tables, qui jouent un rôle similaire aux tables décennales.

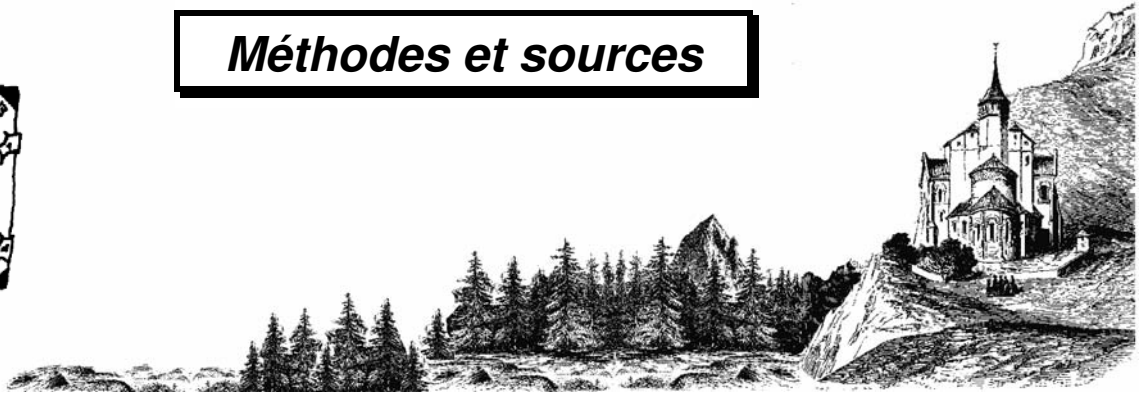
Rendez-vous est donné au dimanche 27 septembre 2009 en un lieu qui reste à fixer.

Une nouvelle pour tous ceux qui s'intéressent aux familles papetières ambertoises et à leurs migrations

La découverte récente d'un mariage recherché depuis 1936 par les descendants des papetiers AUSSEDT, de Savoie, permet maintenant de rattacher cette famille, mais aussi les MICHELIN et les CALLIES qui en sont issus, aux familles papetières d'Ambert et de St-Martin-des-Olmes. Nous préparons un article sur ce sujet pour un prochain numéro.



Méthodes et sources



BIBLIOGRAPHIE

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

N'hésitez pas à me signaler les parutions d'ouvrages et vos commentaires sur ceux que vous avez lus.

Lu pour vous

Les Vimal – Gaultier de Biauizat, Heurs et malheurs d'une famille auvergnate, par Laurence FROMENT, Editions Créer, 2007, 429 pages, 38 euros.

C'est avec plaisir et intérêt que j'ai pris le temps de lire cet ouvrage. Livre austère à savourer lentement qui s'appuie sur une correspondance partiellement inédite entre divers membres de deux familles de la bourgeoisie auvergnate : les VIMAL d'Ambert, les GAULTIER de BIAUZAT de Clermont et des Limagnes environnantes. Jean François GAULTIER de BIAUZAT (1739-1815) épouse en 1769 Claudine VIMAL (1739-1789) ; il représentera Clermont aux États-Généraux en 1789 et deviendra le premier maire de Clermont en janvier 1790 pour une courte période. Dans cette correspondance, on croise les alliés, les proches, la domesticité, avec toutes les joies mais aussi toutes les difficultés de la vie quotidienne de deux familles bourgeoises. On est touché par les menus détails abordés dans les lettres. Il faudrait en citer des extraits mais lesquels choisir ?

Grâce à l'index, le lecteur pourra retrouver des notations ou des anecdotes sur le quotidien de nombreux personnages d'Auvergne. On pourra suivre, au jour le jour, les commentaires de BIAUZAT sur les États-Généraux depuis leur ouverture jusqu'à la nuit du 4 août grâce aux comptes-rendus qu'il en faisait à ses mandants. On y lira la rivalité entre le Clermont du libéral BIAUZAT et le Riom du plutôt royaliste MALOUET pour assurer la prédominance d'une des deux villes. On participera à la délimitation du département (surtout côté Allier) et le choix final de Clermont comme chef-lieu grâce à l'action déterminante de BIAUZAT, unanimement respecté tant en Auvergne qu'à Paris.

On y retrouvera, bien sûr, la biographie entremêlée, des GAULTIER de BIAUZAT et des VIMAL, avec plusieurs tableaux généalogiques de leur nombreuse parentèle. La lecture de toute cette correspondance, familiale ou politique, peut paraître souvent difficile, mais chacun y trouvera du grain à moudre.

La vie du couple BIAUZAT-VIMAL s'articule en deux grandes parties, avant et après la Révolution, celle du simple avocat et celle du député.

La troisième partie est consacrée au tragique destin de Jean-Blaise VIMAL (1754-1792), le frère de Claudine, guillotiné à Paris avec deux complices, le 22 août 1792, pour fabrication de faux assignats. Son histoire, à elle seule, aurait pu faire l'objet d'une publication séparée.

La parution de ce livre peut être l'occasion de lire ou relire l'ouvrage, paru en 1971, *Gilbert Romme, histoire d'un révolutionnaire, 1750-1795*, de Alessandro GALANTE GARRONE. Établi lui aussi à partir des nombreux courriers écrits à ses amis de Riom, avant et pendant la Révolution, il nous conte le parcours peu ordinaire de celui qui fut précepteur en Russie puis député de Riom à l'Assemblée Législative, puis à la Convention, l'inventeur du calendrier révolutionnaire et l'animateur du Comité de l'Instruction. Il s'opposera à BIAUZAT dans la rivalité Riom – Clermont et sera aussi un des adversaires résolus du très conservateur MALOUET. Arrêté après les journées de Prairial (1795), il préférera, ainsi que son ami SOUBRANY, le suicide à l'échafaud pour rester fidèle à ses convictions.

Publications

Pradiers, Hier et Aujourd'hui, Vie en Cézallier, par Pierre KAISER, 282 pages, édité en juillet 2005. L'auteur qui fait partie de « Les Amis du Vieil Allanche », consacre la plus grande partie de l'ouvrage au XX^e siècle avec de très nombreuses photos illustrant activités, habitats, festivités de cette commune du canton d'Allanche. Photos de famille également avec quelques indications filiatives ; on peut citer les familles BRUGERE, VEDRY/CUZOL, ROUX/JULIARD, MALLET, SEROUDE, BELON, LASDELOURS, PIGOT-GELLY et bien d'autres.

Présents aussi la traite des vaches dans les burons, l'extraction de la gentiane, les marchands de toile, les étameurs-rémouleurs ... Un voyage dans un passé proche et déjà si lointain pour tous ceux qui ont des ancêtres à Pradiers ou dans les environs.

Jean GOUTTEFANGEAS, imagier de l'Auvergne, par les Archives départementales du Puy-de-Dôme, 95 pages, 10 euros. Qui n'a pas dans ses archives des cartes postales signées G.d'O. ? C'est-à-dire Gouttefangeas d'Olliergues.



Ce photographe (1882-1952), éditeur de cartes postales, a sillonné sans relâche pendant près d'un demi-siècle l'Auvergne, produisant des milliers de vues des villes et des villages, des habitants et de leurs activités. Les archives

du Puy-de-Dôme viennent de lui consacrer un très bel ouvrage, abondamment illustré, que chacun aura plaisir à parcourir.

Sugères et la Grande Guerre, 95 pages, 12 euros, publié par « Association Passé Antérieur du Canton de Sauxillanges » : passé.ancien@orange.fr ou 04.73.71.37.80. Après Saint-Genès-la-Tourette et St-Quentin-sous-Sauxillanges, c'est la mémoire de Sugères qu'évoque ce nouveau numéro : tous les morts figurant sur le Monument aux Morts et les autres aussi. Chacun d'entre eux fait l'objet d'une courte biographie souvent illustré de photos de famille. Une belle initiative que l'on doit approuver sans réserves.

Les Éditeurs nous signalent

Editions du Roure, Communac, 43000 Polignac, www.editionsduruore.com

La Contre-Révolution en Haute-Loire (1789-1799), par Hélène JARRE, 256 pages, 23 euros + port.

Les Boutières en histoire, n°1, par le Comité d'études et de recherches historiques des Boutières, 208 pages, 19 euros + port. Les Boutières : un pays d'Ardèche aux confins de la Haute-Loire, des hauteurs du Mézenc, la région de Saint-Martin-de-Valamas, Le Cheylard....

Résistance en haut Allier, 1940-1944, l'exemple de la famille FABRE, par Jean-Louis MICHEL, 160 pages, 16 euros + port.

Editions CREER, BP 56, 43102 Brioude Cedex

1789-1794, la Révolution dans les districts de Saint-Flour et de Murat, par Pierre CHASSANG, cofondateur et vice-président de « Cantal Patrimoine », environ 600 pages, 38 euros, illustrés de documents d'archives. Suite de son précédent ouvrage « *Les pays de Saint-Flour et de Murat, des origines au XVIII^e siècle* ».

Autres

Claude THIEBAUT informe de la publication, chez L'Harmattan à Paris, de son ouvrage consacré à Jean-Baptiste Augustin GOURBEYRE (Riom, 1786 / Basse-Terre, Guadeloupe, 1845). Gouverneur de la Guadeloupe à partir de 1841, il a acquis le statut d'homme providentiel pour ses habitants, en raison de son attitude admirable dans la gestion des suites du tremblement de terre qui, le 8 février

1843, a ravagé l'île et spécialement sa principale ville, Pointe-à-Pitre, en grande partie détruite par un incendie.

Il s'agit de l'édition d'un gros manuscrit, conservé aux Archives de la Marine à Vincennes, donnant à lire 482 documents, la plupart inédits, en grande partie de la main de – ou adressés à Gourbeyre. Titre « *Sur les ruines de la Pointe-à-Pitre / Chronique du 8 février 1843 / Hommage à l'Amiral Gourbeyre* », 2 volumes de 50 + 586 pages, avec bibliographie, index des noms, des navires et des sujets.

La BCIU : un site Internet utile

Trouver des documents écrits pertinents n'est pas toujours simple. On peut pour cela consulter le site de la Bibliothèque Communautaire et Inter-Universitaire de Clermont-Ferrand, alias BCIU :

www.bciu.univ.bpclermont.fr

Il suffit ensuite de cliquer sur : catalogue en ligne BCIU, puis de choisir département Patrimoine et Auvergne. A partir de là, on pourra choisir d'interroger la base sur une commune ou un personnage et l'on obtiendra une bibliographie de ce qui existe à la BCIU correspondant à un relevé assez exhaustif des sources écrites sur l'Auvergne auxquelles s'ajoutent quelques manuscrits.

Autres ouvrages récents signalés par la BCIU

La BCIU, ci-dessus, m'adresse régulièrement la liste des ouvrages de toute nature, reçus ou repérés, qui ont un rapport avec la région Auvergne.

Certains d'entre eux peuvent avoir un intérêt particulier pour l'histoire des familles ; je les signalerai simplement sans commentaires en complément des précédents, n'ayant pas vu les ouvrages en question. De mai à août 2008, j'ai noté :

Une famille vellave, petite histoire des Bonneton racontés à mes neveux, par Rose CAZES, éd. Christine Bonneton, 40 €

Des vies de Cantaliens au XX^e siècle, tome 3, par Jean-Claude CHAMPEIL, en vente en librairie à Aurillac ou chez l'auteur, 8 rue Croumaly à Aurillac, 15 €

Perrier, village viticole au XIX^e siècle. Vers l'âge d'or, par Georges HERVE, éd. ACVAM

Regards sur la Combraille d'hier et d'aujourd'hui, par Robert TRAPON,

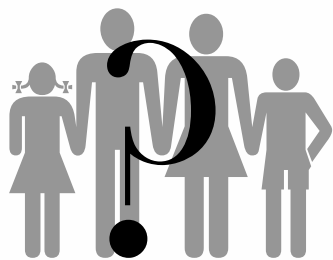
D'Apchon à Salers : la baronnie des Valmiers et ses voisines, XIV^e XVIII^e siècles, par Anthony CHAMBON, Ed. Société de la Haute-Auvergne, Règl. chèque à l'ordre de M. Anthony Chambon, 9 rue de Bayeux, 92330 Sceaux, 22 €

Riom-ès-Montagnes : de l'origine à nos jours, par Philippe CLAVEL, Ed. L'âme des mots, 2008, 25 euros,

De la Limagne aux Combrailles, nos monuments aux morts : 7 : Canton de Pontgibaud, par Fabien FAURE, éd. Brayauds et Combrailles, 2008, 44 p.

La maison Jaladon-Barrier, une maison de maître à Pionsat, par Jean-Jacques LAUVERGNE, éd. Brayauds et Combrailles, 2007, 20 p.

Les Reconnaissez-vous ?



LA FABRIQUE DE PAILLASSONS DE SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE.

par Henri PONCHON (CGHAV - 62) et Claude SERANGE (CGHAV - 3332)

Dans le numéro 122 de novembre 2007, nous avons lancé une enquête afin d'identifier les personnages apparaissant sur une carte postale d'une fabrique de paillassons de Saint-Gervais- d'Auvergne. Claude SERANGE, qui habite justement cette commune, a relevé le défi et a mené son enquête. Tout d'abord, cette fabrique avait été évoquée dans un ouvrage des Éditions de Borée, paru en 1999, le

Puy-de-Dôme, 1900-1920, Mémoires d'hier. Les auteurs, Marius Gibelin et Yves Caye, nous disent que, pendant la guerre 1914-1918, pour adoucir les conditions d'existence des soldats au front, on avait réquisitionné le « café Debas » pour y fabriquer des paillassons de paille de seigle, liée par une ficelle, destinés à protéger les poilus du soleil et à les isoler du sol



Le court article est illustré par une carte postale, prise le même jour, différente de celle publiée par le CGHAV. Selon les informations recueillies par C. SERANGE, il semble que les paillassons auraient été également utilisés pour l'emballage des bouteilles en verre de l'eau de Châteauneuf-

les-Bains (tout près de St-Gervais) et pour la protection contre le froid des châssis en verre des horticulteurs.

Le « café Debas » se situait rue Mercière, à l'emplacement actuel du Petit Casino. La fenêtre entre les deux vitrines est celle que l'on voit derrière les ouvrières de la fabrique.

Huit des quatorze personnes ont pu être identifiées avec certitude grâce aux anciens ou aux familles. C. SERANGE nous a fait parvenir photocopie des actes de naissance de ces personnes qui sont donc en allant de gauche à droite :

1. Anna Jeanne GARACHON, °13.03.1897 St-Gervais, + 1968 Clermont, restée célibataire, fille d'Antoine, facteur à St-Gervais, et d'Anne FAVIER.
2. Céline ARNAUD, ° 1874, + 1959, lingère, x Gervais GIDEL (1878-1926), dont descendance.
3. Alice NOUHEN, °en 1897, ménagère et cuisinière, enterrée au cimetière de St-Gervais.
4. Maria Anna CHASSAGNETTE, ° 20.05.1897 St-Gervais, + 1970, fa de Jules, tuilier à St-Gervais, et de Marie BRUNIER, x Gilbert FAURE (1893-1971), employé EDF, d'où 3 enfants.
7. Marie CHASSAGNETTE, ° 15.02.1897 St-Gervais, + 1981 Ville d'Avray (92), fa d'Antoine maître d'hôtel à St-Gervais, et de Marie Eugénie CHARDONNET, x Joseph FAURE (1886-1968), frère de Gilbert, d'où 3 enfants. La n° 7 était cousine germaine de la n° 4.
11. Marie BRUNIER, ° 11.07.1865 St-Gervais, fa de Gervais, cultivateur au Bouchet (St-Gervais) et Marie AUBIGNAT, x Jules CHASSAGNETTES, et mère de la n° 4.
13. Adrienne DESMICHELLE, ° 3.12.1891 St-Gervais, y + 1976, fa d'Eugène, serrurier, et de Marie CHARDONNET, célibataire, modiste à St-Gervais.
14. Anne Marie GARACHON, sœur de la n° 1, ° 25.01.1899 St Gervais, + 1982 Cébazat, x Marie Auguste AUPIC, garagiste à Clermont-Ferrand, d'où un fils.



Le « café DEBAS » vu du clocher de l'église

N'hésitez pas à nous communiquer d'autres documents en vue d'identification.

C'est un moyen de retrouver une image de ses grands parents ou de ses arrière grands parents et de leurs ami(e)s.

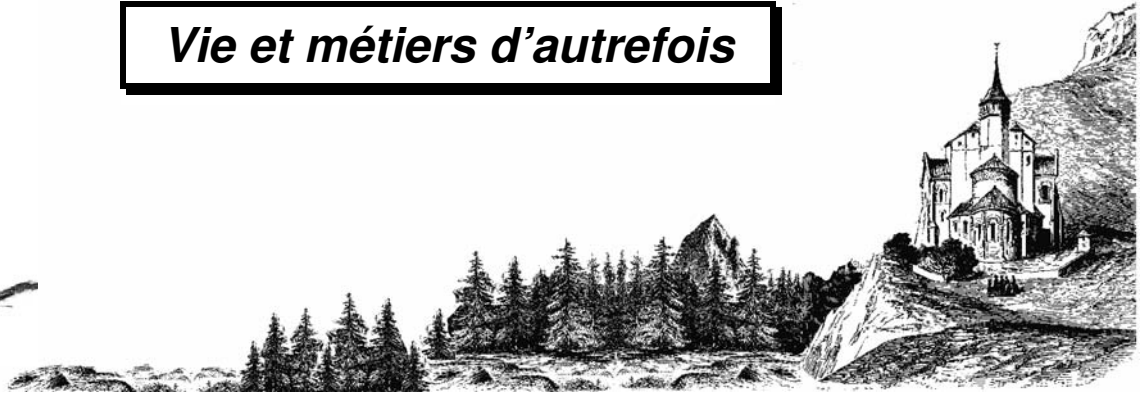
Et ces images sont bien trop rares !



Le clocher et le café DEBAS, sur la droite



Vie et métiers d'autrefois



REPAS DE MARIAGE DE LA FAYETTE

par Jean Louis DECOUZE (CGHAV-2199)

Mariage du Marquis de LA FAYETTE avec Mademoiselle Adrienne de NOAILLES
en l'Hôtel des Ducs de Noailles
le Lundi 11 Avril 1774

MENU DU DINER

CCC-

1^{er} Service

17 Domans, un grand surtout et 2 girandoles.

8 POTS D'OUÏLE

2 à la jambe de bois; — 2 de ris au coulis d'écrevisses; — 1 d'une purée verte; — 1 de santé au naturel; — 2 de vermicelle.

12 POTAGES

1 de bisque de pigeons garnis de crêtes; — 2 à la reine garnis d'assues d'agneau; — 1 de caneton aux navets; — 2 de pigeons aux œufs garnis de chicons; — 2 de santé aux petits oignons et laitue; — 2 de bisque d'écrevisse; — 1 de poulet aux œufs et pointes d'asperges; — 1 de tortue.

2 GRANDS ENTRÉES POUR LES 2 BOUTS

1 de quartier de veau à la reine; — 1 d'un alloÿau.

26 MOYENNES ENTRÉES

1 de brochet à la Civita Veschia; — 1 de truites à la Périgord; — 2 de dindons gras, sauce à la carpe; — 2 de poulardes de pain aux mousserons; — 2 de pâtés dressés de lapereaux; — 2 de têtes de veaux à l'agneau; — 2 de gigots de moutons à l'eau; — 2 de noix de veau à l'oseille; — 2 de canetons aux petits pois; — 2 de pigeons aux œufs en fantaisie; — 2 de filets de bœuf à l'indienne; — 2 de grenadins; — 2 de terrines de viande mêlée; — 2 autres terrines à la bavaroise.

30 HORS-D'ŒUVRE

4 de petits pâtés à l'espagnole; — 4 de baraquilles; — 4 de bouillants; — 4 de petits pâtés en blanc; — 2 de marinade de poulets gras; — 2 de pigeons au soleil; — 2 de surprise; — 2 de petits gâteaux de veau; — 2 de pigeons à la régence; — 2 romains; — 2 de côtelettes de veau aux fines herbes.

2^e Service

20 ASSIETTES D'HUIÈRES

10 ASSIETTES DE RAVES ET RADICES

10 ENTRÉES POUR RELEVER LES 8 POTS À OUILLE ET LES ENTRÉES DES 2 BOUTS

1 d'une épaule à la piémontaise; — 1 de soles au vin de Champagne; — 2 de quartiers de chevreuil une poivrade; — 2 de poularde nouvelle à la Chia; — 2 de canetons de Rouen à l'échalotte; — 2 de princesse.

30 PETITES ENTRÉES POUR RELEVER LES 30 HORS-D'ŒUVRE

2 de poulets gras à l'italienne aux mousserons; — 2 de brezoles à l'italienne; — 2 de filets de mouton aux épinards; — 2 de tourterelles en laurier; — 2 de perche à la hollandaise; — 2 de filet de sole; — 2 de pigeons au gratin; — 2 de saumons en friar-deaux; — 2 d'anguilles à la bavaroise; — 2 de poulets et canetons; — 2 de pigeons à la d'Huxelles; — 2 de filets de mouton aux laitues; — 2 de pain de perdrix; — 2 de devants d'agneaux en friandeaux; — 2 de filets de lapereaux à l'italienne.

22 GRANDS ENTREMETS FROIDS

1 d'un pâté de dindon en hérisson; — 1 d'un pâté de jambon; — 1 de gâteaux de Compiegne; — 2 de croquants en dôme; — 2 de hures de sanglier; — 2 de gâteaux de lièvre; — 2 de cochon de lait à l'allemande; — 2 de marbres; — 2 de gâteaux de Savoie; — 2 de beignets en pavot; — 2 de mortadelle; — 2 de jambon à la broche;

16 MOYENS ENTREMETS FROIDS

2 de buissons d'écrevisses; — 2 de bonnets de Turquie; — 2 de tourtes à la glace; — 2 de crème veloutée; — 2 de petits pains aux pistaches; — 2 de petits gâteaux d'amandes; — 2 de langues fourrées de Saint-Germain; — 2 d'asperges à l'huile.

30 PLATS DE RÔT

2 de marcassins; — 2 d'agneaux; — 2 de poules de Caux; — 2 de dindons gras; — 2 de tourterelles; — 2 de canetons de Rouen; — 2 de levreaux; — 2 de campines; — 2 de lapereaux; — 4 de poulets aux œufs; — 2 de rameaux; — 2 de poulets à la reine; — 2 de pigeons en ortolans; — 2 de pigeons aux œufs.

30 SALADES

8 ASSIETTES DE BIGARRADES

8 SAUCES

46 ENTREMETS CHAUDS POUR RELEVER LES SALADES ET SAUCES

2 de morilles; — 2 de mousserons; — 2 de petits pois; — 2 d'artichauts à l'estoufade; — 2 de palais de bœuf au gratin; — 2 d'oreilles de veau frites; — 2 d'animelles; — 2 d'amourettes; — 2 de crêtes et petits œufs; — 2 de champignons à l'italienne; — 2 d'écrevisses à la Sainte-Menehould; — 2 de grosses truites à l'huile; — 2 d'omelettes fourrées; — 2 de grenadines en peaux d'Espagne; — 2 d'asperges aux petits pois; — 2 de concombres en matelote; — 2 de foies gras en crépine; — 2 de canapé; — 2 d'œufs à la Lombardie; — 2 d'huitres en coquille; — 2 de truffes; — 2 d'écrevisses à l'italienne; — 2 de rôties au jambon.

Le 11 avril 1774, Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch-Gilbert de MOTIER, chevalier, marquis de La Fayette, comte de Chavagnac, baron de Vissac, né au château de Chavagnac

(43) le 6.09.1757, épousait en la paroisse St Roch de Paris (église ouvrant rue St Honoré, tout près du château des Tuileries) Marie-Adrienne-Françoise de NOAILLES,

baptisée à St Roch le 02.11.1759, fille de Jean-Louis-François-Paul de NOAILLES, 2^e duc d'Ayen, maréchal de camp, gouverneur de St Germain-en-Laye, et d'Henriette-Anne-Louise d'AGUESSEAU.

Au temps du mariage, le père de notre Gilbert de LA FAYETTE, est mort depuis 15 ans (bataille de Minden, le 1.08.1759) et est donc héritier et titulaire des titres de sa Maison. Il est dans l'armée depuis 1771 (mousquetaire dans la 2^e compagnie, puis sous-lieutenant sans solde en 1773) et est pourvu d'une compagnie en 1774 (les compagnies étant achetées, est-ce la dot de sa femme ?)

La réception, au cours de laquelle est servi ce dîner, est donnée dans l'hôtel des Ducs de Noailles, qui se trouve aujourd'hui au 202 rue de Rivoli (au coin de la rue d'Alger), donc tout près de l'église St Roch. Les 4 enfants du couple y naîtront probablement puisqu'ils sont tous baptisés à St Roch de 1775 à 1782. Un autre « Hôtel de Noailles » existe à St Germain-en-Laye, aux 10-11 rue d'Alsace, mais il n'est pas concerné par ce mariage.

Deux questions se trouvent posées à propos de ce menu :

1/ Combien de convives ?

2/ Qu'étaient tous ces mets dont l'appellation nous semble pour le moins « bizarre » ?

Pour ce qui concerne le nombre de convives, je ne sais si des informations existent quelque part, mais le menu lui-même peut suggérer une réponse. En haut et à gauche on trouve trois lettres « CCC ». Ne serait-ce pas le nombre de couverts, c'est-à-dire dans la façon d'écrire les chiffres de l'époque CCC = 300 ?

En ce qui concerne les mets, une première réponse a été donnée par Xavier LOCHMANN pour les 2 « *Pots d'ouille à la jambe de bois* » (cf. Réponse 125-14351, dans ce numéro)

Bien évidemment, toute description et toute recette authentiques seront accueillies avec plaisir, d'autant plus qu'elles auront pour nous un caractère « exotique »

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

CRÉATION D'UN GRENIER DE CHARITÉ DANS LA VILLE D'AMBERT EN 1744

par Jacques COLLANGETTES (†), ancien curé d'Ambert (1750-1788)

transcription par Marc CHAPPAT (CGHAV-2733)

Le curé COLLANGETTES relatait à la fin des registres BMS qu'il tenait, des informations sur les scènes de la vie dans la ville d'Ambert. Il fut curé de cette ville de 1750 jusqu'à sa mort le 21 juin 1788.

Le texte manuscrit de 1764 comprend cinq pages. La transcription intégrale respecte la forme et l'orthographe de l'époque :

« *Notta que les reverends peres capucins faisant la mission en cette ville en l'année 1744, se proposerent d'establir un grenier pour les pauvres de la paroisse ; leur intention etoit qu'on acheta du bled dans une année qu'il seroit a bon marché, pour pouvoir le revendre aux pauvres dans une année qu'il seroit plus cher, en leur donnant a un prix plus modique, de façon que le principal se retrouva pour en acheter dans la suite. Ces reverends peres avec Messire Joseph GOURBEYRE notre predecesseur se donnerent beaucoup de mouvement pour trouver une maison qui fut destinée a cette bonne œuvre, ils y reussirent et acheterent la maison qui sert aujourdhuy de grenier des pauvres sise pres du puis de la salerie devant les dames religieuses ainsi qu'il paroît par le contrat dont la coppie est cy apres. Ils firent la quette du bled dans la ville et en ramasserent une certaine quantité; qui, par la misere qui suivit, fut distribué du tems de notre predecesseur en pur dont, cequi fit qu'il resta tres peu de fond pour en rachetter. Lorsque Nous eumes pris possession de la cure nous fumes attentif a examiner le bien que pouvoit produire ce grenier, il nous parut fort grand et nous crumes que par ce moyen les pauvres trouveroient un grand secours. Nous avons depuis donné nos soins pour augmenter ce grenier et nous sommes parvenus en l'année mil sept cent soixante quatre a y avoir une somme de pres de trois mille livres.*

Mais pour que ce grenier put subsister il faudroit etre extremement exact a ne jamais donner un carton de bled [en mesure d'Ambert 1 carton représente 17,4 litres de grains] sans argent. On acheteroit par exemple lorsque le bled vaudroit 20 sols et au dessous et on pourroit vendre lorsqu'il vaudroit 30 a 35 sols et au dessus, le donner aux pauvres a 25 sols qui seroit le prix que nous penserions qu'on pourroit vendre a quelque haut prix que fut le bled, parceque une personne en travaillant peut gagner pour acheter un carton de bled lorsqu'il n'excede pas 25 sols ce qu'elle ne put faire lorsqu'il est beaucoup plus haut ; de façon qu'il seroit a souhaiter que les pauvres trouvassent par le secours du grenier de quoy ne pas se sentir de la cherté des grains ; ce qui arriveroit infalliblement si on etoit exact a suivre cette regle.

Lorsqu'il se trouveroit des personnes si pauvres qu'elle ne pourroit pas trouver vingt cinq sols pour acheter un carton de bled, on pourroit en remettre entre les mains des dames de charité pour faire cuire du pain et leur en donner a raison de 25 sols pour l'argent qu'elles pourroit avoir gagné par leur travail, n'étant jamais a propos de favoriser la feneandise [fainéantise] qui est commune aux pauvres (ce que nous avons pratique en l'année 1751) nous avons achetté dans les années precedentes pour 1000 livres de bled, en le revandant au prix de 25 sols nous y trouvames 150 livres de profit et les pauvres furent tres secouru & afin qu'il n'y aye que ceux qui sont dans le cas de besoin qui ayent part a ce grenier, il est a propos d'assembler M' le curé M' le directeur layque [laïc] du grenier avec quelque uns des dames de charité qui cognoissent le mieux la paroisse et faire une liste de ceux qui ont besoin avec la quantité qu'il leur faudroit de bled par mois dans leur famille, crainte qu'il n'en demandassent plus qu'il ne leur en est necessaire pour le revendre.

Il faut toujours faire attention qu'il y aye un directeur layque avec M^r le curé pour éviter la critique des personnes mauvaises et qu'il soit chargé du fond du grenier. lorsque M^r Jean François MICOLON qui en avoit été chargé par les reverends peres capucins fut mort, Nous priames M^r Michel VIMAL de MURS de vouloir s'en charger, a qui nous remimes tout l'argent que le dit S^r [sieur] MICOLON avoit auparavant. Il y a un tronc dans l'église parroissiale attaché au pillet, au coin du cœur, ou est l'autel de la nativité que messire Joseph GOURBEYRE curé avoit affecté pour ce grenier, qui ferme a deux clefs, dont l'une est entre les mains du S^r curé, et l'autre entre les mains du directeur layque.

Nous jacques COLLANGETTES Bachellier de sorbone cure de cette ville & successeur de M^{re} [Messire] Joseph GOURBEYRE avons cru devoir metre le present Notta pour laisser a nos successeurs un memoire de l'établissement de ce grenier et du bien qu'on peut en tirer tout quoy s'est passé en notre tems et est de notre cognoissance fait ce 11^e octobre 1764

COLLANGETTES curé

Coppie du contrat d'aquisition de la maizon pres du puy de la salerie pour servir de grenier pour les pauvres du 17 avril 1744.

pardevant les notaires Royaux et les Temoins soussignés furent presentes dame Charlotte ARTAUD veuve de defunct M^e [Maître] Joseph COLOMBIER & demoiselle Jeanne COLOMBIER sa fille habitantes de cette ville d'ambert lesquelles de leur gré solidairement l'une pour l'autre et l'une d'elles seule pour le tout renoncant a cet fin a tout benefice de division et de discution a ce contraire, lesquelles ont volontairement vendu et par ces presentes vendent a titre de vente pure perpetuele et irrevocable des maintenant et pour toujours avec promesse de garantis fournir et faire valoir envers et contre tout aux pauvres de cette ville & parroisse seulement qui ne sont point dans l'hotel dieu de cette ville pour eux present et acceptant Messire Joseph GOURBEYRE pretre & curé de cette ville & parr^e [paroisse] d'ambert une maizon a trois etages couverte a tuilles composée de deux caves et plusieurs chambres & greniers. La ditte maison est située pres de l'église des dames religieuses urselines et au cartier de la salerie laquelle se confine a une petite Rue par ou l'on vat de l'église des religieuses urselines au ruisseau de la portette de jour. La Rue de cette ville au portal du marché de midy, le place ou est situé le puy de la salerie de nuit et une fausse Rue qui va aboutir au marché aux cheveaux de cette ville de bize sauf ses meilleurs confins s'il y en a avec ses droits aizances servitudes et appartenances quelconques aux cens mouvant de la seigneurie d'ambert toutes fois quitte d'arrerage de cens jusque huy. La ditte vente faite et consentie moynant le prix et somme de mille livres, laquelle ditte somme a été presentement payée aux dittes dame et demoiselle venderesses en espece ayant cour dans le commerce suivant l'edit. des mains et deniers de M^e George MARTIN marchand habitant au fauxbourg [faubourg] du chicot de cette ville ici present et acceptant de laquelle ditte somme de mille livres prix de la ditte vente il en fait don et remise aux dits pauvres de cette ville & parroisse sans que les dits pauvres qui sont ou seront a l'hotel dieu de cette ville puissent jamais profiter de la ditte liberalité, ni meme les

administrateurs qui sont ou seront a l'avenir proposés pour economer les revenus dudit hotel dieu. La maison sera uniquement employée ou servira de grenier pour metre les grains qui seront donnés par les fidels pour etre distribués pendant le tems d'hivers ou autres necessitées et ainsi qu'il a été determine par les reverends peres missionnaires capucins. Le dit S^r MARTIN veu qu'au cas que les administrateurs ou conseillers de l'hotel dieu de cette ville voulussent s'approprier laditte maison pour les pauvres de cette ville dans ce cas il consent que la ditte maison tourne au profit de Messieurs les pretres de cette ville & parroisse d'ambert etant son intention et que lesdits S^{rs} [sieurs] pretres puissent donner la susditte maison en rente ou afferme et qu'ils en tirent le revenus annuelement et a perpetuité a la charge pourtant que lesdits S^{rs} pretres qu'en cas qu'ils se mettent en possession de la susditte maison et qu'ils en percoivent les fruits, de dire pour le repos de l'ame ou des parents dudit S^r MARTIN des messes a haute voix a raison de cinq livres pour chacune, la retribution desquelles sera prise sur l'afferme de la maison et en diront jusque et a concurrence du montant d'icelle prealablement prelevé sur le prix de laditte assence les reparations qu'il conviendra faire a la ditte maison au moyen du susdit payement prix de la vente les dittes dames & demoiselle vendresses se sont des a present demises et devetues de la propriété et jouissance de la susditte maison en faveur et au profit des pauvres, les en constituant vrais sieurs et maîtres propriétaires incommutables. a été expressement convenus que dames & demoiselles venderesses auront liberté pendant leur vie seulement de metre le bois qui leur sera necessaire pour leur chauffage d'une année d'usance seulement dans un des bas etage de meme d'y loger les grains qui leur seront pareillement necessaires pour leur usage dans un grenier bien et duement separé pour y loger lesdits grains, sans que la dite jouissance puisse etre faite par d'autres que par elles et laquelle cessera par leur deces. Ledit S^r MARTIN se reserve aussi expressement l'usage d'une des caves qui sont dans laditte maison et ce qui se trouvera dans laditte cave appartenant audit S^r MARTIN dans le tems qu'il plaira au seigneur de l'appeler de ce monde en l'autre, en quoy que le tout consiste soit en tonneaux, vin ou autres choses, appartiendra pour lors aux dits pauvres, autres que ceux de l'hotel dieu de cette ville; ce qui a été accepte pour et au nom desdits pauvres par ledit messire Joseph GOURBEYRE pretre & curé de cette ville et parroisse y demeurant ici present, qui en a remercié ledit S^r MARTIN laquelle acceptation sentant seulement pour ce qui regarde lesdits pauvres et non pour ledits S^{rs} pretres. a l'entretènement du tout les parties s'y sont soumisses fait et passé a Ambert maison desdites dame & demoiselle venderesses ARTAUD et COLOMBIER le dix septieme jour du mois d'avril mil sept cent quarante quatre apres midy en presence du Reverend pere ZACARIE pretre capucin missionnaire etant en cette ville d'ambert et de Thomas POURRAT & Jean IMARIGEON praticiens demeurants en cette ville soussignés avec lesdites parties et a la minutte sont les signatures avec PONCHON & GLADEL notaires Royaux et plus bas est escrit controle a ambert en deux articles le vingt deux avril 1744

R. [reçu] Trois livres quatre sols. Insinué ledit jour & an en deux articles tout au long recu vingt quatre livres et

signé GLADEL & expédié par ledit GLADEL.
Notta que ledit S^r GLADEL a vendu ses minuttes au S^r
Claude BUY qui a present est chargé de la minutte en
l'année 1764 et qui depuis s'est retiré à Job.
Nous avons renouvelé l'ancienne reconnaissance au
seigneur d'Ambert en 1756 tems auquel le seigneur a fait
renouveler son terrier par MANNET feodiste.
Touts les droits de lot [lods = droits de mutation] et autres
ont été payé a M^{re} [messire] le compte [comte] de MERLE
en 1771 il en a reçu 333 livres 6 sols. »

Quelques remarques historiques

Le comte de MERLE de BEAUCHAMP, cornette des
mousquetaires du roi, épousa en 1750 Anne Marie

PEYRENC de MORAS héritière d'Abraham PEYRENC
de MORAS, seigneur d'Ambert et du pays Livradois.

Le comte de MERLE de BEAUCHAMP, étant un homme
violent, gouverna le pays et la ville de manière très dure
« au fouet comme il disait ». Il laissera un bien triste
souvenir de son action dans tout le pays et à Ambert.

Les valeurs des mesures utilisées par le curé
COLLANGETTE ont été transformées en valeurs
métriques à partir des équivalences du livre « *Les
anciennes mesures locales du massif central d'après les
tables de conversion* » par le centre de recherches
d'histoire des entreprises et des cellules locales sous le
direction de P CHARBONNIER. (Ed. PUBP 1990)

ATTENTION AUX BIENS DOTAUX L'exemple de la succession PACROS – ACHARD

par Arlette PACROS (CGHAV-2478)

La réponse apportée par J.F. CROHAS dans le précédent
numéro à la question 124-14349 sur les familles
SEPTIER-PACROS a permis de préciser l'ascendance du
coté SEPTIER.

Pour ma part, je me suis penchée sur la descendance
PACROS en étudiant le procès intervenu entre les familles
PACROS et ACHARD à la suite de la contestation, portée
le 09.03.1839 par Marie ACHARD devant le tribunal
d'Ambert, de la vente de ses biens dotaux par son défunt
mari.

Rappelons que le régime dotal était un régime matrimonial
dans lequel la jouissance des biens dotaux appartenait au
mari qui les administrait en vue de subvenir aux besoins du
ménage, mais qu'ils bénéficiaient d'une protection
particulière puisqu'ils étaient inaliénables, imprescriptibles
et insaisissables. Ils devaient passer aux héritiers de
l'épouse ou, à défaut, retourner à sa famille. Ils se
diffénciaient ainsi des biens dits paraphernaux qui
étaient les biens personnels de l'épouse laissés à sa
jouissance et à son administration.

La chronologie des évènements

Marie ACHARD née le 6 février 1757 à Grandval, était le
cinquième et dernier enfant du couple Pierre ACHARD –
Marie FORCE. Quatre garçons l'avaient précédée :
Charles, Blaise, Claude et Damien.

Elle épouse Antoine PACROS (né le 20.12.1748) le
25.01.1780 à Saint Amant Roche Savine après un contrat
de mariage passé le 03.12.1779 par lequel elle est dotée de
tous les droits qui lui sont échus par le décès de son père.

- Le 25.06.1793 Antoine PACROS vend à Damien
ACHARD, son beau-frère, tous les droits de Marie
ACHARD, son épouse, dans la succession de Pierre
ACHARD et de Marie FORCE, père et mère de cette
dernière, moyennant la somme de 700 livres dont l'acte
porte quittance.
- Le 13 floréal an V, il est procédé au « payage » de la
succession de Pierre ACHARD. Damien ACHARD y
figure pour prendre le deuxième lot revenant à Marie

ACHARD épouse PACROS et pour ce lot, il lui est
attribué cinq héritages qui plus tard feront l'objet de la
demande en désistement.

- Le 4 septembre 1728, Antoine PACROS décède et le
18.02.1829 ses enfants renoncent à sa succession
- Le 09.03.1839, Marie ACHARD forme une demande en
nullité de la vente de ses biens dotaux intervenue en
1793 contre les représentants de Damien ACHARD, et
assigne les sieurs Jacques CONVERT, Pierre COMBE et
Maurice MERIGEON, détenteurs de ces biens pour les
avoirs acquis de Damien ACHARD ou de ses héritiers,
afin de les faire condamner à se désister à son profit.

Marie ACHARD a ainsi 82 ans lorsqu'elle se préoccupe de
ses biens dotaux dont son mari a disposé illégalement au
profit de son beau-frère alors qu'elle avait 33 ans ! C'est
donc moins les enfants que les petits-enfants de Marie et
de Damien, les cousins issus de germains, qui vont se
trouver face à face.

Les héritiers de Marie ACHARD, veuve Antoine PACROS

Ce sont 6 de ses 11 enfants, mais surtout leurs ayants droit :

- les hoirs de Jeanne Marie PACROS, °22.10.1780 Saint-
Amant-Roche-Savine (SARS) x 08.02.1802 à Vertolaye,
veuve de Claude SEPTIER, dont François x Françoise
GRENOUILLET, dont Marie SEPTIER.
- Antoinette VESSIERE, veuve de François PACROS
(°23.04.1783 SARS, + 09.12.1827 Cunhat, x 26.10.1819
SARS) héritière pour ¼ de sa fille Anne et ses enfants
Marie et François
- Anne GARDI, veuve de Jacques PACROS (°13.03.1785
SARS, + 12.3.1853 Lyon x 20.09.1813 Echandélylys), °
19.05.1798 Echandélylys + 27.11.1878 Lyon, tutrice de
Françoise et Vital et ses enfants Antoinette, Pierre
François.
- Guillaume COMBRIS, veuf Claudine PACROS
(° 25.12.1786 SARS, x 19.11.1829 SARS) et sa fille
Claudine.
- Marie PACROS, °02.04.1792 SARS, + 04.03.1856
SARS, x 26.10.1819 SARS Joseph SUJOBERT

- Antoinette PACROS (° 1800) x Antoine GOUTTE

Les 5 autres enfants du couple semblent être décédés sans descendance : Marie Françoise (° 23.02.1782), Blaise (° 18.05.1789), Vital (° 20.04.1794), François (° 09.02.1791) et autre Vital (° 24.11.1797)

Les héritiers de Damien ACHARD x Michèle FOURT

Sont partie au procès

- les enfants de Blaise ACHARD (° 05.06.1779 Chapelle Agnon) x Jeanne CHENENAILLE : Charles, Jean et Anne ACHARD
- Charles ACHARD (°28.05.1782 Chapelle Agnon) x Anne LAFONT et leurs filles Claudine (x Guillaume DALIGNE) et Marie (x François POUTIGNAT)
- Pierre ACHARD l'aîné, (°01.06.1786 La Chapelle Agnon + 03.08.1821) x1 Anne GRENIER, x2 Marie DEBARGE, et les 2 enfants du second lit : Marie et Blaise
- les héritiers de Marie ACHARD x Etienne MIOLANE : Jean, prêtre à Job, Michèle, Antoine et Etienne MIOLANE
- Pierre ACHARD le jeune x Anne GRANET et leurs enfants : Marie et Jean

Les tiers, partie au procès

Depuis la transaction intervenue entre les 2 beaux-frères, les biens réclamés avaient été l'objet de plusieurs cessions :

- Le 06.12.1826, vente par Marie DEBARGES veuve Pierre ACHARD à Maurice MERIGEON d'un pachier appelé Carcasse pour 950 F.
 - Le 26.04.1828, vente par Damien ACHARD à Antoine COMBE d'une terre dite La Vernière pour 720 F
 - Vente d'un autre pachier et d'une terre à Pierre COMBE
- Ces tiers détenteurs s'en remettent sur le fond à la sagesse du tribunal mais demanderont à être indemnisés par les héritiers de Damien ACHARD.

Les décisions de justice

Il ne m'a pas été possible à ce jour de reconstituer l'ensemble de la procédure. En voici les principaux éléments :

- Un jugement du 11.08.1834 (qui sera confirmé par arrêt du 26.08.1847) prononce le désistement des immeubles compris dans la vente consentie le 26.04.1828 par Damien ACHARD à Antoine COMBE au prix de 720 fr , ceux compris dans la vente du 06.12.1826 faite par Marie DEBARGE, veuve de Pierre ACHARD à Maurice MERIGEON au prix de 950 fr , et ceux compris dans la vente à Pierre COMBE
- Un jugement par défaut du 09.03.1839 prononce la nullité de la vente des biens dotaux de 1793.
- Entre 1839 et 1854, plusieurs jugements interviennent entre les héritiers de Marie ACHARD et ceux de son frère Damien, mais aussi entre les héritiers de Damien car, pour corser le tout, sa fille, autre Marie ACHARD, avec son mari Etienne MIOLANE, avait vendu à ses frères les droits lui revenant sur la succession de son père !
- Dans cette même période, plusieurs enfants de Marie ACHARD, fille de Damien, renoncent à la succession de leur mère
- Enfin, le 11 août 1854, un jugement contradictoire du tribunal d'Ambert confirme l'annulation de la vente du 25.06.1793, condamne CONVERT, COMBE et MERIGEON à se désister des héritages par eux indûment détenus avec restitution de jouissance depuis le 04.09.1828, date du décès d'Antoine PACROS, et fixe l'indemnisation qui leur est due.

Comment expliquer la longueur de cette affaire ?

Celle-ci n'a débuté qu'après le décès d'Antoine PACROS. Elle a probablement été initiée par les enfants, voire les petits-enfants, des deux beaux-frères qui ont conclu la vente du 25.06.1793. Par ailleurs, la situation juridique du régime dotal pouvait paraître incertaine dans les années qui ont suivies la Révolution avant d'être consolidée par le Code Civil.

Toujours est-il que cette procédure nous a permis de présenter la descendance ACHARD-PACROS dans un contexte bien particulier.

La rédaction de cet article s'est appuyée d'une part sur la transcription du jugement du 28.06.1854 communiquée par Paul ACHARD, descendant direct de cette famille ACHARD et d'autre part sur l'étude des actes d'état civil obtenus avec l'aide de plusieurs bénévoles. Qu'ils en soient ici remerciés.

DROIT ÉCRIT ET DROIT COUTUMIER

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (CGHAV-1860)

Les articles de Me Gabriel SEGRET et d'Alain ROSSI sur les successions et les partages parus dans le précédent numéro et celui d'Arlette PACROS, qui précède, sur les conséquences possibles du régime dotal, m'ont conduit à quelques réflexions sur le thème : « droit écrit – droit coutumier ».

Rappelons que le droit romain, à l'origine du droit écrit, avait disparu de la quasi-totalité de la France après les invasions, au profit d'un droit d'inspiration germanique plus communautaire, faisant une place importante à la famille au sens large, et qui a donné naissance à nos

coutumes. A partir du XIII^e siècle, et de l'École de Bologne, le droit romain fait un retour, sous une forme renouvelée, qui va s'avérer imparable. Au départ pourtant, les rois de France essaient de le contrecarrer, car il est devenu le droit de l'Empire Romain-Germanique.

Philippe-Auguste obtint même du pape que l'enseignement du droit romain soit interdit à l'Université de Paris ; mais, quelques années après, il sera enseigné à Orléans. La supériorité du droit romain sur le plan technique, et sa meilleure adaptation à l'évolution de la société vont lui permettre de s'imposer, notamment avec ses deux actes

emblématiques que sont le testament en matière successorale et le régime dotal comme convention matrimoniale.

Successions et partages

Il est vrai que le testament est d'un usage quasi systématique dans les pays de droit écrit et très peu utilisé en pays de coutume en raison de l'importance de la « légitime ». Celle-ci tient à l'esprit même du droit coutumier qui vise à protéger l'ensemble de la famille et qui se matérialisait par la « réserve lignagère », mais aussi par le « retrait lignager » c'est-à-dire le droit pour un héritier du vendeur de racheter des propriétés que ce dernier aurait vendues dès lors qu'elles provenaient d'une lignée qui leur était commune, et moyennant, bien sûr, indemnisation des acheteurs.

Le droit écrit confère, au contraire, une autonomie plus grande à la volonté du défunt dans la transmission de ses biens. La légitime y est plutôt perçue comme une atteinte à la liberté du testateur et elle est donc forcément plus limitée. Les héritiers légitimaires y sont aussi plus proches par les liens du sang, et donc en nombre beaucoup plus réduit.

Le recours aux stipulations d'un contrat de mariage en Auvergne n'est donc pas seulement un moyen de contourner l'importance de la légitime en vue d'assurer la survie de l'exploitation familiale. C'est une pratique culturelle bien enracinée qui tient aussi au fait que l'on se méfie des testaments, toujours révocables du vivant du testateur et souvent influencés par l'homme d'église qui est présent dans les derniers moments de la vie. Le recours au contrat de mariage permet d'éviter les incertitudes sur l'avenir au gré des fantaisies du testateur. C'est aussi le moyen de réussir une belle alliance en garantissant l'avenir de celui qui est institué. Ces avantages font que l'institution contractuelle était aussi parfois pratiquée en pays de droit écrit.

La Révolution abolit « la faculté de disposer de ses biens, soit à cause de mort, soit entre vifs, soit par donation contractuelle en ligne directe ». Elle voyait là des pratiques aristocratiques permettant d'avantager un enfant au détriment des autres, oubliant qu'elles s'étaient répandues dans les milieux bourgeois et paysans. Avec la succession *ab intestat* (sans testament), elle reprenait l'idée des anciennes coutumes selon laquelle le chef de famille n'est pas le maître absolu, mais le gérant passager des biens familiaux qu'il a le devoir de transmettre à la génération suivante.

Le Code civil rétablit le testament et l'institution contractuelle sous le nom de « donation des biens à venir », (celle-ci ne pouvant intervenir que dans le cadre d'un contrat de mariage), mais il fixa la quotité disponible en fonction du nombre d'enfants, indépendamment du mode de transmission.

Les régimes matrimoniaux

En droit écrit comme en droit coutumier, l'objectif est de maintenir les « héritages » dans la famille dont ils sont issus, mais on retrouve des différences importantes toujours liées à l'esprit plus individualiste ou plus communautaire de ces droits.

En droit écrit, le régime dotal garantit la stricte séparation des patrimoines et exclut toute communauté. La dot est inaliénable, mais le mari a le pouvoir exclusif de l'administrer et d'en percevoir les revenus, la femme mariée étant juridiquement incapable. Au décès du mari, la veuve reste en possession de sa succession jusqu'au remboursement intégral de sa dot pour lequel elle passe avant les autres créanciers. Ce n'est que lorsqu'elle ne pouvait vivre avec les revenus de sa dot que les Parlements lui reconnaissaient généralement un usufruit sur le quart des biens du mari.

En pays coutumier, le régime le plus répandu est la communauté des meubles et des acquêts qui prend place à côté des biens propres des deux époux. Au décès du mari, la femme a un usufruit sur la moitié des biens de la communauté. Cet usufruit peut aussi porter sur une partie des biens propres du mari : c'est la pratique du douaire.

En droit écrit, le mari peut effectuer des donations (toujours révocables) en faveur de son épouse. En droit coutumier, ces libéralités unilatérales ne sont généralement pas admises (sauf, toutefois, dans certaines parties de l'Auvergne). Il est seulement possible aux époux de se donner mutuellement, par un acte unique et irrévocable, la part du premier mourant dans les meubles et les acquêts de la communauté : c'est le don mutuel qui place les époux à égalité.

Le régime dotal ne fut pas modifié sous la Révolution et ne suscita pas de grands débats, comme ce fut le cas du testament. Il est vrai que les pouvoirs du mari étaient plus encadrés que ceux du père et, de toute façon, les abus d'autorité du mari sur sa femme n'étaient pas redoutés à l'époque comme ceux du père sur ses fils.

Le Code Civil a maintenu le régime dotal à côté de la communauté, bien que l'inaliénabilité de la dot fût déjà dénoncée comme un non sens économique. Ce régime allait décliner rapidement dès le XIX^e, mais il fallut attendre la loi du 15 juillet 1965 pour prohiber les stipulations de dotalité « *tout en évitant une abolition brutale du régime historique des régions du Midi* ».

En conclusion

Après avoir tenté de mettre en évidence la spécificité de ces droits, il convient toutefois de rappeler en terminant que :

- les coutumes étaient différentes d'une province à une autre (et souvent au sein d'une même province, avec des coutumes « locales » comme c'était notamment le cas en Auvergne), mais le droit écrit aussi, surtout s'il relevait de Parlements différents : les règles juridiques appliquées en Provence n'étaient pas identiques à celles qui régissaient les régions du Sud-ouest par exemple
- les influences réciproques entre droit écrit et droit coutumier ont été très importantes, notamment au moment de la rédaction des coutumes au début du XVI^e siècle ; il ne pouvait en être autrement puisqu'ils se sont côtoyés durant des siècles, tout particulièrement en Auvergne.

Note : l'acte de donation d'un mari à sa femme, que nous vous avons présenté en rubrique Paléographie, dans le n^o 125, est une « fausse donation » puisque l'épouse n'a pas le droit d'en disposer, mais doit le transmettre au fils aîné (il s'agit donc d'un « fidéicommiss »).

LA TANTE « NANETTE » QUI DEVAIT S'APPELER JOSEPH ou les « dégâts collatéraux » de la naissance d'une paroisse au milieu du XIX^e siècle

par Jean CHARDON (CGHAV-2856) et Jean François CROHAS (CGHAV-739)

« en hommage, à travers les siècles à tous les habitants du haut de la paroisse de Marat »

Plantons le décor

Janvier 1854, la commune de St Pierre la Bourlhonne n'existe pas encore. Les villages de la montagne : Chez Peyre, la Bourlhonne, Beauchaud, etc ... font partie de la grande (plus de 3.000 habitants) commune de Marat, qui s'étend des rives de la Dore à proximité d'Olliergues, au col de la Chamboîte, proche de Pierre sur Haute.

Depuis 1833, une chapelle est édifée Chez Peyre, aux frais et dépens des habitants du haut de la commune de Marat. Cette chapelle est bénie par Monseigneur Louis-Charles FERON, évêque de Clermont, le 29 août 1834, elle est dédiée à la Sainte Vierge. Quelle belle fête avec bénédiction de cloche et repas en commun ! Cette chapelle d'abord desservie par l'un des deux vicaires de Marat, obtient en Juin 1837 la nomination d'un prêtre à demeure l'abbé Paul-Mathieu BOSTVIRONNOIS, né à Saillant le 3 juillet 1801, ordonné prêtre le 27 mai 1825 et en Juillet 1837 il ouvre le premier registre paroissial de la nouvelle paroisse, qui sera la future commune, connue actuellement. Les baptêmes et autres sacrements se font à St Pierre la Bourlhonne, par contre, tous les actes d'État Civil, naissances, mariages, décès, sont enregistrés en mairie de Marat. Il en sera ainsi jusqu'en 1866

Comment Annette à Saint Pierre devint Joseph à Marat

En 1854, le curé Jacques Marie BOURGADE, successeur de l'abbé BOSTVIRONNOIS depuis septembre 1844, tient de son mieux les registres paroissiaux. Le premier acte de l'année 1854 est le suivant : « *L'an mil huit cent cinquante quatre et le six Janvier a été baptisé Annette Virginie Ossedat, fille légitime de Joseph et de Marie Sollélis, du lieu de la Bourlhonne. Le parrain est Pierre Ossedat et la marraine Annette Sollelis, lesquels ont déclaré ne pas savoir signer* ». Le parrain est le grand-père paternel, par contre la marraine n'est pas identifiée, peut être une tante maternelle.

En mairie de Marat, l'acte n° 3 en date du 6 janvier 1854 est ainsi libellé : « *L'an mil huit cent cinquante quatre et le huit Janvier, à huit heures du matin, par devant nous, Pierre Monteilhét, notaire, maire et officier de l'Etat Civil de la commune de Marat, canton d'Olliergues (Puy de Dôme); est comparu Pierre Ossedat âgé de soixante ans aïeul de l'enfant, présent à l'accouchement. Lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né avant-hier à St Pierre la Bourlhonne, domicile de ses père et mère et auquel il a déclaré donner le prénom de Joseph. Lequel enfant est de Joseph Ossedat, sabotier au dit lieu, absent momentanément du pays et de Marie Goddon son épouse. Ladite déclaration et présentation faite en présence de Guillaume Carrait, quarante ans cousin de l'enfant, sabotier et de François Dischamp, cultivateur non parent, tous deux habitant ledit St Pierre la Bourlhonne, commune*

de Marat. Le déclarant et les témoins enquis de signer ont déclaré ne le savoir faire, et lecture faite du présent acte que nous avons signé. Le Maire. »

A cet acte, il est rajouté plus tard : « *Par jugement du Tribunal civil d'Ambert du 19 Juillet 1893, l'acte ci-contre a été rectifié en ce sens que l'enfant qui y est désigné comme étant de sexe masculin prénommé Joseph, doit être dit du sexe féminin et porter le prénom d'Annette qui sont les seules indications exactes. Le maire Duranton Lachassagne.*

Il n'est pas interdit de penser que le maire de 1893 devait « savourer » une petite vengeance en rectifiant ainsi une « erreur » de celui qui devait représenter pour lui un ennemi familial. En effet entre 1831 et 1903 François Claude DURANTON, fervent républicain alterna au siège de maire avec le père, Pierre puis les fils, Michel Claude Ambroise et Félix Joseph MONTEILHET, famille plutôt traditionnellement monarchiste et cléricale.

L'acte et sa mention marginale divergent donc de l'acte de baptême, car la mère d'Annette est Marie SOLLÉLIS, mariée à Joseph OSSEDAT le 12 juillet 1852 à Marat et non pas Marie GODDON.

Pourquoi l'acte de naissance à la mairie de Marat porte-il des mentions erronées, sur le sexe et le prénom de l'enfant, ainsi que sur le nom de la mère ? Nous n'avons actuellement, pas de réponse incontestable, seules des hypothèses peuvent être envisagées.

L'absence du père est justifiée, les OSSEDAT, famille de sabotiers, partaient, l'hiver, pour la Corrèze, ou ils exerçaient pendant 6 ou 7 mois de septembre à mai, leur activité. Deux des enfants de Joseph, Jean, frère cadet d'Annette et N. se sont mariés et implantés à Merlines, où ils sont décédés. Il est logique, que ce soit le grand-père, âgé de 60 ans, qui aille à Marat, déclarer la naissance de sa petite fille, premier enfant du couple. Alors ?

- 1- Pierre fait une déclaration correcte, mal retranscrite par le maire. L'acte est très bien calligraphié et rédigé sans rature par le maire qui est aussi notaire. Trois erreurs consécutives ; sexe de l'enfant, prénom, nom de la mère, semblent impossibles. Si le grand-père ne sait pas lire, il comprend le français, et, sans doute, Pierre MONTEILHET a dû lui relire ce qu'il avait écrit.
- 2- Maître Pierre MONTEILHET, âgé de 74 ans (il mourra le 12 avril 1854) a retranscrit fidèlement ce que lui a dit Pierre OSSEDAT, même si Monsieur le Maire de Marat n'avait que peu d'estime et de sympathie pour les gens de la Bourlhonne, qui lui créaient beaucoup d'ennuis avec leur projet d'indépendance.
- 3- L'état d'ivresse de Pierre et des deux témoins ; en effet, pour aller de la Bourlhonne à la mairie de Marat,

distantes de six kilomètres, il fallait emprunter de mauvais chemins, jalonnés de nombreux hameaux où Pierre et ses deux acolytes étaient connus et pouvaient trinquer tout en annonçant l'heureux évènement.

Cependant, la déclaration est datée du huit janvier, à huit heures du matin, soit le surlendemain de la naissance et du baptême d'Annette ou le grand-père était parrain !... est-ce la petite gniolle qui accompagnait le café ?...de plus, il est difficile d'imaginer Maître Pierre MONTEILHET établir un acte sur les déclarations de trois individus ivres..., d'autre part, l'acte précise : « nous a présenté un enfant de sexe masculin ». Il est fort probable que le nouveau né soit resté à Saint Pierre, la formule est de pure forme et conforme dans sa rédaction aux instructions données aux officiers d'État Civil. Sans connaître le temps qu'il faisait ces jours là, il est raisonnable de penser que personne n'aurait pris le risque de faire deux fois six kilomètres par des mauvais chemins en plein début janvier, qui plus est à six ou sept heures du matin.

- 4- Est-ce un pari imbécile ou une plaisanterie d'un goût douteux de la part du grand-père ? Peu probable, il devait être fier de présenter sa première petite fille, même s'il en avait préféré que ce fut un garçon. Peut être avait-il l'impression de prendre son désir pour une réalité.
- 5- Est-ce une vengeance ? Depuis de nombreuses années, les habitants de la montagne demandent à ce que St Pierre soit érigée en commune autonome. Ils se heurtent à l'intransigeance des maires de Marat ; Maître Pierre MONTEILHET, qui ne veut rien entendre et de Me François Claude DURANTON LACHASSAGNE de décembre 1848 à juillet 1851. Pierre OSSEDAT (dit aussi « Genès ») est certainement un fervent partisan de cette création (en 1833, il fut un des premiers souscripteurs pour l'érection de la chapelle et de la paroisse).
- 6- Enfin, il semble que durant cette période au milieu du XIX^e siècle la rédaction des actes en mairie de Marat souffre de plusieurs erreurs de prénoms, fantaisie personnelle des rédacteurs, confusion entre le prénom « d'usage » et celui déclaré sur les registres. Pourquoi sur un acte de naissance ? Le rédacteur utilise pourtant ce qui pourrait être le nom d'usage de la mère de l'enfant. La aussi difficile de trancher à 150 ans de distance.
- 7- Curieusement l'enfant prenait à Saint Pierre le prénom de sa grand mère maternelle ; Anne FOURNET FAYAS et bien sur de sa marraine, alors qu'à Marat c'était le prénom de son père et de son grand père maternel : Joseph BRUGUIERES.

Sans doute ne saurons nous jamais ce qui s'est passé, ce qui a motivé les uns ou les autres. Pourquoi cette déclaration fantaisiste du grand-père ?

La déclaration supposée fantaisiste, de Pierre OSSEDAT, n'était-elle pas préméditée ? Dans son esprit, et certainement chez beaucoup de ses amis, le fait d'être obligé de parcourir 6 ou 7 kilomètres en plein hiver, au travers de mauvais chemins pour déclarer aussi bien une naissance, qu'un décès pourrait perturber sérieusement la crédibilité de cette déclaration. L'acte de baptême

d'Annette étant rédigé sans erreur, le jour même de sa naissance est la preuve que la proximité d'une mairie permettrait d'avoir des actes d'État Civil indiscutables.

La délibération du Conseil Municipal du 17 août 1855 confirme ce constat. La décision suivante, approuvée par les 17 conseillers est prise. « *Le Conseil ayant pris ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans la demande de la deuxième section, ... non seulement la tenue régulière des registres de l'État Civil, dans l'intérêt des individus et des familles, mais encore, pour l'intérêt du bon ordre et de la tranquillité publique ; l'exécution rigoureuses des lois et règlements de police, a voté à l'unanimité la nomination dans ladite section de la montagne, d'un Adjoint Spécial chargé de remplir, cumulativement les fonctions d'Officier de l'État Civil et d'Officier de Police.*

Nous ne saurons, sans doute jamais le tin mot de cette histoire...

La tante Nanette est décédée à la Bourlhonne en 1920, elle avait quatre sœurs et quatre frères, dont le grand-père maternel de Jean CHARDON, Jean OSSEDAT. Jean CHARDON a bien connu Augustine et Jean Baptiste, les deux plus jeunes enfants, sans doute, connaissaient-ils cet évènement ainsi que la légende qui avait motivé l'action des trois compères. Il n'en a jamais entendu parler, il n'a découvert cette difficulté, soit technique, soit psychologique, que très récemment, en consultant les actes de l'époque, dans le but de rédiger la généalogie de la famille.

Cependant, il demeure l'erreur à propos du patronyme de la mère de *tante Annette*. Le jugement du tribunal civil ne le rectifie pas, en date du 19 juillet 1893 ... L'épouse de Joseph OSSEDAT est sans contestations possibles depuis le 12 juillet.1852, Marie SOLLÉLIS (conforme à l'acte de baptême) et non pas Marie GODDON. Est-ce une méthode très utilisée à l'époque pour situer Marie au sein de sa propre famille. En effet Marie SOLLÉLIS est la fille d'Antoine SOLLÉLIS et d'Antoinette GODON-PILLIÈRE. Marie était-elle dite « *la Marie de chez Godon* » ? Les actes de l'époque sont très souvent formulés ainsi et Pierre OSSEDAT n'a pas jugé bon de rectifier ou s'est permis cette fantaisie, profitant du fait que le maire, Pierre MONTEILHET ne connaissait probablement pas très bien cette famille du haut de la commune.

Au mariage d'Annette le 23 juillet 1893, ainsi qu'à son décès le 07 novembre 1920, les registres d'État Civil, en mairie de St Pierre la Bourlhonne, portent l'information suivante : « *fille de Joseph et de Marie Goddon* ». Alors que le même jour, sur les registres de l'église de Saint Pierre la Bourlhonne, elle est « *fille de Joseph Ossedat et de Marie Sollelis* », fidèles en cela aux registres précédents.

Les actes précédents n'ayant pas été rectifiés, sur ce point, les actes suivants ne pouvaient que reprendre cette erreur, le livret de famille n'existant pas encore à cette époque.

Reste cependant à rechercher ce qui a pu se passer pour « Joseph » pendant 39 ans de 1854 à 1893. En effet un garçon est soumis à la conscription, comment a pu se résoudre cette erreur d'État Civil.

Les protagonistes

1. Annette OSSEDAT, ° 06.01.1854 Saint-Pierre-la-Bourlhonne (63), y + 07.11.1920
2. Joseph OSSEDAT, ° 06.02.1816 Marat (63) y x 12.07.1852
3. Marie SOLLELIS, ° av. 1836
4. Pierre OSSEDAT, ° 11.08.1785 Marat (63), La Bourlhonne, y x 25.05.1813
5. Jeanne BRUGIERES, ° 11.08.1788 Marat, Beauchaud
6. Antoine SOLLELIS, + 26.11.1835, x av. 1812
7. Antoinette GAUDON PILLERE
8. Benoît OSSEDAT, ° 1740/1763, + ap. 1813, x Marat 02.06.1778
9. Marie CHAMBAS, ° av. 1763 Olmet, + 1778/1788
10. Joseph BRUGIERES
11. Anne FOURNET-FAYAS, ° av. 1763, + ap. 1778....
12. Sébastien SOLLELIS, ° 04.01.1748 Marat, La Bourlhonne, + ap. 1769, x Marat 30.05.1769
13. Marguerite CHARDON, ° 1744/1754, + ap. 1769
16. Durand OSSEDAT, ° 1711/1725, + ap. 1778, x Marat 29.02.1740
17. Marie CHAMBON-ROYRE, ° av. 1725 Vertolaye, + ap. 1778
18. François CHAMBAS, ° av. 1748, + ap. 1778, x av. 1763
19. Marie FONTBONNE, ° av. 1748, + ap. 1778
22. Jean FOURNET-FAYAS, ° 22.05.1728 Job, Les Beaux, + 1801, x Olmet 09.10.1753
23. Marie IGONIN, ° av. 1737, + ap. 1785
24. Benoît MARCHOU SOLLELIS, ° 1716/1730, + 1745/1769, sabotier, x Marat 01.03.1745
25. Jeanne COSTE, ° 1724/1730, + 1745/1757
26. Mathieu CHARDON, ° av. 1729, + 1744/1761, x Marat 17.02.1744
27. Marguerite BOUCHET, ° av. 1729, + ap. 1784
32. Genest OSSEDAT, ° av. 1691, + 1753/1759 x Marat 13.11.1711
33. Claudine VAISSIERE, ° 1684 Olmet, + 05.11.1764 Marat
34. Antoine CHAMBON-ROYRE, ° av. 1710, + av. 1740 x av. 1725
35. Jacqueline DELASCHAMP, ° av. 1710, + 1740/1749
44. Antoine FOURNET-FAYAS, ° 19.02.1704 Job, Les Beaux, + 04.03.1767 Olmet, La Marelle x Job 30.05.1724
45. Jeanne MARRET, ° 03.02.1703 Job, Les Beaux
48. Sébastien SOLLELIS, ° av. 1701, + ap. 1757, x Marat 22.06.1716
49. Marie PEGEON, ° av. 1701 Olmet, + 1745/1757
50. Antoine COSTE, ° av. 1709, + 1738/1744, sabotier x Marat 28.02.1724
51. Antoinette TARIT, ° av. 1709 Marat, La Fortiche + 1766/1801
52. Julien CHARDON, ° 1677, + 1724 Marat, Le Vivier, marchand, x Job 11.11.1697
53. Marie Marthe BEAL, ° 1673 Job, les Beaux, + 08.03.1743 Marat, La Cartade

54. Jean BOUCHET, ° 16.12.1674 Vertolaye, La Roye + 11.02.1756 Marat, les Granges, x Vertolaye 09.04.1717
55. Marie MONET, ° av. 1702, + 10.01.1756

En conclusion

Il faut manier avec prudence les registres paroissiaux et les actes d'État Civil, bien que ce soit des actes officiels. Nos ancêtres vivaient au jour le jour et n'étaient pas aussi compliqués que nous le sommes trop souvent. Ils avaient parfois des comportements difficiles à expliquer aujourd'hui, liés souvent aux conditions particulières de leur existence. Ils n'étaient pas aussi envahis par le formalisme qui fait notre quotidien en ce début du XXI^e siècle. Plus de 150 ans après cet épisode d'un événement qui a marqué la vie de deux communautés, ces quelques lignes veulent nous faire toucher du doigt la difficulté de connaître nos ancêtres et à plus encore, essayer de les comprendre

Nous ne saurions trop recommander aux jeunes générations qui s'intéressent à leurs origines, de bien écouter, noter et garder en mémoire les anecdotes contées par les « anciens », ce que nous n'avons malheureusement pas toujours fait. Si nous avons su écouter ce que nos anciens essayaient de nous dire, nous connaîtrions beaucoup mieux leur vie quotidienne et celles de ceux qui les ont précédés.

Il est courant de citer le proverbe : « *un vieux qui meurt, c'est une bibliothèque qui disparaît* ». D'Afrique ou d'ailleurs il est plein de bon sens. Tout ne peut être écrit, tout ne peut être lu. Annette a probablement raconté cette période de sa vie et son grand père a sûrement narré plus d'une fois, peut être un soir au coin du feu, ce « bon tour » qu'il a joué un matin de janvier 1854 à ce vieux tabellion du bourg ; qui s'en souvient ? Si les vieilles pierres de « Chez Peyre » pouvaient parler que nous diraient elles, mais les murs n'ont pas d'oreilles, hélas pour nous.

Bibliographie

COSTE, Abbé Félix, *Notice sur la fondation de la paroisse et de la commune de Saint Pierre la Bourlhonne*, 1929

CROHAS, Jean-François, *Mémoire de Marat*, 2004, Editions de la Montmarie

POUZET, Pierre-Lucien, *Différentes familles de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye*, tome I et II, CGHAV 2003 et 2004

POUZET, Pierre-Lucien, *Généalogie des familles BEAL*, CGHAV 2001

Divers relevés des paroisses de Marat, Vertolaye, ... CGHAV

Registres paroissiaux de St Pierre-la-Bourlhonne

Registres d'État Civil de Marat et de St Pierre-la-Bourlhonne

LA GRÊLE ET LE SORCIER EN 1759 EN BASSE AUVERGNE

par Bruno PELLISSIER de FELIGONDE (CGHAV-616)

Observations météorologiques en Basse Auvergne, de février à fin novembre 1759, rédigées à l'attention de la Société académique des Sciences et Belles Lettres de Clermont-Ferrand, par Michel Pellissier de Féligonde.

En plus des notes sur le baromètre, le thermomètre, le temps observé, on y trouve des notes dites historiques sur les événements à Clermont :

Février : On continue à combler les fossés et aplanir les boulevards dans la partie de Saint-Genès.

Ce jour a été marqué par l'événement le plus funeste et le plus inhumain qui puisse arriver ; Mademoiselle Champflour, fille d'un mérite reconnu et d'une vertu sans reproche a été assassinée de quatre coups de poignard par Roussillon chanoine de la cathédrale, à onze heures du soir, dans le cabinet d'assemblée, en présence de Madame sa mère, deux de ses frères et plusieurs autres personnes. Ledit Roussillon était depuis long temps ami de la maison et avait soupé et fait une partie de jeu chez Madame Champflour.

Lune de février : Le 20, Messieurs de la Cathédrale ont nommé au canonicat de Roussillon le fils de Monsieur (Clary) de Saint Angel, étudiant de Toulouse ; On a dit que Roussillon avait résigné au curé de Saint Avit dans sa fuite.

Le 1^{er} mars : Mr l'abbé de Laire, prevost de la cathédrale est mort dans sa 90^e année de son âge, 72 de canonicat et 50^e de prévôté. Le 2, l'abbé Champflour de B ? a été nommé prevost de la cathédrale...

Le 8 avril Mgr l'évêque a fait l'ouverture du jubilé dans l'église cathédrale...

Le 16 avril Mr de Lastic, évêque de Comminges, a officié pontificalement à la cathédrale..

Le 17 avril il a gelé fort à glace ; tous les noyers qui sont dans les (cours) ont eu beaucoup de mal ; Les fruits à noyaux ont été fort endommagés.

Mai : le 4 mai ma femme* est partie pour Paris avec Madame de Saint Angel dans une chaise de poste et y ont mis des chevaux de messagerie.

On a cru sentir un tremblement de terre le 13, mais peu de gens s'en sont aperçus.

Mr de la Michodière est arrivé le 27 et a été fêté...

* Elisabeth Dufour de Villeneuve, seconde épouse de Michel de Féligonde

Le 2 juin Mr Guaitte chanoine est mort. Mr Poisson chanoine de Saint Genès a été nommé à sa place le ?

Le 7 juin à 2 heures du matin on s'est aperçu que le feu avait pris chez Mr le Président ; les flammes sortaient déjà par les fenêtres de l'antichambre du cabinet d'en haut malgré les secours qu'on y a apporté ; Le grand corps de logis a été consumé dans moins de quatre heures ; On n'a pu sauver que quelques meubles des appartements qui joignent l'intendance et l'argent et quelques papiers du cabinet de Madame de Roussille ; Toute la maison du premier Président était à la campagne ; il n'était resté que le Suisse et la gouvernante.

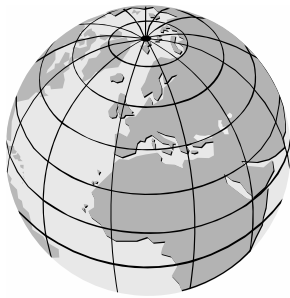
, mort d'une épidémie de typhus le 11 avril 1767.

Le 21 un nommé Mr Lacour commis par les entrepreneurs de la carte générale des provinces de France, étant venu pour continuer ses opérations, voulut s'établir sur une (hauteur) appelée Montgâcon près de Maringues ; Il y était déjà venu il y a quelques années en 1756 et malheureusement après ses opérations la grêle avoit ravagé ce païs. Le peuple le prit pour un sorcier et le voyant recommencer à planter des signaux il fut averti de s'en aller et sur son refus il fut assailli de coups de pierre et obligé de se réfugier à Maringues. Il porta ses plaintes à Mr l'intendant et demanda main forte. Quoi qu'il eut été conseillé de ne pas y retourner, il voulut recommencer ses opérations, mais il fut délogé encore plus vite que la première fois et on lui cassa ses instruments. Les informations qu'on a faites sur ce délit portent toutes que ce Mr (revoit ?) regardait le ciel et appelait la grêle. Malheureusement le 22 il a grêlé très abondamment dans tout ce canton, ce qui a convaincu d'une certitude métaphysique les gens de ces villages que Mr Lacour est un sorcier.

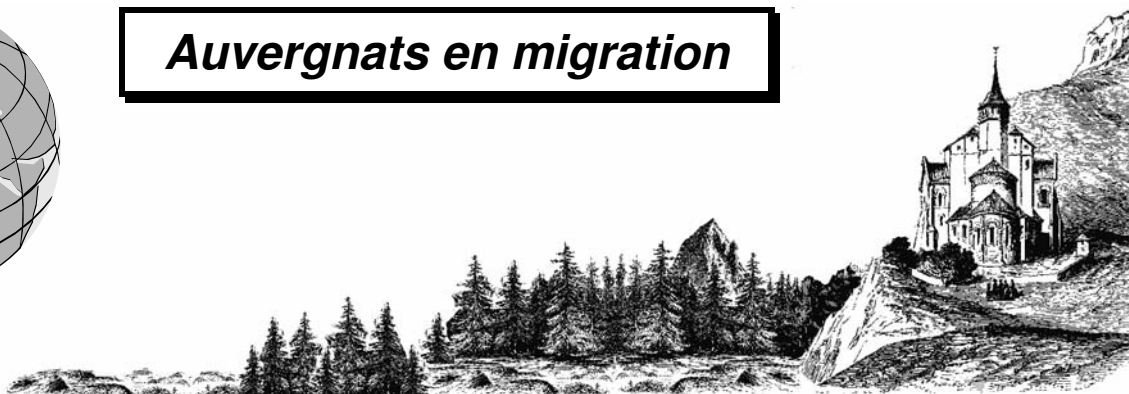
Août : dans ce mois on a fini de moissonner et..

Le compagnon de Mr Lacour qui a voulu faire des opérations géographiques du côté de Randan, a eu le même sort que son associé à Maringues.

....
P.S. *Les mêmes mésaventures étaient arrivées aux géomètres experts chargés par Louis XVI de calculer la longueur de la méridienne entre Dunkerque et Barcelone. Chaque fois qu'ils montaient dans un clocher, les habitants venaient les arrêter, les prenant pour des espions des Autrichiens.*



Auvergnats en migration



QUAND LES SABOTIERS DE SAINT-PIERRE-LA BOURLHONNE revenaient de leurs campagnes hivernales en Corrèze avec, pour compagnes, de jeunes et belles « Limousines ».

par Jean François CROHAS (CGHAV - 1260)

Au tout début du XIX^e siècle, et sans doute bien avant, de nombreux jeunes hommes, robustes et vigoureux qui habitaient le haut de la commune de Marat (aujourd'hui St-Pierre-la-Bourlhonne) dans l'impossibilité de subvenir aux besoins de leurs familles, en restant au village, émigraient une partie de l'année, de la St Martin (11 novembre) à la St Jean, (24 juin) soit environ 8 mois ; en Corrèze, en Creuse, dans le Cantal, le Jura, le Beaujolais, l'Ain, pour exercer le métier de sabotier.

Dans leur grande majorité, ces sabotiers, avaient dès leur plus jeune âge appris sur place le métier. Les patrons sabotiers venaient en été, ou septembre et octobre, recruter les hommes au pays. Ils étaient très souvent originaires de la région eux-mêmes. Sur les communes avoisinantes c'étaient des scieurs de long, des colporteurs, des chiffonniers (*peïllarots*), des tisserands, qui partaient en campagne. Nos montagnards de « Chez Peyre » s'en tenaient à leurs sabots : les *eïchlotiers* avec leurs deux spécialités : le *tchapiage* (mise en forme) et le *tchavage* (creusage pour le logement du pied).

Nos montagnards débutaient leur migration dès l'adolescence. Ils partaient sous la houlette de leurs pères, oncles ou cousins, n'ayant pas forcément la maîtrise du métier, ils étaient employés aux tâches subalternes, dévolues aux manœuvres, aux commissionnaires ... et, parallèlement, ils complétaient leur formation de sabotier.

Le travail était très dur, seul le dimanche était un jour de repos, et nos jeunes sabotiers se réunissaient avec les sabotiers locaux ; ils faisaient connaissance avec les jeunes filles de la région. Les sabotiers, émigrés en Limousin ou limitrophe, ont souvent convolés en justes noces et sont rentrés au pays avec leurs épouses. Quelques exemples dans notre village auvergnat, sont présentés plus loin.

Plus tard, après 1870, certains, sans doute lassés des conditions de vie et de travail de ces dures campagnes (voir « Tête d'Or le fin sabotier » de Marcel COSTE, publié par le Trèfle à Ambert) se sont reconvertis en

cochers de fiacres et partaient l'hiver pour Paris. Les BÉAL de chez Lanchamp, les COSTE de l'Ossedat, les CHARDON des Igonins et de l'Ossedat, les RIGAUD de chez Moisel et (sans doute) d'autres ont abandonné les forêts de hêtres et de bouleaux pour la capitale.

Mais beaucoup sont restés fidèles à leur métier d'origine et à leur migration saisonnière. Leurs destinations étaient : la Bresse et le Jura à l'est du Forez, le Limousin à l'Ouest. La répartition des migrants entre Est et Ouest, semble approximativement s'équilibrer à 50/50.

Le choix de leur lieu de travail dépendait soit : de leur employeur, souvent un natif du pays ayant, comme le dit Henri POURRAT « mis de la paille dans ses sabots ou du foin dans ses bottes », et recrutant ses équipes au cours de l'été, soit des connaissances ou des membres de la famille, installés comme maîtres sabotiers en Corrèze ou dans l'Ain. Quelquefois le choix de leur destination est, pour nous, actuellement, difficile à expliquer.

A l'exemple de mes ancêtres, les MARRET de Beauchaud, émigrant pendant au moins un demi siècle dans le Jura pour y exercer leur métier de sabotier. Le 23 frimaire an XIII, mon trisaïeul Jacques MARRET, rachète à son frère Louis devant Maître BENOIT, notaire à Lons le Saunier. la part d'héritage lui revenant sur leur propriété et maison de Beauchaud; dans cette vente ils sont dits « sabotiers résidant présentement à Lons-le-Saunier » mais ils reviennent l'été à Beauchaud puisque le paiement, prévu en deux échéances se fait pour le premier : le 5^{ème} jour complémentaire de l'an XIII devant Me MONTEILHET, notaire à Olliergues, et le deuxième le 30 avril 1808 devant Me DURANTON, notaire à Marat.

Jacques MARRET décède à l'hospice civil de Lons-le-Saunier le 15 novembre 1845. Son fils, Barthélémy MARRET (mon arrière-grand-père) poursuit sa migration saisonnière et Jurassienne au moins jusqu'au décès de sa première épouse en février 1855. Le 27 juin 1855 François Félix COIFFIER maire de Marat établit un certificat :

« *Barthélémy MARRET, propriétaire et sabotier, habitant le village de Beauchaud commune de Marat, va habituellement dans le département du Jura, à l'effet d'exercer sa dite profession de sabotier, pendant huit mois de l'année, ne pouvant le faire d'une manière assez lucrative dans notre localité, réalise de ses revenus patrimoniaux ou de son industrie la somme de deux cent francs au moins* »

Barthélémy se remarie en juillet 1866 à mon arrière-grand-mère Jeanne Marie DUBIEN. Pendant ces onze années de veuvage, Barthélémy a-t-il continué ses campagnes dans le Jura, ou s'est-il replié sur la Corrèze beaucoup plus proche ? Je n'ai aucune certitude, comme je n'ai aucune idée sur le choix du Jura comme lieu de travail. Vers 1800 les relations entre Marat et Lons-le-Saunier devaient être rares et difficiles. Comment mes ancêtres ont-ils découvert et adopté le Jura ?

Ces jeunes (et moins jeunes) célibataires, malgré un emploi du temps surchargé, s'octroyaient quand même quelques loisirs et essayaient de nouer des relations de bon voisinage avec les filles et garçons qu'ils côtoyaient sur leur lieu de travail.

Pourquoi nos migrants Auvergnats (qui n'étaient pas de bois) n'ont-ils jamais ramené à ma connaissance, une Bressane au pays, alors que d'assez nombreuses « Limousines » sont venues avec leur sabotier de mari, vivre et mourir en Auvergne ?

La différence de richesse, réelle ou supposée, le climat entre notre montagne et Bresse-Beaujolais n'explique pas tout. Les Monts du Forez étaient-ils vus comme le « bout du monde » par les natives des plaines de la Saône, ou, les élans de leur cœur, déjà peu sensible au charme de l'Auvergne et des Auvergnats, s'effaçaient-ils devant la froide raison des convenances matérielles ?

Il en allait tout autrement des filles du « Limousin », appellation couvrant (pour nous) la Corrèze avec ses bordures empiétant sur la Creuse, le Puy de Dôme et le Cantal.

Auprès d'elles, les migrants Auvergnats, bien que peu fortunés, étaient souvent préférés aux propriétaires et cultivateurs locaux. Il est vrai que le vin des côtes d'Ussel était beaucoup plus proche de celui des garennes d'Olliergues ou de Marat, que du Morgon et autres Beaujolais.

Les parents de ces demoiselles, après le mariage obligatoirement célébré au pays natal, les confiaient à nos sabotiers qu'ils estimaient de bonne réputation, honnêtes et courageux.

Le cas de mes ancêtres MARRET est une illustration typique du comportement, diamétralement opposé, des filles de Bresse et de Corrèze. Jacques et son frère Louis Guillaume, Joseph et Barthélémy fils de Jacques, sont allés au moins pendant plus de cinquante ans à Lons-le-Saunier.

Aucun d'eux n'a su, ou voulu conquérir le cœur d'une Jurassienne pour la ramener avec lui en Auvergne.

Tous se sont mariés à des payses de Marat ou du Brugeron. Par contre, Jean Baptiste (fils de Barthélémy) sabotier comme il se doit dans la famille MARRET, en moins de dix campagnes Corréziennes, a su séduire et convaincre Marie Louise, native du canton d'Eygurande de le suivre à

Beauchaud où ils ont vécu et sont décédés à la fin de la dernière guerre.

Comme Jean Baptiste, entre 1860 et 1944 une quinzaine de migrants sabotiers, dont deux de ses proches voisins, ont épousé des Limousines et les ont ramenées au pays où elles se sont très bien intégrées et où elles reposent à présent à l'ombre tutélaire de Pierre sur Haute.

Actes des registres de St Pierre la Bourlhonne, relevés par Jean CHARDON (CGHAV-2856)

Les « Limousines », décédées et inhumées à St Pierre la Bourlhonne,

Louise PLANEIX (Planey), ° Lagrailleuse, commune de Lanobre (15) 14.04.1838, + l'Ossedat, commune de St Pierre la Bourlhonne (63) 31.03.1892, fille de Michel et d'Antoinette GUITTARD, x à Lanobre 15.05.1860, à **Antoine COSTE**, ° l'Ossedat, commune de St Pierre la Bourlhonne 17.05.1825, + l'Ossedat 26.02.1892, fils de Simon et de Jeanne Marie POUMARAT.

Marie DALLET, ° à St Etienne aux Clos (19) 20.04.1840, + les Bachassières, commune de St Pierre la Bourlhonne (63) 10.09.1914., fille de Pierre et de Marie LEBRALY, x St Etienne aux Clos 03.05.1866, à **Claude Annet RUSSIAS**, ° la Fortiche, commune de Marat 01.12.1825, + 1906, fils de Gabriel et de Marie DALÈGRE.

Jeanne DULAC, ° à Aix (19) 17.04.1854, + Beauchaud, commune de St Pierre la Bourlhonne 17.02.1925, fille d'Antoine et de Marie VAYSSADE (Veissade), x Aix 27.03.1873, à **Pierre MARRET**, ° Beauchaud, commune de Marat 28.02.1845, + Beauchaud, 02.10.1912, fils de Annet et de Françoise CHEVALÉRIAS.

Marie LEMEUNIER, ° Magnat l'Etrange (23) 22.12.1857, + au bourg de St Pierre la Bourlhonne (63), 14.01.1945, fille de Joseph et de Marguerite DUPRAT x ? **Gabriel RIGAUD** ° Les Sollelis, commune de Marat 03.10.1852, + 1925, fils de Damien et de Pétronille BOST.

Marie Philomène ROUCHE, ° Bissareix, commune de Saint Merd la Breuille (23) 30.06.1857, + les Sollelis, commune de St Pierre la Bourlhonne 30.09.1945, fille d'Antoine et de Marie RIVALLIER, x - à **Jean Basile CHAMBAS** ° à Sauvain (42), 08.09.1854, +1931.

Marie COGNERAS, ° Tremoulines, commune de Laroche près Feyt (19) 26.03.1859, + La Draye, commune de St Pierre la Bourlhonne (63) 12.04.1927, fille de Jean Baptiste et de Marie BLANCHER, x Laroche près Feyt 09.12.1879, à **Mathieu RIGAUD**, 1859 - 1935 fils de Jean et de Michelle BEAL

Suzane COGNERAS, (sœur de Marie) ° Laroche près Feyt (19) 29.08.1860, + les Igonins, commune de St Pierre la Bourlhonne (63) 11.04.1935, fille de Jean Baptiste et de Marie BLANCHER, x Laroche près Feyt le 14.12.1879 (neuf jours après sa sœur ?), à **Mathieu CHARDON**, ° 27.03.859, + 18.12.1934, fils de Jean et de Jeanne Marie RIGAUD.

Marie Élisabeth FLORAND, ° Combressol (19) 28.09.1861, + les Plainnes, commune de Marat (63) 02.08.1930, fille d'Annet et de Catherine ESCURE, x

Combressol le 13.03.1880, à **Jean CHARDON** ° la Vie de Breda, commune de Marat 19.10.1851, + 1913, fils de Damien et de Claudine Pascal.

Marie Louise MANUBY, ° Laroche près Feyt (19)03.09.1865, + Beauchaud, commune de St Pierre la Bourlhonne 12.04.1944, x2 St Pierre la Bourlhonne 09.04.1908, à **Jean Baptiste MARRET**, ° Beauchaud, commune de St Pierre la Bourlhonne (63),10.05.1870,+ 1945, fils de Barthélemy et de Jeanne Marie DUBIEN.

Marie Louise DETIANGES, ° Verneugheol (63) 16.10.1865, + la Vye de Montmorel, commune de St Pierre la Bourlhonne, 25.04.1944, x Verneugheol 14.06.1888 à Benoît **Marin PIRONNIAS 1865-1922**, fils de Joseph et de Marie CHARDON.

Virginie ESTAGER, ° Lamazière Basse (19) 07.10.1870, + la Vye de Montmorel commune de Saint Pierre la Bourlhonne 1950, fille de Blaise et de Marie AUDY, x Lamazière Basse 02.04.1892, à **Jean Marie CHARDON** 1865 - 1907, fils de Barthelemy et de Jeanne Marie BEAL

Marguerite SAUNIÈRE, ° Bonnefond Cigale, commune de St Pardoux le Neuf, 02.06.1875, + les Solléris commune de Saint Pierre la Bourlhonne, 12.11.1943, fille de Léonard et de Marguerite VIGNAC, x Eygurande (19) 18.05.1895, à **Jean François GOUTTEBEL** 1870 - 1951, fils de Antoine et de Antoinette OSSEDAT.

Henriette DALLET, ° St Etienne aux Clos (19), 10.10.1877, + Beauchaud, commune de St Pierre la Bourlhonne, 14.04.1955, fille de Jean Baptiste et de Françoise BENEZY, x St Etienne aux Clos 23.09.1905, à **Benoit Joseph BRUGIÈRE** 1878 - 1956, fils de Jacques et de Marie MARRET.

Marie FLORAND, ° Combressol (19) 27.03.1886, + Vertolaye (63) 10.02.1958, fille de Denis et de Jeanne COMBEZOUX, x Marat (63) 06.07.1912, à **Michel Frédéric Elie CHARDON**, ° Pré de Vye, commune de St

Pierre la Bourlhonne (63), 14.01.1886, + 29.03.1922, fils de Jean et de Marie FLORAND. *Le fils épouse peut être une cousine par alliance.*

Berthe ROCHE, ° Ussel (19), 09.07.1896, + les Igonins commune de St Pierre la Bourlhonne, 23.11.1971, fille de Antoine et de Marie BEYNAT, x Ussel 02.05.1914, **Séraphin SOLLELIS** ° 10.12.1889, + 18.06.1938 fils de Jean Baptiste et de Euphrasie SOLLELIS.

Virginie Marguerite Augusta MEUNIER, ° Basville (23) 21.04.1888, + les Fraisses commune de Job, x Basville 05.03.1907 à **Jean Marie TAILLANDIER**, ° le Cognol commune de Job (63) 05.07.1883, + Ambert (63) 24.12.1967, fils de Jean et de Claudine Marret.

Communes citées

(hors Job, Marat, Vertolaye, St-Pierre-la-Bourlhonne et Verneugheol)

15 – Cantal : Lanobre
19 – Corrèze : Aix
Combressol
Eygurande
Lamaziere-basse
Laroche-près-Feyt
St Etienne-aux-Clos
St Pardoux-le-Neuf
Ussel
23 – Creuse : Basville
Magnat-l'Étrange
St Merd-la-Breuille

Toutes ces communes sont situées dans un cercle d'une trentaine de kilomètres de rayon autour de Aix (19) à l'Ouest du département du Puy de Dôme, signant assez bien une prédilection pour une petite région d'émigration, à une grosse centaine de kilomètres de leur commune d'origine, à l'Est de ce même département. Sans automobile ni train.

DES AUVERGNATS DE CI DE LÀ

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (CGHAV-1260)

Cette rubrique est essentiellement alimentée par les contributions de nos adhérents ou celles de généalogistes d'autres cercles que nous remercions. Les migrants sont regroupés par département d'origine.

Cantal

BENESIC Bertrand, originaire du village de Mouret, Chalinarques, fs Jacques et Catherine GENEST, fondateur d'étain, 28 ans, + 18.12.1778 Vieilles, ancienne paroisse rattachée à Beaumont-le-Roger (27)

CHASSANIOL Pierre, , fondateur, de Chalinarques, fs Jean et Marie ARGENBAL, 36 ans, + 20.04.1771 à l'hôpital de Poussan (34).

DELPEUCH Jean, fs Jean, natif de Paulhac en « planaise » de Haute-Auvergne x 08.09.1749 Malmédy (Belgique) Catherine GALET de + Jacq.

DELPEUCH Guillaume, de Haute-Auvergne, chaudronnier de profession, ici depuis son enfance, x 07.02.1763 Malmédy (Belgique) Jeanne JORISE, fa Evraud.

FABRE Pierre, de Saint-Flour (Ste-Marie), bouverier de Madame de La TOUR, + 21.08.1731 à Loupian (34)

FONTILLE Grégoire, colporteur ° Paulhac et domicilié à Saurat (09) x Cm 06.10.1779 Me Durrieu, not. La Bastide de Serou (09) (nom de l'épouse non inscrit)

LAFON Jacques, marchand colporteur de Saint-Flour, + 22.06.1663 St-Jean de Laur (Lot) âgé de 65 ans env.

LOUSSERT Jean, natif de Collange, commune de Dienne, fs + Pierre, vivant cultivateur audit Collange, et Marguerite RIGAL, marchand de peaux, x Elisa DUPETIRIEUX, + 10.11.1850 Epinay (Marne) à 34 ans

NAIANT Jean, pauvre quêtant venant de La Boissonnerie en Auvergne, + 22.11.1664 St-Jean de Laur (Lot)

MOUYX Estienne, de St-Amandin, fs Guy et + Marguerite PELIGRY x St-Coutant (79) Françoise MOUYX, veuve Gilbert FOULET (?)

ROBILLON Jean, vieux garçon de Montrelay en Auvergne (Marcenat), péroutier de 25 lieux (marginal), + 23.01.1752 aux Courbes, St-Marcel-en-Marcillat (03) à env. 40 ans.

ROUBY Pierre, natif de Marcenat, fs + Pierre cultivateur et + Marguerite BRISSON, marchand rouennier ambulancier, domicilié à Epernay, y + 22.11.1851 à 38 ans. T : François ROUBY, son frère, 27 ans, marchand de rouennerie demeurant à Ay (51)

SOUTOUL Louis, natif de St-Martin-Cantalès, veuf de Marguerite DEFARGE (+ audit St-Martin), + 16.10.1852 Epernay (Marne)

Haute Loire

AUVRIER Jacques, âgé d'env. 30 ans et originaire du Puy-en-Velay, trouvé noyé au port de Renoir dans la rivière de l'Oise à St-Leu d'Esserent (60)

CHABRIER Georges, de St-Romain-Lachalm, fs + Antoine et Janne FAYE, x 22.11.1740 Sion (44) Perrine BAUDOIN fa + Jacques et Julienne DANY de Sion.

DUFIEU Antoine, de Craponne-sur-Arzon, fs Antoine et Marguerite BUFFLARD, pionnier, x 16.11.1723 Treigny (89) Marie COGNOT. Ses descendants sont dits DU FEU jusqu'à la Révolution, DUFEU après.

MOLIERQUE Jean, de la ville de Brioude, diocèse de St-Flour, veuf d'Elisabeth BAVIN (?) x 23.10.1747 Malmédy (Belgique) Elisabeth DELTOUR de + Henri.

Puy-de-Dôme

BARRIER Louis, volontaire au 3^e bataillon du Puy-de-Dôme, 3^e compagnie, + 31.03.1793 à l'hôpital de Colmar (Ht-Rhin)

BATTU François, marchand de bois de Bourg Lastic, décédé la veille, inhumé le 11.12.1749 à Couleuvre (03).

BÉAL Louis Guillaume, ° 28.07.1775 Guiscard (60), fs Guillaume et Françoise LEMAITRE. Guillaume père est témoin au x Chapat-Carpentier ci-après.

BERAUD Guillaume, 32 ans, fs + Jean et + Marie RAYE, originaire de Saillant x 25.05.1832 Anse (69) Marie CHAMBON, originaire de Theizé (69)

BERAUD Marc, d'Echandelys, fs Jean et Marguerite ANGLADE, 23 ans, + 19.02.1757 Nantoin (38)

BERGER Anthoine, env. 50 ans, scieur de planches de St-Clément en Auvergne, diocèse de Clermont, + 09.02.1707 Fayl-Billot (Hte-Marne). T : Guillaume FAURE, neveu.

BERNARD Antoine, volontaire au 3^e bataillon du Puy-de-Dôme, 3^e compagnie, natif de Riom, + 26.03.1793 à l'hôpital de Colmar (Ht-Rhin)

BIARE Marien, fusilier au 6^e régiment de France, natif de Clermont en Auvergne, + 26.02.1793 Malmédy (Belgique).

BLANCHAU Anne Marie, fa Jacques et Anne Marie KERL ?, originaires de « Rion in Auvernia », bapt. 14.06.1730 St-Maurice d'Orschwiller (67) Acte en latin. Le père signe BLANCH.

CHABOISSIER Etienne, fs à Claude, notaire à Echandelys et à Marie Françoise JOLIVET, âgé d'env. 22 ans, + 11.01.1759 Péage de Roussillon (38)

CHALEMBEAU Antoinette, fa + Claude, scieur de long à Echandelys et Claudine CEPPAT x 30.11.1796 Sury-le-Comtal (42) Claude VERAUD.

CHANNEBERT Jean, fs + Claude et Claudine GLADEL de Valcivières, domestique depuis 22 ans à la Chartreuse de Bonnefoy sur la paroisse du Béage (07) x Cm 25.09.1731, Me J. BESSON, not. à St-Martial (07) Marianne CHABAL, fa + Antoine et Anne RANCHON, de Bachassoux à Ste-Eulalie.

NB : Claude CHANNEBERT, fs Etienne et Hélène DUCROS x 02.10.1696 Claua GLADEL de Job, veuve Jean CHASSAING (ou CHASTRE)

CHAPAT Damien, fs Damien et Damiane CHARTOIRE, natif d'Ambert, x 23.02.1773 Guiscard (60) Félicité CARPENTIER (y ° 24.02.1777), et y + 20.01.1810. Plusieurs enfants du couple ° à Guiscard.

CHAPAT Marguerite Rose, ° 08.02.1785 Guiscard (60), fa Jacques (y + 24.05.1808) et Marie CLOUVEL de Job.

COUCARDON Jean, maçon, fs Louis et Marie MATHIVET de Rochedagoux x 04.02.1738 Chassy (71) Etiennette PONSARD, y ° de Pierre et Lazarie GRANCHAMP.

DECHELLE Benoît, de + Claude et Elisabeth CONVERT, de St-Bonnet-le-Chastel, x 11.07.1774 Trets (13) Anne BONNAUD de Jean et Marie MORENAR de Trets.

DERROYES Vital, sieur de planches, fs + Pierre, vivant laboureur à Voilpic, Job, et de Jeanne PASCHAL, x 24.11.1744 Rougeux (52) Françoise MARTIN, veuve de Nicolas SEGUIN.

DHAUTEVILLE Simon, originaire de Saillant, 60 ans env., + 03.04.1685 Cogny (69)

DUVAL François, originaire de Clermont-Ferrand, fs Etienne et Anne GUILLOT, 23 ans, x 03.07.1734 Quesnoy-sur-Airaines (80) Louise BOULLY, 27 ans, fa + Antoine et Marie VILLAIN.

FAURE Mathieu Sulpice, °05.02.1849 Saillant, de Jean et Félicie CHATAING, scieur de long, x 11.12.1879 Palleau (71) Agnès BARBEROT

FAURE Louis Alphonse, ° 28.09.1889 Palleau, fs Mathieu et Agnès BARBEROT, x 28.04.1914 Chevigny en Valière (21) Henriette BARBEROT, et + 01.01.1956 Cosne (58).

FAYE Jacques, ° ca 1664 Valcivières, maître scieur de long à Wuisse (57), y x 27.01.1693 Anne Marie BAGARD (y ° ca 1675), y + 21.08.1709

GAUTIER Alexandre, 1 an et 9 mois, fs Jean d'Arlanc en Auvergne et Marie Thérèse PLUME, originaire du Brabant, + 16.07.1735 Malmédy (Belgique)

GIRON Durand, colporteur ° St-Alyre-es-Montagne, fs Antoine et Marie ANTIGNAT, 29 ans, x 1846 Chemery Pauline JANVIER ° St-Pierre Martinique.

GROMOND Jeanne Marie, ° 15.01.1850 Champetières, fa Barthélemy, garde forestier, et Marie GENESTE x Meillers (03) sans autres précisions.

HERMILLON Jacques, de St-Julien de C., évêché de Clermont x 07.04.1698 Louisfert (44) Françoise BESNARD de Vigneux (44)

MARIDE Antoine, de St-Pierre de Laval, diocèse de Clermont x 27.09.1729 Malmédy (Belgique) Marguerite BONNE veuve, de Lille en Flandres.

MERLE Françoise, fa Marguerite MERLE de Picherande, + 16.08.1779 au village du Moulin sur la paroisse de Condat-en-Fenier (15).

MONTEL François Marien, de Villosanges, 51 ans, + 10 frimaire an III à Sennecey-le-Grand (71)

RINGARD Marie-Catherine, env. 40 ans, n'étant munie d'aucun sacrement par la négligence de son mari Pierre PELISSIER, imprimeur du village de Rentière proche d'Ardes, + 19.01.1726 Digoïn (71). Dans la marge : « Mort gratis ».

RODDE Antoine, scieur de long, , fs André et Damiane COMMUNAL, x 13.02.1854 Blondefontaine (Haute Saône) MERCIER Jeanne Emilie, fa Jeanne MERCIER (père inconnu).

ROLLANGE Jean, scieur de long de Genestine, St-Etienne-sur-Usson, + d'hier au village d'Ecurat où il travaillait de son métier, env. 45 ans, inhumé à St-Pardoux les Cards (Creuse).

SAUVADE Marie Anne, fa Jacques, compagnon papetier, et + Marie JARSAILHON, + 14.04.1741 Annonay (Ardèche)

TARDIVEL Claude, fs Antoine et Jeanne GAILLAND de Novacelles, diocèse de Clermont en Auvergne, x 21.07.1777 Trets (13) Thérèse MICHEL de + Jean et Louise BONIFAY. (Voir DECHELLE)

TERRASSE Jean Antoine, originaire d'Echandelys, fs + Jean et + Jeanne BERAUD, epx de Catherine BOUVIER, env. 60 ans, + 23.06.1837 St-Jean de Bournay (38)

Non localisé

CHAMBOT Antoine, de Vernoise (?) en Auvergne, scieur de long assommé par une grosse bille de bois en travaillant avec ses compagnons, + 15.06.1755 St-Marcel-en-Marcillat (03). Présents : François GIRAUD, son maître, autre François GIRAUD, Martin DUCROS et Jean BRAY.

DES PERROIRIERS* DU VELAY TRAVAILLENT À CRUX-LA-VILLE (NIÈVRE)

par Patrice RICHARD (CGHNM)

NDLR. Avec l'autorisation du Cercle généalogique et historique Nivernais - Morvan et celle de l'auteur, nous reproduisons ci-après l'article paru dans le dernier numéro de la revue de ce Cercle, en espérant pouvoir apporter des réponses aux questions posées.

* perroiriers ou perrayers = carriers

En dépouillant les contrats de mariage de Louis Antoine MARCHANGY, notaire à St Saulge, entre 1726 et 1751, j'ai relevé, sur une période très courte, de 1737 à 1740, parmi une quarantaine de contrats de ces quatre années, quatre concernant des maîtres perroiriers originaires de la région du Puy-en-Velay, alors province de Languedoc.

Ils ont passé contrat avec 3 jeunes filles de Crux-la-Ville et une de Saint-Saulge.

Ces maîtres perroiriers travaillaient dans les mines de porphyre de Crux.

Sur les 4, un seul s'est marié à Crux-la-Ville, le 09.06.1739 (Cm du 10.02.1739) : Maurice (LE)MERLE, originaire de St-Maurice-de-Lignon, fils de Blaise et Anne

PERADE x Marie BERNARD, de Crux, fille de + Simon et Louise CAMUS

Les autres ont dû revenir se marier dans leur lieu d'origine ou dans le village d'un nouveau chantier (ou bien annuler leur mariage). Il s'agit de :

Cm du 9/6/1737 : Jean VERROT, de Vorey, fils de +Antoine et + Jeanne MILLIN x Anne PERREAU de Crux, fille de Jean PERREAU et Gabrielle LION

Cm du 13.01.1738 : Simon DESCHAMPS de St-André-de-Chalencou, fils de + Marien et + Catherine QUAY, avec Marie JAILLETTE de St-Saulge, fille de Paul et François GRISARD

Cm du 31.07.1740 : Antoine PHILBERT, de St-Hostien, fils de Jean et Marie MASSARD avec Claudine OUDARD, de Crux, fille de Jean et de.... Enfer (?)

Les 4 villages de Haute-Loire sont dans un quadrant Nord-Est, par rapport au Puy-en-Velay, à une distance de 14 à 30 km.

Qui peut m'apporter des précisions sur les trois mariages, dont les acte ne sont pas retrouvés dans la région de St Saulge – Crux-la-Ville ?

MARIAGES D'Auvergnat(E)s à CRANSAC (AVEYRON - 12083)

transmis par Michèle CLOAREC

NDLR : tous ces mariages (à l'exception du premier) sont du XIX^e siècle. Cransac se trouve en plein dans ce qui était le riche bassin houiller d'Aubin, tout proche de Decazeville et de son industrie métallurgique.

COULOM d'HAUTESERRE Jean, ° ca 1722 St Laury (15) fs + François et Anne CAYROL, x 03.02.1756 Anne DOMMERGUE, ° ca 1718, fa + Antoine et + Françoise FAURE, veuve Antoine MAURS

Cantal

BELANDRE Hugues, ° 25.01.1826 St Julien de T., fs Antoine et + Catherine PAULARD, x 10.02.1858 Rose Justine CARRATIER, ° 20.02.1838 Cransac, fa Antoine et Rose MEDAL

BERTRAND Raymond, ° 31.01.1832 Vitrac, fs Raymond et Anne LAGOUTE, x 15.09.1862 Marie Jeanne

Emilie ALARY ° 01.02.1838 Cransac, fa + François et Rose MARRAGOU

BRANDALAC Baptiste, mineur, ° 26.09.1842 St Santin, fs Antoine, cultivateur, et Marie Jeanne ALTASERRE, x 21.09.1868 Virginie BALGAIRES, ° 23.02.1835 Maurs (15), fa Gérard, cultivateur, et + Marie MONBOISSE (+ 08.06.1867),

CIPIERE Jean, ouvrier manœuvre, ° 13.11.1852 Thiézac, fs + Jean (+ 06.02.1854) et + Catherine USSE (+ 17.03.1871), x 02.03.1889 Marie Louise BERGON, ° 09.1857 Naussac, vve Jean Gérard PERIER, fa + Jean (+ 19.01.1888), et Antoinette ARTHOLO.

DELTRUC Jean, dit Toussaint, ouvrier mineur, ° 02.11.1856 St Santin de Maurs, fs Germain, cultivateur, et Antoinette DENOIX, x 22.05.1885 Marie Nathalie BOYER, ° 01.06.1866 Cransac, fa François, cultivateur, et Henriette COUDERC

DUMONTEL Antoine, ° 05.01.1826 St Sauveur, fs Jacques et Marie VERNET, x 11.05.1857 Marie Joséphine BOUSQUET, ° 08.06.1834 Auzits (12), fa Jean Antoine et + Christine SEDENE

FEL Louis, charpentier, ° 14.02.1836 Leynhac, fs Jacques, cultivateur, et Françoise MURALET, x 24.08.1863 Rose Marie DOURDOU, couturière, fa Louis, scieur de long, et Marie Anne BOUDEY

LABORIE Antoine, ° 04.09.1847 Trioulou, fs + Benoît (+ 01.02.1853) et Justine MOLENAT, x 01.09.1873 Marie Julie GALTIER, ° 05.09.1852 Cransac, fa Jean Antoine et Marianne BOUSQUET

LONGUECAMP Basile, boulanger, ° 11.12.1839 Maurs, fs Pierre, manœuvre, et Elisabeth BATUT, x 07.08.1871 avec Marie Anne BOURDONCLE, épicière, ° 08.12.1848 Villefranche d'Av (12), fa Jean Antoine, boulanger, et + Marie Rose FOURNIER (+ 02.01.1852)

MONTUSSAC Baptiste, manœuvre, ° 26.02.1860 Boisset, fs Pierre, journalier, et Marie MONTELS, x 12.05.1882 Marie FRAYSSE, ° 02.05.1862 Mauzens-Miremont (24) fa Louis, mineur, et + Jeanne AUDY (+ 21.04.1864)

MONTUSSAC Baptiste, chauffeur, ° 25.02.1860 Boisset, vf Marie FRAYSSE, fs Pierre, manœuvre, et Marie MENTIE, x 27.07.1888 Philomène Marie GAFFARD, ° 10.07.1867 Cransac, fa Antoine, mineur, et Marie ALAZARD

MONTUSSAC Baptiste, manœuvre, ° 04.06.1867 Boisset, fs + Jean (+ 11.09.1865) et + Marie MONTIL (+ 18.09.1868), x 18.06.1892 Julie COUDERC, ° 07.02.1856 Moyrazes (12), fa + Baptiste (+ 02.03.1881) et + Catherine REDOULES (+ 23.02.1881)

PALIS Jean, jardinier, ° 01.07.1853 Pers, fs Antoine, cultivateur, et + Rose PUECHABY (+ 11.06.1862) x 21.02.1879 Marie Julie PAGANELLE ° 15.03.1857 Lavernhe (12), fa + Pierre (+ 25.11.1864) et Rosalie VERNET

ROQUES Louis, ° 12.12.1844 Leynhac, fs + Guillaume (+ 18.01.1858) et + Hélène ROQUES (+ 06.05.1872) x 09.02.1876 Marie Salina GRIMAL, ° 02.05.1859 Cransac, fa Etienne et Marianne Adeline BOUDOU.

ROQUES Jean, mineur, ° 06.05.1842 Leynhac, fs + Guillaume (+ 18.01.1858) et + Hélène ROQUES (+ 06.05.1875) x 19.01.1879 Victoire Pauline GAYRAUD, ° 05.10.1834 Auzits (12), vve Pierre NN., fa + Jean Baptiste (+ 28.08.1873) et + Marianne AGAR (+ 13.11.1873)

SERRES Jean, ° 3 Fruct an 13 St Etienne de Maurs, fs + Jean Baptiste et + Marie BRAYAT, vf Jeanne SEILS, x 24.07.1861 Toinette BLATVIEL, fa + Pierre et + Catherine MALROUX, veuve Gérard REDON

SERRES Etienne, soldat en congé provisoire, ° 18.05.1835 St Etienne de Maurs, fs Jean Baptiste, cultivateur, et + Jeanne DELFOUR (+ 27.05.1853), x 30.04.1865 Jeanne LONGUECAMP, blanchisseuse, ° 27.03.1838 Maurs (15), fa Pierre, manœuvre, et Elisabeth BALOT (BATUT ?), blanchisseuse

SERRES Jean, conducteur, ° 06.02.1837 Maurs, fs Baptiste, cultivateur, et + Jeanne DELFOUR (+ 27.05.1853), x 10.06.1868 Marie Julie BOUDOU, ° 29.05.1849 Cransac, fa Bernard, boucher, et Thérèse MARTY

SORS Antoine, ° 04.08.1842 Maurs, fs + Jean (+ 29.12.1847) et + Jeanne GLAYOT (+ 11.03.1866) x 30.04.1873 Marie Rose Françoise BOUTABOUL, ° 21.07.1852 Colombies (12), fa Pierre Jean et Françoise RIVIERE.

VAYSSIE Jean, maçon, ° 01.01.1840 Le Trioulou, fs Jean, marchand, et Marie NN, x 04.03.1867 Marie Julie GALONNIER, ° 05.09.1847 Le Soulaire (Decazeville), fa + Louis (+ 01.06.1856) et Jeanne LESCURE

Puy-de-Dôme

CHAPPAT André, mineur, ° 08.01.1829 Arlanc, fs Pierre et Gabrielle THIRLAY, x 31.01.1864 Marie Jeanne MEDAL, vve François FOULQUIER, ° 06.03.1836 Auzits (12), fa Jean Etienne et Marie Jeanne COUDERC

CROZE Vital Alexandre, entrepreneur, ° 26.12.1835 St Alyre, fs Vital, aubergiste, et + Gabrielle GUYON, x 14.10.1863 Emilie FRAUS, ° 09.10.1842 Cransac, fa Jean-Louis et Marie FRANQUES

FAYEL Antoine, ° 27.06.1834 Dore l'Eglise, fs Etienne et Louise GAMET, x 27.09.1858 Marie Julie LABARTHE, ° 1804.1837 Bourmazel (12), fa + Amans et Marie Jeanne BEX

MAUGRAS Hippolyte, manœuvre, ° 30.11.1857 Brassac, fs + Hippolyte et Honorine DESEGUE, x 12.07.1884 Marie Louise JACOMO, ° 26.06.1855 Aubin (12), fa + Jean Noël (+ 06.12.1877) et Rose DELCLAUX

AUVERGNATES mariées à Cransac

ANGLADE Marie, ° 31.10.1865 St Santin (15), fa Antoine, manœuvre, et Louise AGARD (?), x 03.03.1886 Marcellin LAVABRE, ouvrier mineur, ° 21.05.1858 La Treille (Cransac), fs Denis, mineur, et Marianne CABANTOUS

BALGAIRES Virginie (Cf. **BRANDALAC Baptiste**), BOS Marguerite, couturière, ° 29.06.1846 Giou des Mamou, fa Pierre, terrassier, et Marie CARREDON, x 28.08.1872 Marie François PATIENT, mineur, ° 11.09.1833 Albi (81), fs de père et mère inconnus

BARREYRE Claudine, ° 10.07.1831 St Alyre (15 ?), fa + Jean Claude et Marie Magdeleine SIBAUD, x 26.10.1856 Jean REDON, ° 10.10.1822 Dontreix (23), fs + Jean et Louise GORSES.

BOUTAL Zélie Irma Marie, cuisinière, ° 09.09.1853 Marcenat (15), fa + Antoine (+ 20.01.1876) et Antoinette GEREMIE, dmrt à Paris, x 15.05.1878 Auguste MARION,

mineur, ° 27.04.1857 Decazeville, fs Victor, cantonnier, et + Rose Catherine DELANNES (+ 09.07.1867)

CLOCHET Anne, ° 26.05.1828 St Alyre (63), fa + Joseph et + Benoit CARTIER, x 05.01.1856 CHAPON Etienne, fs + François et Marie GONNOT,

COUDERC Marie Justine, ° 02.06.1871 Boisset (15), fa + Mathurin (+ 03.11.1888) et Anne ROQUES, x 03.07.1891 Louis Victor GAUSSERAND, ouvrier mineur, ° 24.07.1866, fs Pierre, mineur, et + Julie GUIZARD (+ 17.02.1882)

DESTRUELS Luchi, vve Joseph ALAUX, ° 24.10.1841 St Santin de Maurs, fa + Antoine (+ 17.12.1877) et + Jeanne LABORIE (+ 16.11.1879) x 21.10.1887 Pierre Victor MARQUES, employé, vf Jeanna Sara LACROIX, ° 07.08.1828 Cabrerets (46), fs + André (+ 25.02.1857) et + Victoire AUDISSAC (+ 13.04.1829)

DEVEZE Louise, ° Reilhac (15) âgée de 21 ans, fa + Joseph (+ 10.08.1856) et + Catherine ROGIER (+ 20.06.1868), x 26.11.1874 Pierre Salvy CARDONNEL, ° 11.09.1845 La Capelle Balaguier (12), fs Antoine et Marguerite SAGNES

GARD Marie, vve Pierre REBEYRET, ° 18.06.1817 St Jacques des Blats (15), fa Pierre et + Anne CHINIARD

(?), x 06.03.1856 **Jean BRUHAT** ° 11.02.1825 Cistrières (43), fs + Claude et Jeanne BONNEVAL

LAPEYRE Toinette, vve Casimir PORTHES, ° 06.07.1860 MOURJOU (15), fa Jean, cultivateur, et Marie Anne DESTRUELS, x 09.10.1892 Henri PEZET, ouvrier mineur, ° 23.12.1869 Aubin, fs Henri Casimir, manœuvre, et + Henriette REYNIE (+ 08.06.1876)

LAVERGNE Marie, ° 07.03.1830 Roumegoux (15), fa Jean et Magdeleine HAYES, x 12.11.1861 XX Pierre Paul, ° 04.11.1825, Hospice de Rodez de père et mère i,connus.

LONGUECAMP Jeanne (Cf **SERRES Etienne**)

MALVESIN Jeanne, ° 08.02.1835 Cassaniergue (15), fa + Jean (+ 24.01.1849) et + Françoise COURCHINOIX (+ 08.03.1853, x 23.07.1876 Augustin LESTRADE, vf Rose ALARY, ° 03.01.1833 Aubin (12), fs + Jean (+ 27.02.1871) et + Thérèse LESCURE (+ 04.03.1835)

SERIEYS Jeanne, couturière, ° 28.05.1847 Sénezergues (15), fa Antoine, propriétaire, et Marie PAUCET, x 01.11.1865 Henri Philippe DOURDOU, scieur de long, ° 21.04.1843 Calmont (12), fs + Gabriel (+ 25.06.1864) et Marianne Sophie BOUDET, couturière

UNE ANCÊTRE CANTALOU DE ROBERT MERLE

par Fernand BRENAS (CGHAV-1766)

Napoléon III, qui voulait faire de l'Algérie une colonie de peuplement offrit aux Cantalous, s'ils voulaient tenter leur chance, la traversée gratuite de Port-Vendres à Alger, la possession de quelques hectares de terre à fertiliser et, pour ce faire, des instruments agraires et des semences.

Bien qu'alléchante la proposition n'en comportait pas moins une clause draconienne. En effet, si au bout de deux ans le candidat n'avait pas contracté mariage, on lui reprenait ses terres et on le rapatriait. Ce qui n'était pas le cas d'Antoine ROBERT, déjà marié et père de deux filles, ouvrier agricole à Marcolès (Cantal) au château de Poux, propriété ancestrale des comtes d'Humières.

Antoine ROBERT tenta sa chance et partit pour l'Algérie le 5 avril 1860 avec sa femme et ses deux filles, Anne-Marie et Françoise, vêtues de longues blouses grises, un châle sur la tête et des sabots aux pieds. Mais, à peine les deux filles eurent-elles posé le pied sur les hectares broussailleux de leur père, qu'elles se retrouvèrent mariées en un tournemain.

Anne-Marie bien, mais Françoise fort mal, car son époux, un nommé OLLAGNIÉ mourut prématurément en raison de son penchant pour l'absinthe. Mais non sans avoir fait à sa femme quatre enfants dont Eugénie qui, sans un coup de pouce du destin, n'avait que très peu de chances d'épouser Félix MERLE.

Elle était fille de petit colon ; il était fils de la grande bourgeoisie marchande de Constantine, son père assurant la remonte des chevaux de l'armée en AFN.

En possession de son Bac, Félix MERLE s'engagea dans les zouaves, étudia assidument l'Arabe, fut reçu au concours des interprètes militaires et, promu officier, il servit dans de nombreux bleds.

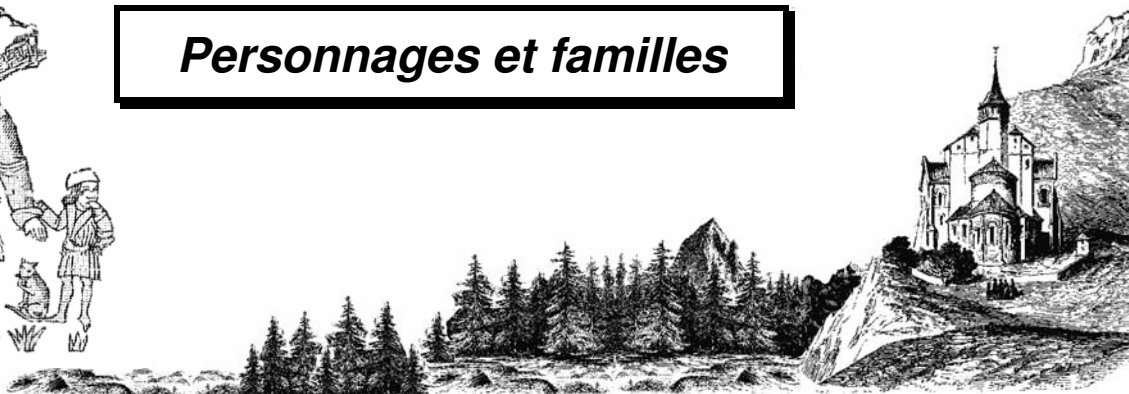
C'est alors que le destin joua, car c'est au cours d'une permission à Constantine, où il rendit visite à ses cousins BEZINGE qu'il rencontra sur leur terrasse ensoleillée une amie de ses cousins.

Il récita alors des vers arabes, qui célébraient la beauté féminine et les traduisit ; après un long silence les yeux baissés, Eugénie les releva et lui dit qu'elle trouvait le poème fort joli. Et Félix MERLE (décédé en 1916 de la typhoïde) l'épousa.

De cette union naquit à Tebessa (Algérie) le 28 août 1908, Robert MERLE, décédé le 27 mars 2004, licencié de philosophie, Prof. agrégé d'Anglais, auteur entre autres de « Week-end à Zuydcote » (prix Goncourt 1949) et de « Fortune de France » (série romanesque commencée en 1977, faisant un large usage du Français de son époque (16^e et 17^e siècles)



Personnages et familles



LES VIGNON D'ARLANC, DE LA RENAISSANCE AU GRAND SIÈCLE

par Jean Noël MAYET (CGHAV – 657) et Thierry RÉMUZON (CGHAV – 492)

Nous avons été deux à nous intéresser aux VIGNON, avec d'une part dans le n° 106 une longue réponse à la question 103-9682 consacrée aux origines de noble François VIGNON, secrétaire de la reine mère Marie de MÉDICIS (Thierry REMUZON), d'autre part l'étude en cours sur les VISSAGUET (Jean-Noël MAYET). Nous reprenons ci-dessous l'étude de cette famille arlancoise aux branches marchandes, bourgeoises et nobles, mais qui n'a pas été étudiée par les grands auteurs généalogiques.

Le patronyme VIGNON, connu dans un grand quart nord-est de la France (Picardie, Île de France, Lorraine, Forez et Lyonnais, Dauphiné) est par contre rare en Auvergne, et ne se trouve qu'à Arlanc et Marsac ce qui laisse posée la question de leur origine.

Une certitude, dès le début du XVI^e siècle, on trouve :

- André VIGNON fils de feu Jean, d'Arlanc, est témoin d'une vente à Fayet-Ronaye le 28.10.1500.
- Jehan VIGNON est cité « à cause de sa femme » dans le terrier de Laire en 1539.
- Messire Claude VIGNON, prêtre, est cité également dans ce terrier.

L'étude qui suit soumet aux lecteurs une proposition de reconstitution de la généalogie des familles VIGNON originaires d'Arlanc. Elle ne traite pas les familles de Marsac. Elle s'arrête au milieu du XVII^e siècle pour les branches restées à Arlanc, mais elle pousse un peu plus loin pour les branches de Paris et de Chomelix....

Les marchands d'Arlanc (première branche)

I. Cosme (I^{er}) VIGNON, marchand d'Arlanc, + avant 1552, épouse Vidale CLAVELIER qui, veuve, procède le 27.01.1552 à une donation à son fils (B.ins. 93 f°4v°) et une seconde fois le 04.09.1580 à une donation à la veuve de son fils et à son petit-fils (B.ins. 92 f°117v°). Son arrière-petit-fils étant né vers 1558, elle est probablement nonagénaire en 1580 ! Cela peut sembler surprenant, et pourtant chronologiquement, cela semble bien assuré car son fils semble être né avant 1520 (voir ci-dessous). Cosme (I^{er}) VIGNON et Vidale CLAVELIER sont les parents de :

II. Honorable homme Sire Cosme (II) VIGNON, + avant 1580, épouse Clauda de FRETAT, fille d'André de FRETAT et de Clauda de BONNEVILLE. Il reçoit une donation de sa mère le 27.01.1552, il est cité comme marchand d'Arlanc dans le terrier de Coisse en 1565. Il est témoin au cm le 22.01.1570 de Philippe de FRETAT, fille de Pierre de FRETAT et Angélique de FAY, avec Mathieu AYMAY, notaire, fils d'Antoine AYMAY et Françoise PONCHON (A. de Remacle, *Dictionnaire des familles d'Auvergne*, tome II, p. 165). Sa veuve Clauda de FRETAT donne une quittance à Antoine DEBAIL le 16.02.1575 (4J 541), elle reçoit une donation de sa belle-mère le 04.09.1580, elle est marraine le 09.08.1584 de son petit-fils Antoine de SIRMOND, et le 24.04.1588 de Pons DAURELLE (Remacle, *Familles*, tome II, p. 164) Clauda de FRETAT a peut-être épousé en secondes noces Antoine MORIN (Gaston JOURDA de VAUX, *Nobiliaire du Velay*, tome II, 1925, p. 227).

Cosme de VIGNON et Clauda de FRETAT ont eu pour enfants au moins :

- Claude VIGNON qui suit.
- Barbe VIGNON épouse de François VIGNON procureur d'office de la justice d'Arlanc (donc une alliance entre deux branches des VIGNON !). Elle accepte également le 04.09.1580 (B.ins. 93f°4v°) la donation qu'avait fait en 1552 sa grand-mère à son père.
- Anne VIGNON épouse avant 1584 Mathieu de SIRMOND, marchand.

Nota : André de FRETAT avait épousé successivement Angélique de FAY puis Clauda de BONNEVILLE ; Pierre de FRETAT cité ci-dessus est le fils du premier lit. La généalogie de Remacle laisse à penser que les enfants d'André de FRETAT sont d'une génération 1520 +/- 10 ans : c'est donc bien cohérent avec une belle-mère Vidale CLAVELIER ° vers 1490-1500... Remacle fait de Cosme de VIGNON un fils de Cosme de VIGNON et d'une Vidale CHEVALIER, c'est évidemment une erreur de lecture.

III. Claude VIGNON, marchand tanneur d'Arlanc, est cité avec sa femme Jeanne RANVAILH dans le terrier de Coisse en 1565. Il reçoit donc une donation de sa grand-mère le 04.09.1580 (voir ci-dessus). Me Claude VIGNON

fils de feu Cosme est parrain le 15.12.1587 de Claude DOUVRELEUR, fils de Me Pierre DOUVRELEUR et Clauda ACHARD. De sa femme Jeanne RANVAILH, + après 1583, Claude VIGNON a eu :

- Jacques VIGNON, ° vers 1558, clerc étudiant au collège de Billom, il reçoit un titre patrimonial de son père et de sa mère le 24.12.1583 (B. Ins. 102 folio 472).
- Vincent VIGNON, qui suit.
- Catherine VIGNON baptisée 11.10.1570 à Arlanc (fille d'un Claude, selon le plus ancien registre paroissial), parrain Me Grégoire RANVAILH (celui-ci est un des notaires d'Arlanc), marraine Clauda RANVAILH.
- Peut-être Claude VIGNON qui suivra.
- Peut-être Antoine VIGNON qui suivra.

IV. Vincent VIGNON, + avant 1602, témoin avec son père Claude au mariage le 11.05.1578 de leur parente Anne VIGNON (voir ci-dessous), épouse Catherine CHAMBONNET. Celle-ci, veuve, fait une donation à Me Antoine CHAPPON, marchand, le 14.07.1602 (B.ins. 128 f°361v°). Ils ont eu comme enfants au moins :

- Clauda VIGNON, baptisée 03.07.1586 à Arlanc, parrain Vincent RANVAIL, marraine Clauda VIGNON.

IV.bis-A. Claude VIGNON, cordonnier d'Arlanc, épouse Clauda LONGEFEUX (?), père de :

- Marguerite ° 17.07.1584 ; parrain François VIGNON procureur d'office d'Arlanc, Marguerite LOBARESSE femme de Vincent P...

Ce Claude VIGNON, « simple » cordonnier ne peut pas appartenir à la famille de François VIGNON famille de praticiens et notaires, qui sera étudiée plus loin, mais plutôt à celle de son épouse Barbe VIGNON, et donc être un fils de Claude VIGNON et de Jeanne RANVAILH.

IV.ter. Antoine VIGNON épouse Catherine BONNEFOY, dont :

- N... VIGNON ° 27.06.1584, parrain Vincent VIGNON, marraine Catherine BONNEFOY.
- Anne VIGNON baptisée 11.11.1585 à Arlanc, parrain Vincent VIGNON fils à Claude, marraine Anne BARRIER femme de Me Vidal BONNEFOY.

Veuve, Catherine BONNEFOY, fait une donation le 06.03.1608 à Antoine SAUVAGE (B.ins. 136 f°349).

Il est plausible qu'Antoine VIGNON soit aussi un frère de Vincent VIGNON époux de Catherine CHAMBONNET.

Les marchands d'Arlanc (seconde branche)

I. N... VIGNON, probablement père des deux suivants :

- Honnête femme Clauda VIGNON épouse de honorable homme Me Jean IMBERT ou YMBERT, licencié en droit, châtelain de Montravel, avocat au siège présidial d'Auvergne à Riom, habitant d'Arlanc, cités dans le terrier de Coisse en 1567.
- Jacques VIGNON qui suit.

L'existence simultanée de deux couples VIGNON-IMBERT laisse en effet penser qu'ils sont frères et sœurs.

II. Jacques ou Jacme VIGNON, marchand d'Arlanc, cité dans le terrier de Coisse en 1565 avec sa femme Louise IMBERT ou YMBERT, + après 1578, héritière (fille ?) de feu Pierre IMBERT, dont deux filles :

- Anne VIGNON x1 Claude JOHANNES puis x2 cm 11.05.1578 (B.ins. 86 f°77) noble Pierre MOREL de LA

COLOMBE, fils de feu Antoine (et de Marguerite de PLAINCHAMP). Sont témoins Claude et Vincent VIGNON, père et fils (donc de l'autre branche des VIGNON marchands, voir ci-dessus).

- Jeanne VIGNON + avant 1578, épouse N... LANGLARET, dont : Pierre et Antoine LANGLARET, cités dans le cm de leur tante en 1578.

Les notaires d'Arlanc

I. Feu Me Jean VIGNON, notaire, est cité plusieurs fois dans le terrier de Coisse de 1565. Il avait officié dans des actes du 17.03.1506, 03.04.1507, 07.04.1507 selon ce terrier. Il est cité dans deux actes du terrier de La Revelie à Dore l'Église des 21.12.1502 et 13.01.1503. Il pourrait donc très bien être le notaire VIGNON cité comme l'un des rédacteurs du terrier de Clavelier le 16.08.1497, dans un acte du chartrier de la seigneurie de Clavelier du 05.11.1502, quatre autres actes du même terrier entre 1504 et 1518, et un autre du 26.07.1519. Il est le père de :

- Pierre VIGNON, qui suit.
- Probablement honnête femme Marthe VIGNON, veuve de Me Guillaume TITASSON. Sa filiation avec Jean VIGNON n'est pas explicite, mais elle est plus que probable, car selon le terrier de Coisse en 1566, elle a hérité du pré de feu Me Jean VIGNON.

II. Pierre VIGNON, notaire, l'un des rédacteurs du terrier de Coisse en 1565, terrier qui précise explicitement sa filiation avec son prédécesseur. Il est cité comme l'un des quatre notaires d'Arlanc dans le terrier de La Revelie le 07.03.1559 ou encore « *l'ung des quatre notaires créés et hériés premièrement par le roy en la ville, baronnye et mandement d'Arlenc, et juré dudict scel* » le 20.01.1564. Il faut évidemment l'identifier au notaire cité en 1549, les 21.10.1551, 26.04.1555, 16.05.1558 dans le terrier de Clavelier le 07.03.1559, ainsi qu'au lieutenant de Clavelier cité le 21.10.1551.

Époux de Marguerite de SIRMOND, + après 1591, il est père de :

- Clauda VIGNON, citée également dans le terrier de Coisse de 1565, qui précise sa filiation.
- Probablement François VIGNON, qui suit.
- **Guillaume VIGNON**, ancêtre des peintres du Grand Siècle, dont la généalogie suivra.

III.A Noble François VIGNON ° 1543 (selon le *Nobiliaire du Velay*) ou plus probablement 1549 (selon l'acte de 1581 cité ci-après), décédé en 1624 et en tout cas avant 1629, est procureur d'office de la justice d'Arlanc en 1584, lieutenant du baillage d'Arlanc en 1593, conseiller et secrétaire de la reine depuis au moins 1618. Il est témoin au cm le 17.10.1581 (B.ins. 95 f°263v°) de Me Jacques DAURELLE, praticien, fils de Me Jean DAURELLE, notaire, avec Marie de SIRMOND fille de feu Me François, et sœur de Me Antoine de SIRMOND, notaire (l'acte précise que François VIGNON est cousin paternel de Marie de SIRMOND). Il est parrain le 10.09.1584 à Arlanc de Marguerite VIGNON, fille de Claude, cordonnier d'Arlanc, et de Clauda LONGFEUS (patronyme incertain ?). Il est témoin au baptême le 03.09.1585 de Clauda de VISSAGUET fille de Pierre de VISSAGUET et Marguerite DOUVRELEUR. Il est témoin, en même temps notamment que Me Mathieu de

SIRMOND, au cm le 12.07.1600 (B.ins. 129 f°176 v°) d'Olive RIOMET, dont ils sont « parents » (Olive RIOMET, fille de feu Me Daniel et Antoinette BARD, mariée à cette date avec Germain ROCHE, fils de Me Blaise). Il transige le 20.09.1617 avec Élizabeth PAPILLON, les fils de celle-ci, Claude et Guillaume VIGNON, ratifieront cette transaction le 17.11.1624 (voir infra). Il est parrain le 01.01.1623 à la Tour Goyon de sa petite-fille Anne DUCROS. Il fait une donation le 04.01.1624 à François BOURDEL (B.ins. 155 f°454 v°).

Il avait épousé Barbe VIGNON, fille de Cosme VIGNON et Clauda de FRETAT, dont il eut :

- Guillaume VIGNON ° 16.10.1584, parrain Guillaume VIGNON, marraine Anne VIGNON, probablement mort jeune.
- Très probablement Clauda VIGNON (en raison des parrainages) x Mary ROMANET, bourgeois d'Arlanc (parrain le 29.01.1625 à la Tour Goyon de Mary DUCROS, un des enfants de Claude DUCROS et Rose Marie VIGNON), dont une fille Louise ROMANET x cm 30.01.1621 Me Jean BLANCHETON, notaire, fils de + Antoine et Gabrielle ROZE. Veuve, elle fait une donation le 01.04.1648 à ses fils Pierre et François ROMANET (B. Ins. 178 folio 333 verso).
- Louise VIGNON x 1618 noble personne Jacques de VIGNOLLE, docteur en médecine (celui-ci recevant peu avant le mariage une donation de son père Jacques, bailli de Boutonnargues, le 03.01.1618, B.ins. 150 f° 96). Louise VIGNON est marraine le 26.11.1633 à la Tour Goyon de Louise DUCROS (un des enfants de Claude DUCROS et Rose Marie VIGNON). Jacques de VIGNOLLE représente les héritiers de François VIGNON « à cause de sa femme ». qui a peut-être été l'héritière privilégiée de son père Il est parrain le 23.02.1628 à la Tour Goyon de Jeanne DUCROS (un des enfants de Claude DUCROS et Rose Marie VIGNON). Au moins six enfants : 1/ François baptisé 25.11.1618 à Marsac, parrain François VIGNON conseiller du roi secrétaire de la reine ; 2/ Renée ° 03.03.1624 à Arlanc, parrain Me Mary ROMANET bourgeois (donc l'époux de Clauda VIGNON) ; 3/ Louis ° 08.04.1626 à Ambert ; 4/ Jean de VIGNOLLE, ° 15.01.1628 à Ambert, marraine Marie ROBERT (donc l'épouse de Pierre VIGNON de l'Espinasse), 5/ Marie de VIGNOLLE, ° mai 1630 à Marsac, parrain Claude DUCROS de la Tour Goyon (donc l'époux de Rose Marie VIGNON) ; 6/ Anne de VIGNOLLE, ° 27.04.1632 à Ambert, marraine Anne DUCROS (probablement une fille de Claude DUCROS).
- Très probablement (en raison des parrainages) Rose Marie VIGNON, ° vers 1602 + 02.10.1678 à la Tour Goyon, x vers 1621-1622 Claude DUCROS, procureur d'office de la Tour Goyon + 1636. C'est probablement elle qui est marraine le 13.12.1606 à Chomelix d'un enfant de Chadoux. Elle a eu a moins 6 enfants à la Tour Goyon : Anne ° 29.11.1622 et baptisée 01.01.1623, parrain noble François VIGNON conseiller secrétaire de la reine ; 2/ Mary, 29.01.1625, parrain honorable Mary ROMANET, bourgeois d'Arlanc ; 3/ Jeanne ° 24.11.1627, baptisée à la Tour Goyon le 23.02.1628, parrain honorable maître Jacques VIGNOLE, docteur en médecine, citadin d'Ambert ; 4/ Clauda ° 22.04.1630 marraine demoiselle

Clauda VIGNON, du bourg d'Arlanc ; 5/ Louise ° 19.08.1632 ; 6/ Jean ° 20.05.1634.

- Très probablement demoiselle Françoise VIGNON (en raison des parrainages) x Me Louis CHANTELAUZE de la Tour Goyon, dont au moins quatre enfants à la Tour Goyon : 1/ Pierre baptisé 05.12.1624 et + 06.12.1624, parrain noble Pierre VIGNON, de l'Espinasse, paroisse de Dore l'Église ; 2/ Jeanne ° 14.02.1629, marraine demoiselle Marguerite VIGNON ; 3/ Benoît ° 21.04.1631 à la Tour Goyon, parrain honnête fils Benoît VIGNON d'Arlanc, marraine Rose Marie VIGNON épouse de Me Claude DUCROS ; 4/ Jeanne ° 15.10.1633, parrain Me Pierre VIGNON, praticien.

Les peintres du Grand Siècle

III.B Guillaume VIGNON, fils de feu Pierre VIGNON et Marguerite de SIRMOND, valet de chambre ordinaire du roi, fournissant l'argenterie du roi, contrôleur triennal des traites impositions et trépas de la Loire, x cm 21.07.1591 Élizabeth PAPILLON, + avant 1631, fille de feu Jean et Barbe CHAMAILLART, de Châtillon sur Loing, dont :

- Claude VIGNON, le peintre, qui suit.
- Guillaume VIGNON, auteur de la branche protestante.

IV. Claude VIGNON, ° 19.05.1593 à Tours, + 10.05.1670 à Paris, parrain Claude NAU, conseiller du roi et contrôleur général des vivres, marraine demoiselle Jacqueline FORGET, veuve de noble Me André LEGRAND notaire. Claude VIGNON a été baptisé dans l'Église Catholique, mais certains biographes le font pourtant grandir dans la religion protestante, ce qui est très probable puisque son frère sera pasteur de l'Église Réformée. Il est admis à la Communauté des peintres de Paris en 1616. Peintre ordinaire du roi, conseiller en son académie royale de peinture et de sculpture, s'il n'a pas évidemment le génie d'un POUSSIN, d'un CHAMPAIGNE, il est avec son ami Simon VOUET l'un des peintres renommés du règne de Louis XIII et du début de celui de Louis XIV. Il constitue une rente le 22.01.1629 conjointement avec Pierre OUVRELEUL, secrétaire de la chambre du roi. Il règle avec son frère la succession de leurs parents et de leur frère dans deux actes du 02.04.1631 et du 02.05.1631. Il hérite notamment d'une créance due par les héritiers de feu Noël VIGNON, commissaire de l'artillerie, et d'une autre due par l'héritier de feu Me François VIGNON secrétaire de la reine mère, ou encore d'une autre due à feu Pierre VIGNON (il s'agit très certainement de son grand-père le notaire).

Il épouse, x1, par cm du 21.01.1623 Charlotte de LEU fille de feu Thomas de LEU, graveur, et de Charlotte BOTHEREAU. Sa femme + en mai 1643, il se remarie, x2, le 11.01.1644 avec Geneviève BALLARD + en 1677.

Ses biographes lui attribuent 35 enfants ! Ceux nommément connus sont en en tout cas au nombre de 24...

Du premier mariage :

- Charles VIGNON, qui suit.
- Claude VIGNON, baptisé 19.05.1626, + avant 1670, probablement après 1660.
- Françoise VIGNON, baptisée le 01.04.1627, + avant 1660.
- Marie VIGNON, baptisée 04.05.1628.
- Françoise VIGNON, baptisée 29.10.1629, + 13.08.1633.
- Nicolas VIGNON, baptisé 17.07.1632, + avant 1670 et probablement après 1660, peintre du roi.

- Claude François VIGNON, baptisé 04.10.1633 + 26.02.1703, peintre du roi, académicien, x Antoinette MAITRISE.
- Marie VIGNON, baptisée 21.11.1634, + après 1675, x Bertrand ALLARD maître d'armes, + avant 1670.
- Philippe VIGNON, qui suivra.
- Charlotte VIGNON ° 19.10.1639 + après 1672, peintre elle aussi, x François REGAULT (+ avant 1660 ?).
- Anne VIGNON, baptisée 15.03.1643 + 19.09.1656.

Du second mariage :

- Robert VIGNON, baptisé le 27.11.1644, lieutenant de cavalerie et peut-être peintre.
- Joseph VIGNON, baptisé 20.03.1646 et + 04.09.1646.
- Geneviève VIGNON, baptisée 07.04.1647 + avant 1677, x1 août 1644 André GUILLOT, premier garde-robe de son Altesse Mademoiselle, x2 mars 1671 Germain MOUNIER, notaire au Châtelet.
- Pierre VIGNON, baptisé 20.20.04.1648 + 23.06.1652.
- Simon VIGNON, baptisé 10.05.1649 + 07.01.1652.
- Jacques VIGNON, baptisé 14.06.1650 + après 1677.
- François VIGNON, baptisé 12.07.1651 + avant 1660.
- Claude Geneviève VIGNON, baptisée 27.07.1652 + avant 1660.
- François VIGNON, baptisé 19.10.1653 + après 1716, maître peintre, dont un fils Claude VIGNON ° vers 1690, marié en 1716.
- Anne VIGNON, baptisée 03.03.1655, + avant 1660.
- Marie VIGNON, baptisée 29.01.1657 + avant 1660.
- Jeanne VIGNON, baptisée 06.03.1658 + après 1703, x Antoine LETELLIER, huissier au grand conseil.
- Gabriel VIGNON, baptisé 14.03.1660 + après 1677, marchand à Paris.

Ses biographes précisent que trois de ses fils sont morts sous les drapeaux.

V. Charles VIGNON, baptisé 03.12.1624 paroisse St Symphorien dans la Cité, parrain Charles de LORME médecin du roi, marraine Charlotte BOTHEREAU, + avant 1664, exempt de la connétablie de France, x Geneviève BONNET, dont :

- Geneviève VIGNON, ° 1655 + 28.01.1730, x Henri LEFEBVRE, premier peintre du roi.
- Charles Philippe VIGNON, ° 1658.

V.bis. Philipe VIGNON, baptisé 27.06.1638 + 07.09.1701, peintre du roi d'Angleterre, académicien, x Londres Anne DOLMEN + 1720, dont :

- Anne Geneviève VIGNON.
- Louise Françoise VIGNON.
- Louise Françoise Henriette VIGNON.

Une branche protestante

IV. Guillaume VIGNON, ° vers 1600, frère du peintre, est en 1631 docteur en théologie et médecin. Il semble avoir fait ses études théologiques à Genève où est cité en 1618 un « *Guilelmus Vignonus Parisiensis* ». Il est pasteur à Aubusson de la communauté réformée depuis juillet 1627, où sa signature apparaît au bas de nombreux actes. A partir de juillet 1630, même s'il reste le pasteur en titre, dans la pratique, il est remplacé par des ministres des églises voisines, le synode provincial de l'Orléanais entérinant cet état de fait. Il partage la succession parentale avec son frère par acte du 02.05.1631, hérite dans le lot qui vient de la succession

familiale d'une créance due par les héritiers de François VIGNON, secrétaire de la reine mère, mais il la transmet à son frère le 27.06.1633. Il décédera peu après : dans un acte du 04.10.1634, son épouse Henriette ODRY est dite veuve. Il semble donc bien avoir été malade plusieurs années. De son épouse Henriette ODRY, fille de Guillaume ODRY, élu en l'élection de Gien, épousée en 1626, il avait eu au moins :

- Guillaume VIGNON baptisé le 25.04.1627 à Châtillon sur Loing.

Les seigneurs de la Farge et de Champvieille :

Leur filiation sommaire est donnée sur trois siècles dans le *Nobiliaire du Velay*. Elle peut être complétée par quelques éléments divers.

I. N... VIGNON père de :

- Catherine VIGNON.
- Rose VIGNON.
- Noël VIGNON, qui suit.
- Pierre VIGNON qui suivra.

II. Noël VIGNON, bourgeois de la Farge à Chomelix en 1610, canonnier ordinaire de l'Artillerie du Roi par commission du 02.10.1607, commissaire de l'Artillerie en 1623, + fin 1627. Il est parrain avec honnête femme Françoise CHARDON à Chomelix le 24.11.1609 de Françoise ROMEYRE, fille de Benoît et Clauda GRANET.

Il épouse Rose ROBERT, fille de Pierre, dont 11 enfants (selon le *Nobiliaire du Velay*) parmi lesquels :

- Marguerite VIGNON x cm 29.12.1610 (B.ins. 141 f°86v°) Béraud GENEIX, marchand, fils d'Antoine, marchand.
- Jeanne VIGNON baptisée 20.09.1597 à Chomelix, parrain honorable homme François MONGIN, marraine honnête femme Marie ROBERT.
- Catherine VIGNON baptisée 25.05.1602 (16.05.1606 ?) à Chomelix, parrain honorable homme Benoît BARDON, marraine honnête fille Marguerite ROBERT. La même que Catherine VIGNON épouse de Jean PELISSET, parents de Claude PELLISSET dont sa tante Marie VIGNON est héritière selon une donation du 30.09.1666 ?
- Marie VIGNON, jumelle de la précédente, parrain honorable homme Me Mary ROMANET, marraine demoiselle Anne de BAYLE, x1 N... puis x2 Me Mathieu FIALEYRE, fait une donation à sa sœur Rose le 25.02.1647. La même que Marie VIGNON veuve de Laurent CARTIER notaire de la Chaise-Dieu et qui fait une donation à Me Charles CANIVET de la Farge à Chomelix le 30.09.1666 ?
- Rose VIGNON, baptisée le 24 août 1610 à Chomelix, parrain Me Jean BENOÎT, marraine honnête fille Françoise VIGNON. Elle x Jean PORTAL, bailli de Chomelix et St Just, fils de N... PORTAL et d'Isabelle de CHABANOLLE, agressé mortellement le 28.03.1650 dans sa maison de la Farge paroisse de Chomelix par François de BELVEZET et ses complices. Il teste le 29.03.1650. Sa femme avait reçu une donation de sa sœur Marie le 25.02.1647.
- Béraud VIGNON, baptisé le 10 février 1611 (sic ! 1612 ?) à Chomelix, parrain honorable homme Béraud GENEYS, marraine Hélène ROBERT.
- François VIGNON, baptisé le 24 août 1614 à Chomelix, parrain Me François VIGNON, marraine demoiselle Catherine VERS.

- Madeleine VIGNON, baptisée le 07.04.1619 à Chomelix, parrain Mary VIGNON, marraine Marie VIGNON.
- Suzanne VIGNON, jumelle de la précédente, parrain Béraud VIGNON, marraine Catherine VIGNON.
- N... x Jacques de SINZELLES, seigneur de la Baume en Gévaudan.
- Pierre VIGNON, qui suit.
- Pierre VIGNON, + après 1647, s'installe comme apothicaire à Aubusson d'Auvergne, il x 1638 (cm Me SEGLIER) Marie CELERIER, fille de marchand tapissier et veuve de Léonard BEBY, aussi marchand tapissier.

III. Pierre VIGNON, seigneur de la Farge et de Champvieille, x Marie de ROBERT sa cousine, dont :

IV. Benoît VIGNON, seigneur de la Farge et de Champvieille, x 15.06.1649 à Vaurey Marie VALICON, fille de François, conseiller au sénéchal, et de Marie de POLAILLON de GLAVENAS, dont :

V. François VIGNON x 09.01.1708 au Puy Marguerite FAY, dont :

VI. François VIGNON ° 1718 x Madeleine DUPUY, dont :

VII. Jean Joseph VIGNON ° 1757 x Marie HARENT, dont :

VIII. Joseph VIGNON ° 1807, professeur de littérature et de mathématiques, puis avoué au Puy de 1844 à 1876, x Antonia HARENT sa cousine germaine, dont :

IX. Édouard Joseph VIGNON, ° 11.09.1847 au Puy, avocat, juge suppléant au tribunal civil. Il succède son père comme avoué en 1876.

A cette branche appartient :

IV. (?) Pierre Balthazar VIGNON, bourgeois de Champvieille, + avant 1759, époux de Marguerite GRANDON, dont :

- Jean VIGNON, son fils aîné, qui suit.
- Jean VIGNON, marchand, x1 Isabeau PORTAL puis x2 cm 13.08.1759 à Craponne Antoinette SAPIENTIS, fille de feu Me Pierre, notaire, et de Marie Madeleine BAILLE de MARTINAS

V. Jean VIGNON bourgeois de Champvieille, témoin au cm de son frère en 1759, père de :

VI. Jean Baptiste VIGNON, sculpteur, ° 16.06.1714 + 30.05.1776, témoin au cm de son oncle en 1759.

Les praticiens de l'Espinasse (Dore l'Église)

II. Honorable homme Pierre VIGNON, + après 1633, bourgeois d'Arlanc, puis installé à l'Espinasse paroisse de Dore l'Église, épouse de Marie ROBERT (sœur de Rose citée ci-dessus) + après 1628, fille de Pierre ROBERT ; il partage avec son frère Noël VIGNON les biens de leurs femmes le 17.12.1599. Il est parrain de deux enfants de Me Louis CHANTELAUZE et Françoise VIGNON : Pierre CHANTELAUZE le 05.12.1624, Jeanne CHANTELAUZE, le 29.03.1634. Sa femme est marraine le 15.01.1628 de Jean de VIGNOLLE fils de Jacques de VIGNOLLE et de Louise VIGNON.

Ils ont eu comme enfants au moins :

- Jacques VIGNON baptisé le 02.09.1618 à Dore l'Église, parrain Me Jacques de VIGNOLLE, docteur en médecine, marraine Marguerite VIGNON femme d'honorable homme Béraud CARUYT (?) de St Germain Lembron.
- probablement honnête fils Benoît VIGNON, parrain le 21.04.1631 d'un autre enfant de Me Louis CHANTELAUZE et Françoise VIGNON.
- Peut-être Claude VIGNON, qui suit ?

III. Claude VIGNON, bourgeois d'Arlanc, x Marie MAIGNET dont :

- Pierre VIGNON ° 31.03.1636, parrain Antoine CARTIER, marraine Madeleine MAIGNET.
- Jean VIGNON ° 14.11.1638, parrain Jean MAIGNET, Marie ROCHET.
- Anne VIGNON ° 04.06.1641, parrain ? marraine ?
- Antoine VIGNON ° 18.12.1645, parrain Antoine COURAULT, marraine Louise VIGNON.

État des questions : la parenté des familles VIGNON

1/ Cosme (I^{er}) ou Vincent VIGNON ?

La généalogie de la branche des marchands est fixée sur 4 générations. La seule incertitude est dans le second acte du 04.09.1580 (B.ins. 93 f°4v°) : Vidale CLAVELIER est dite veuve de Vincent VIGNON (et pas de Cosme VIGNON). Deux hypothèses :

- Vidale CLAVELIER a épousé un Cosme (I^{er}) VIGNON et un Vincent VIGNON, c'est quand même peu probable !
- Plus probablement, il s'agit d'une coquille, peut-être due à une confusion : il existe en 1580 un Vincent VIGNON, mais c'est l'arrière-petit-fils de Vidale CLAVELIER.

2/ La parenté entre les deux branches de marchand.

Il reste à rattacher cette seconde branche à la première, en gardant à l'esprit que la parenté reste proche. Anne VIGNON a eu au moins trois enfants de son remariage avec Pierre MOREL de la COLOMBE, elle est donc née probablement au début des années 1540. Sa sœur Jeanne VIGNON est alors décédée, elle aurait pu être l'aînée, peut-être née vers 1535 ? Dans ce cas, leur père Jacques VIGNON époux de Louise IMBERT serait d'une génération 1510, alors que Claude VIGNON époux de Jeanne RANVAIL a pu se marier vers 1555 et donc être né vers 1530 : il y a donc un décalage de génération, et Jacques VIGNON serait donc de la même génération que Cosme (II) époux de Clauda de FRETAT. Dans ce cas :

- Soit ils sont frères, et Jacques VIGNON est fils de Cosme (I^{er}) VIGNON et Vidale CLAVELIER.
- Soit ils sont cousins germains, et Jacques VIGNON est un neveu de Cosme (I^{er}). Fils de Pierre VIGNON sont la veuve Anne GOURDONNE est citée dans le terrier de Coisse de 1565 ? De Vincent VIGNON dit Coulat aussi cité dans ce terrier ?

Ces deux VIGNON sont en effet les seuls porteurs du nom dans le terrier dont la famille n'a pas été identifiée. En l'état des connaissances, la question ne peut être tranchée.

3/ La filiation de François VIGNON secrétaire de la reine.

Paoloa PACHT-BASSANI, dans *Claude VIGNON 1593-1670*, lui donne comme parents Pierre VIGNON, et Marguerite de SIRMOND, les parents de Guillaume VIGNON et grands-parents de Claude VIGNON.

Par contre Gaston JOURDA de VAUX, dans le *Nobiliaire du Velay* donne comme parents à Noël VIGNON, François VIGNON, secrétaire de la reine mère, et comme grands-parents Jean VIGNON et Anne de VISSAGUET.

Or les deux couples ont existé !

- Pierre VIGNON, et Marguerite de SIRMOND sont cités dans le cm de leur fils Guillaume en 1591.
- Noble Jean VIGNON, licencié en droit, procureur d'office du baillage d'Arlanc, est cité le 14.05.1587. Il épouse Anne

de VISSAGUET, qui, veuve, est marraine le 29.12.1587 à Arlanc d'Antoine CLADEL fils de Bernard : Jean VIGNON est donc décédé dans l'intervalle

A. En faveur de l'hypothèse de Paola PACHT-BASSANI :

- François VIGNON est cité en 1581 comme un cousin paternel de Marie de SIRMOND. Il est plus âgé qu'elle puisque né en 1549, mais il n'y a pas d'objection à ce qu'il soit son cousin germain : l'oncle de Marie de SIRMOND, Messire Antoine de SIRMOND, prêtre, prieur d'Issards était âgé de 60 ans en 1581.
- La parenté avec les SIRMOND ne peut pas venir de sa femme Barbe VIGNON : les grands-parents de celle-ci sont connus (Cosme VIGNON et Vidale CLAVELIER, André de FRETAT et Clauda de BONNEVILLE), les SIRMOND n'y apparaissent pas.
- La succession de Guillaume VIGNON père du peintre comporte des créances distinctes de Noël et François VIGNON, qui ne sont pas cités comme père et fils. Évidemment, il faut comprendre que les VIGNON restés en Auvergne ont racheté à la mère du peintre, devenue veuve, des biens délaissés suite à l'installation en Touraine puis en île de France de sa descendance.

B. En faveur de l'hypothèse de Gaston JOURDA de VAUX :

- Il existe une parenté entre François VIGNON et Noël VIGNON : Guillaume VIGNON est créancier des deux, et les parrainages de leurs enfants montrent bien une parenté
- François VIGNON est le cousin mais pas forcément germain de Marie de SIRMOND : La parenté de François VIGNON avec Marie de SIRMOND pourrait venir par Anne de VISSAGUET épouse de Jean VIGNON. Et la parenté de Pierre de VISSAGUET avec Marie de SIRMOND peut tout aussi bien venir de sa propre femme Marguerite DOUVRELEUR et, dans ce cas, celle-ci fille ou petite fille d'une SIRMOND ?

La solution en tout cas implique une parenté proche entre Guillaume VIGNON époux d'Élizabeth PAPILLON, Noël VIGNON époux de Rose ROBERT, François VIGNON époux de Barbe VIGNON, il faut de plus « caser » Jean VIGNON époux d'Anne de VISSAGUET.

Nous avons retenu ci-dessus la filiation de François VIGNON donnée par Paola PACHT-BASSANI, ce qui implique que Gaston JOURDA de VAUX ait lu trop en diagonale ses sources...

Trois hypothèses resteraient alors possibles pour la filiation de Noël VIGNON, elles sont les suivantes :

- a** Noël et Pierre VIGNON sont des frères cadets de Guillaume et François VIGNON. Et Jean VIGNON époux d'Anne de VISSAGUET est un frère aîné, mort également sans postérité...
- b** Noël et Pierre VIGNON sont des frères cadets de Guillaume et François VIGNON (ils semblent bien tous de la même génération). Jean VIGNON époux d'Anne de VISSAGUET est un oncle, mort sans postérité.
- c** Noël et Pierre VIGNON ne sont pas les petits-fils mais les fils de Jean VIGNON époux d'Anne de VISSAGUET. Et celui-ci n'est pas le père mais le frère aîné de François VIGNON.

4/ La parenté entre les familles VIGNON.

L'hypothèse (a) donne comme enfants à Pierre VIGNON (déjà lieutenant de Clavelier en 1551 et donc ° vers 1520), époux de Marguerite de SIRMOND :

- François VIGNON l'aîné né vers 1549.
- Guillaume VIGNON né vers 1555 (il a une situation sociale très assise lors de son mariage en 1591, qui est plutôt celle d'un homme mur).
- Jean VIGNON, + en 1587-1588, né vers 1555-1560 ?
- Pierre et Noël VIGNON, les plus jeunes, nés vers 1560-1565 (ils sont mariés avant 1599, mais pas forcément très avant).

L'hypothèse (b) cadrerait par contre avec un Jean VIGNON + 1587-1588 et ° vers 1530.

L'hypothèse (c) implique que Jean VIGNON ° vers 1530 et époux d'Anne de VISSAGUET, soit le frère de Pierre VIGNON époux de Marguerite de SIRMOND. Il est alors le père de Pierre et Noël VIGNON, nés vers 1560-1565.

Nota : il existe un couple Jean VIGNON x Catherine PERRIN, dont :

- Marguerite VIGNON, baptisée 13.03.1586 à Arlanc, parrain François VIGNON procureur au baillage d'Arlanc, marraine Marguerite DUPOYET veuve de feu noble Pierre du VALLARD.

Donc une parenté avec le couple François VIGNON – Barbe VIGNON, et plus probablement avec François VIGNON (la marraine est issue de la petite noblesse). Il est alors tentant de faire de ce Jean VIGNON l'époux en secondes noces d'Anne de VISSAGUET...

Les trois hypothèses (a), (b), (c) sont tout autant probables : nous les soumettons à l'avis des lectures critiques !

Cosme (II) VIGNON marchand, et Pierre VIGNON lieutenant de Clavelier, semblent être de la même génération-1520. Leurs pères respectifs, Jean VIGNON notaire des années 1497-1519 et Cosme (I^{er}) VIGNON marchand seraient également contemporains, et pourquoi pas frères...

Dans ce cas, il apparaîtrait bien une souche unique des VIGNON à Arlanc. Gilles-André PREVOST leur donne comme souche un Jacques ou Johan VIGNON originaire de Lagny sur Marne, et fils de Coursain VIGNON né vers 1490. la chronologie est évidemment fautive, mais il se peut bien que l'ancêtre de nos notaire et marchands vienne de loin...

Personnages non rattachés

- Frère Jean VIGNON, de l'ordre des Minimes, cité dans un acte de prise de possession du 11.02.1607.
- Anne GOURDONNE veuve de Pierre VIGNON est citée dans le terrier de Coisse de 1565.
- Vincent VIGNON dit Coulat est aussi cité dans ce terrier.
- Anne VIGNON est veuve de Me Jean CHASSAIGNE et de Me Jean BOURDEL lorsqu'elle fait une donation le 12.06.1587 (B.ins. 156) à sa fille Clauda CHASSAING épouse de Me Grégoire RANVAILH, notaire. Or les RANVAILH apparaissent aussi dans la parenté de Claude VIGNON époux de Jeanne RANVAILH. Anne VIGNON est donc certainement aussi une proche parente des VIGNON marchands.

- Honnête femme Catherine VIGNON est marraine le 19.06.1602 à Chomelix de Catherine LESDIJON, fille d'honorable homme Antoine LESDIJON de la Farge.
- Clauda VIGNON veuve de Jean GOURGOULHON, fait une donation le 16.01.1608 à Me Antoine VERNAIZON, mari de sa fille unique Catherine GOURGOULHON (B.ins. 132 f°499v°).

Les VIGNON vont se perpétuer à Arlanc tout au long du XVII^e siècle, semble-t-il descendants de Pierre VIGNON le praticien de l'Espinasse comme de Claude VIGNON le marchand tanneur.

Les VIGNON d'Arlanc au XVII^e siècle

Nous n'avons abordé que très sommairement leur étude, qui pourra probablement être complétée par d'autres lecteurs...

Quatre personnages semblent appartenir à la même génération, frères et sœur, ou cousins proches.

V. Louise VIGNON épouse Pierre BRAVARD marchand tanneur à Arlanc, dont sept enfants : 1/ Pierre x cm 24.02.1661 Jeanne CLAVELIER (leur fils Claude x 07.07.1699 avec dispense de consanguinité au 4^e degré Marie Anne DUCROS, fille de Jean DUCROS et Jeanne BASTIER, petite-fille de Claude DUCROS et Rose Marie VIGNON) ; 2/ Isabeau, baptisée 09.10.1633, parrain Pons VIGNON ; 3/ Claude, baptisé 29.10.1634, parrain Claude VIGNON, bourgeois, 4/ Guillaume, baptisé 22.03.1636, marraine Barbe VIGNON femme de Jean ROCHIER (?) ; 5/ Marie, baptisée 13.11.1639, parrain François ROMANET ; 6/ Marie, baptisée 29.10.1641, marraine Marie ESCALON femme de Pierre VIGNON ; 7/ Claude, baptisée 08.09.1643, parrain honorable homme Maître Claude ROMANET bourgeois. Si le degré de parenté est exact, la dispense de parenté de 1699 permet de conclure que Louise VIGNON est une nièce de François VIGNON, le conseiller et secrétaire de la reine, ou beaucoup plus probablement de la femme de celui-ci, Barbe VIGNON.

V.bis. Pierre VIGNON-ESCALLON (un petit-fils de Claude VIGNON et Jeanne RANVAILH ?) assiste au cm le 05.02.1613 de Louise TITASSON, dont il est le cousin paternel, fille de + Me Jean et Anne BALLISTRE, avec Me Germain BARRIER, fils de feu Claude. Il est parrain le 12.08.1635 de Pierre de VISSAGUET, fils de Pierre de VISSAGUET et Marguerite ESCALON. Sa femme Marie ESCALON est marraine le 29.10.1641 de Claude BRAVARD, fils de Pierre BRAVARD et Louise VIGNON. On peut noter que Jean de VISSAGUET, père de Pierre de VISSAGUET et beau-père de Marguerite ESCALON avait épousé en secondes noces Louise BONNEFOY, ce qui pourrait laisser imaginer une parenté de Pierre VIGNON avec Antoine VIGNON époux de Catherine BONNEFOY, de la première branche des marchands d'Arlanc... Ils pourraient être les parents de :

- Pons VIGNON, chirurgien à Arlanc, parrain le 09.10.1633 d'Isabeau BRAVARD, fille de Pierre et Louise VIGNON, et le 12.08.1635 de Clauda de VISSAGUET, fille de Pierre et Marguerite ESCALON.

V.ter Jean VIGNON x Catherine MONERYE, dont :

- Jean VIGNON, baptisée 14.02.1624, parrain Jean MONERYE, marraine Françoise ...RET (? taché).
- Anne VIGNON, ° 11.02.1627 à Arlanc, parrain Me Annet CHASSAGNON notaire, marraine Anna DELAVOINET.

Les VIGNON semblent s'éteindre à Arlanc à la génération suivante, avec trois couples.

VI. Pierre VIGNON, marchand (il est apparenté à Louise VIGNON épouse de Pierre BRAVARD : il participe au conseil de famille du 24.02.1672 qui suit la mort de leur fils Jacques BRAVARD époux de Jeanne CLAVELIER) x Gilberte FONTNOMME, dont :

- Marie VIGNON ° 28.11.1661.
- Isabeau VIGNON ° 03.04.1663.
- Pierre VIGNON ° 04.03.1665.

VI.bis Me Louis VIGNON (frère ou cousin du précédent ?) + avant 1684 x avant 1678 Marie Marguerite DOUVRELEUR ° 1645, fille de Benoît et Marguerite VISSAGUET. Dont une fille Marie VIGNON x 28.02.1696 La Tour Goyon Amable BRAVARD.

VI ter. Me Pierre VIGNON x Isabeau de VISSAGUET + vers 1652 + 02.09.1707, fille de Gaspard et Anne GENESTIER.

Sources

Outre bien entendu les registres paroissiaux, les principales sources utilisées sont :

- Communication de Mme Michèle GIFFAULT, conservatrice du Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson, à Thierry REMUZON, du 05.11.2008
- Communication de Benoît CRAS à Thierry REMUZON du 28.01.1989.
- Thierry REMUZON, *Histoire généalogique de la famille DUCROS*, « A moi Auvergne ! » n° 95, pp. 18-23.
- le terrier de Laire de 1539 publié dans les *Notes et Documents pour servir à l'histoire du Livradois*, 1993, tome I, pp. 76-82.
- Le terrier de Coisse de 1564-1565, publié dans les *Notes et Documents pour servir à l'histoire du Livradois*, 1996, tome IV, pp. 16-46.
- Fonds Paul LE BLANC, MS 1080, folios 447-465. MS 1342, folios 65, 70, 80-81.
- Paola PACHT-BASSANI, *Claude VIGNON 1593-1670*, Arthéna 1993.
- A. LEMERLE-BAUDOT, *Les origines auvergnates du peintre Claude VIGNON (1593-1670)*, « Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne », tome LXXXVI, n° 640, janvier-mars 1974, pp. 271-276.
- Gaston JOURDA de VAUX, *Nobiliaire du Velay*, 1933, tome VII, p. 138.
- Jules VILLAIN, *La France moderne (Haute-Loire)*, 1980, p. 517.
- Les différents tomes des incontournables *Anciennes familles bourgeoises dans les insinuations judiciaires* par Éric TIXIER.
- Les relevés de l'Association Généalogique du Pays d'Arlanc.
- Le site <http://www.saintrapt.com/aubusson/>

SUR LES TRACES DE QUELQUES FAMILLES DES COMBRAILLES : LES JALLOT, CROSMARIAS, MOREL ...

par Jacques GOMOT, Pierre GRANGE, Michèle ANQUETIN, Jean-Noël MAYET et Xavier LOCHMANN

NDLR : Une question de Jean-Yves AUCLAIR (CGHAV-1127) sur l'ascendance du couple Guillaume JALLOT x Pionsat 1605 Anne DUTEIL, a suscité sur le forum des échanges qui, de fil en aiguille, ont élargi le champs des investigations. Nous retraçons ci-après le « film » du forum qu'il nous a paru souhaitable de conserver, et, compte-tenu notamment de son métrage, de sortir de la rubrique des Questions/Réponse.

@126-14569 JALLOT-DUTEIL (63)

Asc. du couple Guillaume JALLOT x Pionsat 1605 Anne DUTEIL, d'où Gilberte x Pionsat 1643 Etienne MOREL (pour Guillaume, il m'a été proposé sans preuve Charles JALLOT x 1580 Jeanne DUFRAISSE)

Jean Yves AUCLAIR (CGHAV-1127)

Pierre MARTIN indiquait dans un courrier de 2003 : Guillaume JALLOT, chapelier à Pionsat, x ca 1605 Anne DUTEIL, d'où Blaise, chapelier à Pionsat x Pionsat Cm 27.08.1635 Françoise MOREL. Ce Cm peut être une piste.

Jacques GOMOT (CGHAV-2318)

Dans mes bases (les infos provenant sans doute du TIXIER et de M. MAYET), je trouve :

- Blaize JALLOT, chapelier, fs Guillaume et Anne DUTEIL, x 23.9.1635 Françoise MOREL, fa Bravy, menuisier et Anne NORDIER
- Gilberte JALLOT, sa sœur, x 14.4.1643 Me Etienne MOREL, ° 11.9.1618 Pionsat, fs Gilbert MOREL et Anne LARBOURET, tous de Pionsat.

Pierre GRANGE (CGHAV-472)

Peut-être une autre piste dans la saga des JALLOT. Dans l'étude « Crosmaria » de J.N. MAYET, j'ai noté :

- 1652 Gervais MOREL, fs Jacques x 24.01.1649 Anne CROSMARIA ; p/m Me Gervais ROUDAIRE notaire, et Gilberte JALLOT femme à Me Etienne MOREL.
- 1661 Jacques MOREL, frère de Gervais. p/m Me Jacques CLERMONT (probablement celui qui est avocat en Parlement x 1651 Peronnelle LABBE) et Marie SERVIRON (ou SSERCIRON) femme de Me Gervais ROUDAIRE.

Gervais ROUDAIRE °1601 de Gilbert et Louise JALLOT x Auzances 1643 Rose Marie SERSIRON, veuve d'Etienne PASQUET, fa de Jacques et Jeanne VALLERET.

Gilbert ROUDAIRE x1 Charensat 1591 Gabrielle CONCHON ; x2 Buxieres s/Montaigut ou St Hilaire, Louise JALLOT de Charles et Jeanne du FRAISSE de Roche.

Michèle ANQUETIN MARTIN (CGHAV-2157)

Quel enchevêtrement d'alliances dans ces familles notables des environs de Pionsat ! Histoire de compliquer encore un peu plus, j'ai noté dans « TIXIER » une alliance CROSMARIAS-JALLOT :

Gilbert CROSMARIAS, sergent royal à Pionsat fait un e don. le 17.09.1621 à Françoise JALLOT son épouse ...

Ils pourraient, chronologiquement être parents d'Anne

épouse MOREL ; il y aurait alors une autre relation entre les MOREL et les JALLOT.

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

Voici ce que j'ai noté sur le couple Gilbert CROSMARIAS - Françoise JALLOT :

1- Etienne CROSMARIAS x ca 1540 Margueritte BOURDEIX, d'où :

1.1. Etienne CROSMARIAS x1 30.04.1570 Jeanne SAVY (+ av.1599), x2 ap. 1599 Françoise AUFAURE, veuve François ROMME, d'où

1.1.1. Me Gilbert CROSMARIAS, Sgt Royal Pionsat, + 1636/42 x ca 1610 Françoise JALLOT. Donation à son épouse du 17.09.1621 Pionsat. D'où :

1.1.1.1 Gabrielle CROSMARIAS + 26.05.1642 Pionsat

1.1.2. N. CROSMARIAS (fille) x N.. PARROT, d'où :

1.1.2.1 Anna PARROT x avant 1626 Jacques BEAULNE bourgeois des Conchons à Charensat, qui fait don à Françoise JALLOT, sa tante par alliance le 03.01.1626 et à son épouse le 13.04.1636.

- Anna PARROT, marraine d'Anthoine de SENECTAIRE en 1646 ?

- Jacques BEAULNE est frère de Michelle, marraine en 1643 à Charensat de Charles de St-NECTAIRE qui suit et en 1645 de Louis de St-NECTAIRE.

1.1.2.1.1 Charles BEAULNE, ° 17.02.1643 Charensat. p/m : noble Charles de SENECTAIRE, Ec, sgr de Grosliere, baron de St Brinon (Brinon sur Sauldre en Berry) et Victour Brillac (St Victour - 19 ?), (branche aînée des St-NECTAIRE), représenté par Pierre DESCOTEIX, son filheul, et Michelle BEAULNE (les BEAULNE pourraient être issus des de BEAULNE, ancien Co-Sgnr de Bromont la Mothe

Charles de SENECTAIRE, né en 1608, est fs Jacques et Françoise de St-GERMAIN d'APCHON, cousin issu de germain de Jacques de CHABANNES (fs de Gabrielle d'APCHON), Cte de Pionsat. Cousin également des APCHON, Sgnr de Miremont et Tournolle.

Ces grandes familles sont proches de Catherine de MEDICIS (dont la mère est une LA TOUR d'Auvergne) et des Maréchaux de France, le Maréchal de St- ANDRE et celui de St NECTAIRE. Margueritte d'ALBON était la nourrice de la Reine Margot.

Pierre GRANGE (CGHAV-472)

J'ai par ailleurs dans mes sosas Françoise CROSMARIAS x 12.02.1589 Gouttières Guillaume de PRATCROZ, notaire. Elle est dite fille de « sire Etienne de CROSMARIAS », marchand de Pionsat. Est-ce le premier ou le second Etienne ?

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

Je n'ai pas pour ma part la preuve de la filiation de Gilbert CROMARIAS époux de Françoise JALLOT. Celle indiquée ci-dessus est évidemment possible, mais après tout, à la même génération qu'Étienne CROMARIAS époux en 1570 de Jeanne SAVY, il y a aussi à Pionsat

Blaise CROMARIAS époux en 1572 d'Antoinette PEYNET, Antoine CROMARIAS époux en 1574 de Peronnelle DELAROCHE.

Je pense que c'est la forme la plus usitée du patronyme avant le XVIII^e siècle qui explicite son origine : CROSMARIA renvoie à un nom de lieu, celui du Creux de Marie (Creux, dans le sens topographique). Or, il y a à St Marcel, dans la Creuse, mais tout près de Pionsat, un toponyme Cromarias ! Je crois que c'est ce lieu qui a donné naissance à la dynastie des CROMARIAS... dynastie qui peut faire remonter ses quartiers de solide paysannerie depuis au moins le XV^e siècle (« Marcillat et ses environs », par l'abbé Michel PEYNET, 1927) :

En effet, le 6 décembre 1431, Barthélemy CROMARIAS, laboureur, pour lui et ses quatre frères comparsonniers, Pierre, Antoine, Jean l'aîné et Jean le jeune, reconnaît devoir aux religieux d'Évaux le cens annuel pour un héritage situé dans le hameau de Vincent, qu'ils tiennent de feu Jeanne LE PETIT, veuve de Pierre PICAUD (la femme de l'un d'eux ou leur mère ?). Or le hameau de Vincent qui relève de la paroisse de St Marcel, est à 2 km du hameau éponyme de Cromarias, dans la même paroisse. Une génération plus tard, Pierre CROMARIAS est prêtre communaliste dans la paroisse voisine de Marcillat entre 1478 et 1481.

Un antique chemin, mentionné sur la carte de Cassini, relie le bourg de St Marcel à celui de Pionsat, là où un siècle plus tard, réside une famille CROMARIAS. La distance n'est que de 9 km, soit deux heures de marche. On peut imaginer avec vraisemblance que les CROMARIAS de Pionsat ainsi que ceux de St Julien la Geneste (il y a des parentés non

explicites, mais quasi-certaines entre ces différentes familles) descendent de l'un ou l'autre des cinq frères ! C'est donc certainement la même étymologie que CROSMARIE, mais sans qu'il y ait de parenté entre les porteurs de ces deux patronymes. CROSMARIAS, rare, est clairement des Combrailles, alors que les CROSMARIE sont beaucoup plus nombreux et plus dispersés.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

En reprenant les contributions précédentes et en relisant attentivement mes « TIXIER », je propose l'ébauche suivante des premiers degrés connus de la généalogie MOREL

I- MOREL N.

II-1 Léonard (ou Bernard ?) MOREL ° ca 1521, prêtre

II-2 Pierre MOREL, laboureur au Chier-la-Prugne (Pionsat), x Gilberte CONIL, d'où

- Bravy MOREL qs en III-2-1

- Gilbert MOREL qs en III-2-2

- Jean MOREL, prêtre

- Gabrielle MOREL

- Françoise MOREL

III-2-1 Bravy MOREL, Me menuisier, x Anne NORDIER, d'où

- Françoise MOREL x Blaise JALLOT

- Jean MOREL, ° ca 1604, prêtre

- Jacques MOREL, Me chirurgien, x Pionsat 24.01.1649 Anne CROSMARIAS

III-2-2 Gilbert MOREL x Anne LARBOURET, d'où

- Etienne MOREL, procureur, ° 11.09.1618

Pionsat, y x 14.04.16743 Gilberte JALLOT

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

UNE « CITOYENNE » AUVERGNATE ISSUE DE LA NOBLESSE ALLEMANDE

par Hélène PLANTARD (CGHAV-1414)

La citoyenne Françoise LAROCHE (née « de LA ROCHE ») a épousé le 12 floréal an III à Égliseneuve près Condat (Égliseneuve-d'Entraigues) Jean Baptiste AMADIEU, de Marcenat, fils d'Antoine et de Philippe COMPAN.

Voici l'ascendance paternelle de cette citoyenne :

1- Françoise Marie LAROCHE ° 27.03.1768 aux Angles, Egliseneuve d'Entraigues, sœur jumelle de Quintien, + 00.12.1854 Marcenat

2- Antoine de LA ROCHE, écuyer, sieur des Angles, y ° 01.10.1743, x Anne Marie BOYER, fa Jean, bourgeois,

4- Jean de LA ROCHE, écuyer, sieur des Angles, ° ca 1720, x Marie DUBOIS, probablement fille de Me Jacques et de dame Françoise MONESTIER de St-Julien,

8- Joseph de LA ROCHE, écuyer, sieur des Angles, ° ca 1698 probablement à Ardes, + 23.07.1763 à 65 ans aux Angles, x Jeanne Marie Madeleine MORIN

16- Jean de LA ROCHE, écuyer, sieur des Angles, ° ca 1654, x Antoinette ALBANEL

32- François de LA ROCHE, 2^e du nom, sieur des Angles, hérite du titre « de MAURA », x cm 09.01.1651 Catherine DU MEYNIAL, fa Jean seigneur des Angles

64- François de LA ROCHE, Sr d'Ardes, ° 21.05.1601 St-Hérent, x Cm 30.03.1637 Anne de TOUTEVILLE

128- Charles de LA ROCHE x Cm 18.10.1583 Marguerite de MAURA, fille de Charles et Marguerite d'ARDES, + 15.10.1600

256- Jean de LA ROCHE, alias de WELTES, écuyer, seigneur de LA GARDE, paroisse de Saint-Hérent, x Cm 21.08.1535 Catherine (Antoinette) SARRAZIN, fille de Jacques, seigneur de Bonnefont et A. MALLERET.

512- Adam de WELTES, originaire d'Allemagne, anobli par l'Empereur Maximilien 1^{er} le 02.01.1501. Ambassadeur en France, il se fixe à Saint-Hérent. Le roi Louis XII lui accorde en 1513 des lettres de naturalisation et de noblesse, confirmées en 1667 après le décès de Charles, fils de François, dont hérite son frère François 2^e du nom.

A partir de François, 2^e du nom, les informations sont empruntées aux « Familles ... » de REMACLE.



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées à
Jean-Pierre BARTHELEMY
14 rue Broca 75005 Paris
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

QUELQUES RECOMMANDATIONS.

Quelques lecteurs souhaitent entrer directement en contact avec un adhérent qui a posé une question. Pour cela, vous me faites parvenir votre courrier (avec un timbre) et je me ferai un plaisir de le faire suivre. Sauf élément confidentiel, je vous demande de ne pas cacheter la lettre pour y puiser des éléments de réponse (sauf bien sûr si vous rédigez vous-même la réponse à publier dans la revue). Transmettez-nous également une copie des réponses directes que vous pourriez faire. Cela peut intéresser d'autres lecteurs ; nous sommes tous cousins. Nous vous rappelons ci-après les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
ca = environ pour une date ou un lieu	
y x ou y + = évite la répétition du lieu déjà cité pour la personne.	
Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Pour ceux qui envoient des textes par Internet ou dactylographiés et afin d'éviter trop de travail de reprise et de risques d'erreur, il convient de présenter :

- Nom de famille : en majuscules (PONCHON)
- Prénom : avant le nom et en minuscules (Jean) : Jean PONCHON
- Paroisses ou villages : en minuscules (Riom)

Par contre pour les manuscrits, il est préférable que tous les noms propres (de famille et de lieux) soient en majuscules.

A tous, il est demandé de vérifier que la demande comporte à la fois **un lieu et une date, au moins approximatifs**.

Nous rappelons également que le sigle « * » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même

numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Enfin ami(e)s, lecteurs ou lectrices, n'oubliez pas de répondre. Toute indication, même partielle, peut-être une piste utile. Tout complément ou tout correctif, aussi minime soit-il peut être essentiel.

Pour ce numéro, toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique avant le **18 octobre 2008** ont été traitées.

Nous demandons, à nos adhérents de ne pas poser plus de 5 ou 6 questions par numéro. Sans être strict, nous sommes parfois obligés de mettre un frein à certains abus et nous préférierions que chacun « s'autorégule ». Les questions reprises du Forum Internet du CGHAV sont traitées dans le même esprit

QUESTIONS GENERALES

126-14443 Cartographie des foires et marchés.

Existe-t-il une étude donnant une cartographie des foires et des principaux marchés en Auvergne (ou dans certaines parties de la province) aux XVII^e et XVIII^e siècles

Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV-1260)

NDLR : Les jours de foires et de marchés sont aisément disponibles au XIX^e siècle dans les Almanach départementaux. Ils sont, en principe aux mêmes jours que les marchés des siècles précédents (sauf ajouts et retraites). Ne pas oublier que tout marché et foire, sous l'Ancien Régime, devaient recevoir l'approbation du Roi

126-14444 VAUBAN. Famille Le PRESTRE

Dans les diverses réponses données à la question 14007, il a été démontré qu'avant de devenir des Morvandiaux, les Le PRESTRE de VAUBAN avaient précédemment, au XV^e siècle, des origines en Haute-Auvergne. Un lecteur d'AmA! connaîtrait-il les armes que la famille portait à cette époque puisqu'on sait qu'elle était noble, même si ladite noblesse était qualifiée de « petite » ? (Elle était en tout cas à l'époque fort peu fortunée, raison de son établissement à partir du XV^e dans le Morvan)

Ces armes étaient-elles les mêmes que celles qu'elle portait une fois établie dans le Morvan et, si non, quelles étaient celles-ci à l'époque du Maréchal (1633-1707) ? Merci de donner la description héraldique précise des dites armes si vous les connaissez.

Michel TEILLARD d'EYRY (CGHAV-1)

126-14445 Fille de confiance.

A l'occasion d'une recherche sur Paris, j'ai obtenu copie d'un passeport délivré par la Police générale de l'Empire le 18.11.1808, pour se rendre de Paris, département de la Seine, à Bruxelles, département de la Dyle, à Gertrude BRAULT portant mention de la profession : « Fille de confiance ». A quoi correspond exactement cette profession ?

Michel ALLAEYS (CGHAV-1913)

VISSAGUET étant cité dans les mêmes testaments comme aussi cousin germain de Pons d'AURELLE ! Georges PAUL, dans l'*Armorial du Velay*, est assez confus sur cette famille.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

126-14449 BARIOL-VERNET (43)

°, x, +, et asc. du couple Jacques BARIOL (fs Pierre et Magdelaine MAYGRE) – Jeanne VERNET av. 1650 St-Julien-Chapteuil.

Marie-Thérèse LASSINAT (CGHAV-2908)

126-14450 BATISSE (63)

+ av. 09.1727 St-Genès-la-Tourette Jean BATISSE, y ° 25.06.1669 de Vital et Marie FARGETTE

Yves CARTIER (CGHAV-3314)

126-14451 BAYLE-BADIOU (43)

°, x, + et asc. du couple Jacques BAYLE (BAILLE), fs Robert et Marie MOREL, x Cécile BADIOU, av. 1660 St-Julien-Chapteuil.

Marie-Thérèse LASSINAT (CGHAV-2908)

126-14452 BERTRAND (43,48 ?)

Ts rens. sur une famille BERTRAND qui aurait été l'un des lignage de chevaliers-pariers de la Garde-Guérin en Gévaudan, et leur éventuelle parenté avec les BERTRAND, seigneurs du Tholand, et les Bertrand seigneur du Fayet dans le Velay.

En effet, Christophe de VERGEZAC, seigneur du Fayet, et petit-fils par sa mère d'Alexandre de BERTRAND, seigneur du Fayet, et de Marcelline de TAILLEFERT, représente les consuls nobles de la Garde-Guérin aux États du Gévaudan de 1657.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

126-14453 BEYSSAT-ESTIVAL (63)

x André BEYSSAT et Magdeleine ESTIVAL ca 1745, ca Jumeaux, Auzat/Allier.

Bernard PRADON (CGHAV-3259)

126-14454 BONNET-JOUVETON (43)

x Jacques BONNET – Françoise J(S)OUVETON, ca 1780 Féneyrol d'Alleyras, dont Anne x 1816 Arlanc Sébastien FAURE.

Jeannine LACOUTIERE-DARBY (CGHAV-2453)

126-14455 BOREL-BOUDE (15)

x av. 1770 Tanavelle et asc. du couple Géraud BOREL-Jeanne BOUDE, d'où Jean (° 1770 x Elisabeth DEJEAN) et Guillaume (° 12.10.1779, x Marguerite CIBIER.

Geneviève CHAVET (CGHAV-1331)

126-14456 BOUBON-PUYOL (63)

x Pierre BOUBON et Françoise PUYOL ca 1730, ca (J,S)Vezezoux (?).

Bernard PRADON (CGHAV-3259)

126-14457 BOUDAUD-LEPREY (63)

x et asc. Pierre BOUDAUD (° ca 1682, + 1772) et Madeleine LEPREY (+ 1765), d'où un fs ° 1737 Teilhet.

Philippe LACOMBE (CGHAV-1946)

126-14458 de BOURNAT (63)

Tous renseignements sur Élizabeth de BOURNAT épouse d'Étienne PIRONON bourgeois de St-Dier, dont une fille Marie PIRONON épouse 22.02.1700 St-Dier d'Auvergne Jean de MOURICAUD, écuyer, seigneur des Bessières.

Parmi les témoins de leur mariage et les parrains et marraines de leurs enfants, on peut noter :

- Gilbert de BOURNAT sr de Leyrette,
- Annet de BOURNAT sr de la Monerie,



*126-14446 Registres de catholicité

Quels renseignements trouve-t-on dans les registres de catholicité ? Où peut-on les consulter ?

Monique MASSIS (CGHAV-2036)

*126-14447 Actes de x non filiatifs

Comment retrouver les parents quand l'acte de x n'est pas filiatif ?

Bernard PRADON (CGHAV-3259)

QUESTIONS PARTICULIERES

*126-14448 BARDON (63-43)

Tous renseignements sur la famille BARDON dont :

- honorable homme Claude BARDON, père de Claudi BARDON x cm 03.01.1563 Louis de VISSAGUET, sr de la Chomette ;
- Benoît BARDON, avocat au baillage et lieutenant à Arlanc, cité comme cousin germain maternel de Pons d'AURELLE sr du Crozet dans les testaments de celui-ci des 23.02.1607 et 14.03.1618... Guillaume de

- Jean FABRE bourgeois (celui-ci est l'époux de Marie de BOURNAT, la sœur de Gilbert selon REMACLE),
- Jacques de MOREAU (second époux de la dite Marie de BOURNAT, selon REMACLE).
- François de BOURNAT, sr de la Faye,
- Élisabeth ou Isabeau de BOURNAT,
- Jean Isaac de BARD (époux d'Élisabeth de BOURNAT).

J'ai consulté les REMACLE.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

126-14459 BERTHON-BERTHON (63)

° et + du couple Gilbert BERTHON x 11.02.1749 ca La Crouzille Magdeleine BERTHON.

Christian VIALA (CGHAV-3260)

126-14460 BRENAS (63)

Ts rens. sur Catherine et Françoise BRENAS. Ces 2 sœurs furent Béates, formées chez les Dames de l'Instruction dont la Maison-mère se trouvait rue de Vienne au Puy-en-Velay. Plus âgée que Catherine, Françoise avait quitté son Velay natal en 1896 avec 3 autres Béates pour seconder les Oblats de l'Immaculée Conception dans l'évangélisation des Peaux Rouges des Rocheuses et de l'Ouest canadien.

En 1904, à la fermeture des 78 maisons religieuses et la mise sous séquestre de la Maison-mère de la rue de Vienne, la majorité des Béates quittèrent le Velay pour le Canada, rejoindre les pionnières.

Fernand BRENAS (CGNAV-1766)

126-14461 BUVAT-BOURDELET (63)

°, x et asc. Gaspard BUVAT et Marie BOURDELET ca 1720, ca St-Eloy-les-Mines, Servant.

Eliane BENOIT-VERNADAT (CGHAV-2621)

126-14462 CATEYSSON-GAIGNAYRE (42)

Asc. du couple Pardon CATE(Y)SSON « laboureur dans la tourbe de ses prédécesseur, village du Breuil, paroisse d'Apinac » x av. 1670 Marguerite GAIGNAYRE, fille de Jean et Claudine BAROU.

Nicole CHENESSEAU, IFP (CGHAV-1398)

126-14463 CHALENDARD-CHEVALIER (43)

°, +, x (ca 1750/1760) et asc. Jean CHALENDARD et Marguerite CHEVALIER ca Yssingaux, Bessamoret.

Ginette BRENAS (CGHAV-3062)

126-14464 CHAMBEFORT (63)

+ , ap. sept. 1739 à St-Genès la Tourette, de Philiberte CHAMBEFORT y ° 11.12.1678 de Antoine et Marguerite TIXIDRE, y x 15.01.1692

Yves CARTIER (CGHAV-3314)

126-14465 CHANTELOUBE-DURET (63)

x ca 1670 Jean CHANTELOUBE – Antoinette DURET dont Jean x 25.09.1705 Grandrif Damiane ROUSSEL.

° Jean CHANTELOUBE

Paulette RAVIT (CGHAV-2370)

126-14466 de CHANTELOUBE (63, 23, 03)

Ts rens. sur la famille noble de CHANTELOUBE, dont :

- François de CHANTELOUBE, sr de Chanteloube et d'Aubignat, x 1545 Bonne de LAUBESPIN dont au moins : 1/ Antoine, sr d'Aubignat, x Marguerite d'ANGLARDS, fille de Claude et de Renée du MESNIL-SIMON ; 2/ Isabelle ou Jeanne, x avant 1574 Jean BEGON de LA ROUZIERE, sr de la Baume, remarié par contrat de mariage du 8 février 1589 avec Claude d'ANGLARDS, la sœur de Marguerite.
- Antoine de CHANTELOUBE, sr de Châteaujaloux en partie, x Bénigne d'ALEXANDRE, dame de Rouzat

dont : Gilberte de CHANTELOUBE x Antoine d'ANGLARD, vend la seigneurie de Rouzat en 1596.

- Jacques de CHANTELOUBE, écuyer, sr de Fretons, huissier de chambre de Monsieur frère du roi, demeurant à Paris en 1669, cousin des CHANTELOUBE (sans particule) de St Maigner.

- Jacques de CHANTELOUBE, écuyer, sr de la Brousse, habitant Ébreuil, 25 ans, convoqué au ban de 1689.

Parenté avec la famille bourgeoise de CHANTELOUBE, dont François de CHANTELOUBE, habitant Chanteloube, assenseur en partie de la seigneurie de Roche d'Agoux en 1582, fils de feu Jean ?

J'ai consulté les REMACLE et les TIXIER.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

126-14467 CHARDAT-VASSON (63)

°, x, + et asc. du couple Jean CHARDAT ° ca 1740/1750 La Roche Blanche et Anette VASSON dont un fils ° 1773

Michel DUPUY (CGHAV-

126-14468 CHARDAT-PRETIEUX (63)

x et + du couple Antoine CHARDAT (° 12.05.1773 La Roche Blanche) – Jeanne PRETIEUX (y ° 10.07.1766) dont une fa ° en 1795.

Michel DUPUY (CGHAV-

126-14469 CHARDONNET-BAYLOT (63)

°, x et asc. Charles CHARDONNET – Marie BAYLOT, ca 1715, région de Pouzol, St-Rémy-de-Blot.

Eliane BENOIT-VERNADAT (CGHAV-2621)

126-14470 CHARROIN-FRACHON (43)

°, +, x (ca 1750/1760) et asc. de Pierre CHARROIN et Catherine FRACHON, ca Yssingaux, Raucoules, Grazac

Ginette BRENAS (CGHAV-3062)

126-14471 CHOMIS- NN (63)

Ch. épouse de Damien CHOMIS, de Chomis, St-Martin-des-O. x av. 02.1651, dont Antoine, Benoît, Jeanne et Jean. Asc. du couple.

Henri VERDIER (CGHAV-1705)

126-14472 CHOSSON-SUCHET (42)

Asc. du couple Claude CHOSSON x 29.11.1681 Apinac Jacqueline SUCHET.

Nicole CHENESSEAU, IFP (CGHAV-1398)

126-14473 CIVET-PEYRONNON (43)

°, +, x (ca 1720/1730) et asc. Mathieu CIVET et Marie PEYRONNON ca Retournac, Chamalières-sur-L.

Ginette BRENAS (CGHAV-3062)

126-14474 COMTE-de CHALUS (15)

x François COMTE (COMPTE), né à Coren et Anne de CHALUS, dont le 1^{er} enfant Luce ° 1741 Coren.

Huguette VIALA (CGHAV-2648)

126-14475 COSTE-CROS (43)

°, + et asc. Jeanne Marie COSTE (St-Haon) x cm 20.01.1802 François CROS.

Danièle APOSTOLY (CGHAV-2529)

126-14476 COURTIAL-DURET (63)

x Jean COURTIAL – Benoîte DURET ou BRET, dont Marie x 25.10.1695 St-Martin-des-O. Jean GOUBEYRE.

Paulette RAVIT (CGHAV-2370)

126-14477 CROS-TERME (43)

°, + et asc. François CROS (St-Paul-de-Tartas) x cm 21.06.1819) Marie Rose TERME.

Danièle APOSTALY (CGHAV-2529)

126-xxxxx D'OUVRELEU(L/R)

NDLR : Voir les questions OUVRELEUL à leur place alphabétique.

126-14478 DURIF de la ROCHE (43)

Ts rens. sur la famille DURIF de la ROCHE, dont Claude Hyacinthe DURIF de la ROCHE de GRANGEAC x av. 1736 Langeac ou env. Antoinette Française BAGET

Alain CHABRILLAT (CGHAV-2281)

126-14479 FAURE-ROCHIER (43)

°, +, x (ca 1730/1740) et asc. Antoine FAURE et Marie-Anne ROCHIER, ca Yssingeaux, Grazac.

Ginette BRENAS (CGHAV-3062)

126-14480 GAIGNAYRE-BAROU (42)

Asc. du couple Jean GAIGNAYRE x av. 1643 Claudine BAROU, ca Apinac.

Nicole CHENESSEAU, IFP (CGHAV-1398)

126-14481 GALLAY-MELON (63,42,71)

x Catherin GALLAY – Catherine MELON ca Thiers Roanne, dont François ° 03.11.1852 St-Yan (71) et autre François ° 17.12.1845 St-Didier-en-Brionnais

René DRAGOT (CGHAV-3246)

126-14482 GAUTARD (15)

Ts rens sur Jean François GAUTARD, ° 07.1787 St-Flour, fs Jean, avoué, qui aurait eu une belle carrière militaire sous Napoléon Ier.

André DUFAYET (CGHAV-86)

126-14483 GAYON-BEAUNE (63)

x et asc. du couple Jean GAYON (1662-1722)- Péronelle BEAUNE, d'où Jean ° 1704 Le Quartier.

Philippe LACOMBE (CGHAV-1946)

126-14484 GOT (GAUD) (63)

Au bap. François VIGERAL-JANOT, fs Pierre et Gabrielle GOT (GAUD) 24.07.1669 Vertaizon, la marraine Antoinette GOT est dite des Martres. Ce patronyme se situait-il aux Martres de Veyre ou d'Artières. Ts rens. sur Antoinette

Henri VERDIER (CGHAV-1705)

126-14485 GEAY-PERONNET (63)

x ca 1700 et asc. Magdelet GEAY-Françoise PERONNET ca St-Eloy-les-Mines

° de leur fille Gabrielle, ca 1702-1710

Christian VIALA (CGHAV-3260)

126-14486 GOURBEYRE (63)

° Gabrielle GOURBEYRE, fa Jean, de Valcivière, x Ambert 28.09.1711 Damien DANDRIEUX.

Josette BLINEAU (CGHAV-2985)

126-14487 GUILLOT (63)

° Pierre GUILLOT ca 1667, fs Damien et Marie GUILLOT, x 11.02.1794 Job Jeanne TARRIT

Josette BLINEAU (CGHAV-2985)

126-14488 GRANGE-DAPSOL (63)

x Pierre GRANGE – Anne DAPSOL av. 1635. Ts enfants ° Ambert.

Josette BLINEAU (CGHAV-2995)

126-14489 GRASSET-CROS (43)

° et desc. Marianne GRASSET x 06.02.1756 St-Paul de Tartas François CROS.

Danièle APOSTOLY (CGHAV-2529)

126-14490 GUBIN-RICHAUD (43)

°, x, + et asc. du couple Jacques GUBIN (GUERIN), fs Pierre et Marie ROME x Jeanne RICHAUD av. 1642 St-Julien-Chapteuil.

Marie-Thérèse LASSINAT (CGHAV-2908)

126-14491 HOSPITAL-ASTANIERE (63)

x Vital HOSPITAL – Benoîte ASTANIERE dont Claude x 18.08.1761 St-Germain l'Herm Elisabeth (Louise ?) ROUX.

Josette BLINEAU (CGHAV-2985)

126-14492 HOSTET (43)

Origine et asc. Pierre HOSTET, licencié es lois, hab. Chilnac, dont le nom a été relevé régulièrement à partir de 1615 dans des actes juridiques concernant cette paroisse et celle de St-Cirgues, où il apparaît successivement ou simultanément comme Procureur Général au Duché de Mercoeur, comme coreceveur de la ferme pour ces localités, comme juge, bailly et même co-seigneur de Chilnac où il a fait souche.

Charles ROUX (CGHAV-1579)

126-14493 JABY-BREULH (63)

x Michel JABY, fs Ligier, et Halis BREULH ca 1651 Messeix.

Huguette AZEMA-MORINIERE (CGHAV-2484)

126-14494 JALLAT CAPITANY (63)

x ou cm et asc., à Espirat ou env. :

- Jean JALLAT CAPITANY x ca 1690/1700 NN

- Anne JALLAT CAPITANY, sa sœur, x 1690/1700 NN

Henri VERDIER (CGHAV-1705)

126-14495 JARROUX-GOUBEYRE (63)

x ca 1650 Jean JARROUX – Françoise GOUBEYRE, dont Barthélemy x 29.10.1675 St-Martin des O. Alix JARROUX

Paulette RAVIT (CGHAV-2370)

126-14496 JOUVE-COLLANGES (43)

°, +, x (ca 1735/1745) et asc. Jean JOUVE et Marie COLLANGES, ca Vorey-sur-Arzon.

Ginette BRENAS (CGHAV-3062)

126-14497 La BARGE (de)-GUERIN (63)

x et asc. du couple Jean de LA BARGE, écuyer, sgr de La Barge (Vitrac) et Gilberte GUERIN, d'où Isabeau x ca 1630 Gaspard de LA ROCHE.

Philippe LACOMBE (CGHAV-1946)

126-14498 LA GARDE (42 ?)

Tous renseignements sur la famille de LA GARDE, seigneurs du même lieu à St Didier sous Rochefort en Forez, dont Antoine de LA GARDE, écuyer, fils de feu Claude, x 14.01.1603 Françoise (Louise) de VISSAGUET, fille de Louis de VISSAGUET, écuyer, et de Clauda BARDON, et veuve de Me François DELAVIGNE.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

126-14499 de LA VALETTE (63)

°, x, + des ascendants de Marie de LA VALETTE x 26.11.1639 Vertolaye Damien DINASSE, jusqu' au couple Jean de VIGIER de LA VALETTE, fs Guillaume, x Cm 07.01.1522 (Pierre de CHAREYROLS, Montferrand) Bénigne de La FAYE, fille naturelle de Mre Jean L'HERMITTE de La FAYE

Georges GOUTTEFARDE (CGHAV-1728)

126-14500 LAYAT (63)

° du couple François LAYAT x 03.02.1768 La Roche Blanche Marguerite VEDEL.

Michel DUPUY (CGHAV-

*126-14501 LIGNERAT-VERNIERE (63)

Asc. Pierre LIGNERAT et Jeanne VERNIERE x Brassac-les-Mines 05.10.1734 (Acte non filiatif)

Bernard PRADON (CGHAV-3259)

126-14502 MAIGNANT-BONNIOL (63)

x Benoît MAIGNANT et Marie BONNIOL ca 1740, ca Jumeaux, Auzat/Allier

Bernard PRADON (CGHAV-3259)

126-14503 MARQUET (63)

° Marguerite MARQUET entre 1713 et 1719 à Aix-la-Fayette. fa de Jean et Marie Vitale ROUSSEL, qui x St-

Genès la Tourette 11.02.1737 Joseph CHAMBRE.

Yves CARTIER (CGHAV-3314)

126-14504 MERQUIOL-BAGES (63)

x Jean MERQUIOL et Françoise BAGES ca 1730, ca Brassac ou Auzat/Allier.

Bernard PRADON (CGHAV-3259)

126-14505 MONTAGNON (63)

Ts rens. sur Anne MONTAGNON, ° ca 1760, fille mère en 1791, dite Toinette. Son fils Guillaume ° 21.01.1791 Pignols, + 27.02.1863 Billom. En 1815, Guillaume x Billom Anne CAZAUD, Anne MONTAGNON étant présente et accompagnée de Claude VASSIAS le Jeune, son époux.

Brigitte LAROYE (CGHAV-75)

126-14506 MONTGEN-GOSNE-MANIOL (63)

1- Asc. Jeanne MONTGEN x 24.02.1813 Pontaurmur Pierre PIGHEON.

2- Asc. du couple Jacques MONTGEN x 01.02.1780 Landogne Marie GOSME (GAUME).

3- Asc. Jacques MONTGEN et Michelle MANIOL Cm 09.02.1754.

Geneviève CHAVET (CGHAV-1331)

126-14507 MOREL (43 ?)

Tous renseignements sur cette famille à laquelle appartiennent :

- Philippa MOREL x avant 1585 François DOUVRELEUR, marchand d'Arlanc ;

- Jean MOREL de Champagnac, frère de la précédente, parrain le 26.01.1585 de son neveu Jean DOUVRELEUR.

À noter que Robert FOURNIER, de Champagnac le Vieux, est parrain le 03.09.1588 de Marguerite DOUVRELEUR, autre fille de Jean DOUVRELEUR et Philippa MOREL.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

126-14508 NICOLAS-BARIOL (43)

°, x, + et asc. du couple Antoine NICOLAS, fs Estienne et Anne MALLET x Jeanne BARIOL, av. 1660 St-Julien-Chapteuil.

Marie-Thérèse LASSINAT (CGHAV-2908)

126-14509 OUVRELEUL (d'OUVRELEUL)

Tous renseignements sur le suivant et sa famille : Pierre OUVRELEUL, écuyer, secrétaire du roi, créancier du peintre Claude VIGNON en 1629-1631, présent au baptême le 22.08.1649 à St Germain l'Auxerrois, de François III AROUET (père de Voltaire), fils de François AROUET, marchand, et de Marie MALLEPAS, également cité en 1653.

Parenté avec les (d')OUVRELEUR d'Arlanc (la famille de Claude VIGNON était originaire d'Arlanc).

Parenté avec Pierre OUVRELOEIL seigneur d'Artinville, écuyer, conseiller secrétaire du roi, reçu le 04.06.1670, qui résigne le 13.07.1690, et qui reçoit des lettres d'honneur le 23.07.1690, maintenues le 13.05.1702.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

126-14510 OUVRELEUL (d'OUVRELEUL)

Tous renseignements sur le suivant et sa famille : Jacques DOUVRELEUL huissier à la Cour des Monnaies de Lyon en 1665.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

126-14511 OUVRELEUL (d'OUVRELEUL)

Tous renseignements sur la famille (ascendants, collatéraux) de Jean Baptiste LOUVRELEUL, baptisé à Mende 01.08.1652, directeur du séminaire de Mende,

décédé dans les années 1720, historien du Gévaudan, fils d'autre Jean Baptiste LOUVRELEUL, marchand, époux en 1648 de demoiselle Louise de LAURENS, celui-ci fils de Claude LOUVRELEUL, marchand d'Arlanc, et d'Anne DOUARRE.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

126-14512 PAULIAN-CROS (43)

° ca 1731 Marie PAULIAN fa Antoine et Marie GIMBERT, x 25.01.1746 Etienne CROS.

Danièle APOSTOLY (CGHAV-2529)

126-14513 PELARDY (63)

° Mathieu PELARDY ca 1770, + 13.09.1825 Eglisolles,

° François PELARDY ca 1755, + 25.03.1822 St-Romain.

Robert PELARDY (CGHAV-2948)

126-14514 PELARDY-ARCHIER (63)

Desc. du couple Blaise Antoine PELARDY x 11.10.1859 Eglisolles Anne Marie ARCHIER, y + 17.01.1873

Robert PELARDY (CGHAV-2948)

126-14515 PELARDY-BREUIL (63)

x Mathieu PELARDY-Marie BREUIL ca 1800, ca Eglisolles

Robert PELARDY (CGHAV-1260)

126-14516 PIGHEON-BACCONNET (63)

Asc. Marie PIGHEON x 05.02.1854 Pontaurmur Pierre BACCONNET.

Geneviève CHAVET (CGHAV-1331)

126-14517 PIRONON (63)

Tous renseignements sur Étienne PIRONON bourgeois de St Dier, + avant 1694, époux d'Élisabeth de BOURNAT dont une fille Marie PIRONON épouse 22.02.1700 St Dier d'Auvergne Jean de MOURICAUD, écuyer, seigneur des Bessières.

Parenté avec Gabrielle PIRONON (1662-1742) épouse de Benoît BOISSIER (1660-1721) qui apparaissent dans les parrains et marraines des enfants de Marie PIRONON et Jean de MOURICAUD ?

Parenté avec Hugues PIRONON + vers 1672-1675, sr de la Farge, fils de Benoit et Halis VIALON, époux de Gilberte de LEYRETTE ? Avec son fils Antoine PIRONON sr de Laire ? Avec Antoine PIRONON châtelain de St Dier (le même ?), qui x 07.08.1672 Gabrielle VERNET ? Avec François PIRONON, sr du Vialard, avocat en parlement (1638-1708), fils de Benoît bailli de St Dier et châtelain des Martinanches, et de Madeleine de ROURE qui x cm 18.07.1683 Marie de BARD (1638-1718) ? Avec Joseph PIRONON, bailli de Boissonnelle (1650-1701) ? Avec Étienne PIRONON procureur d'office à Mauzun en 1653 ?

Les alliances répétées avec la noblesse locale (MOURICAUD, BOURNAT, LEYRETTE, BARD) laissent penser qu'il s'agit bien d'une seule famille.

J'ai consulté les REMACLE et les TIXIER.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

126-14518 RANGLARET-RANGLARET (63)

° et asc. du couple Robert RANGLARET x 11.01.1702 Aix-la-F. (Cm St-Germain l'Herm, absent) Anne RANGLARET

Henri VERDIER (CGHAV-1705)

126-14519 RICHAUD-GUERIN (43)

°, x, + et asc. du couple Messire Michel RICHAUD (fs Pierre et Suzanne de SALCES) x Gabrielle GUERIN av. 1680 St-Julien-Chapteuil.

Marie-Thérèse LASSINAT (CGHAV-2908)

126-14520 ROME-ILLAIRE (43)

x ou cm Claude ROME – Claudette ILLAIRE ca 1660, ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (CGHAV-1333)

126-14521 ROSIER-CROS (43)

°, + et asc. Marie ROSIER (Jagonzac) x cm 28.10.1806 Dominique CROS.

Danièle APOSTOLY (CGHAV-2529)

126-14522 ROUGIER-MASSON (63)

x et asc. Pierre ROUGIER et Françoise MASSON dont Jacqueline ° 1739 Gouttières. Possible confusion dans les registres avec Françoise REBOURS, fa d'une MASSON ?

Philippe LACOMBE (CGHAV-1946)

126-14523 ROUSSEL-CAILLAUX (63)

x ca 1670 Claude ROUSSEL – Marguerite ou Marie CAILLAUX, dont Damiane x 25.09.1705 Grandrif Jean CHANTELOUBE.

Paulette RAVIT (CGHAV-2370)

126-14524 ROUX-ILLAIRE (43, 07))

x ou cm Jean ROUX – Marguerite ILLAIRE ca 1690, ca Monastier-sur-Gazeille, Issarlès.

Paul VERDIER (CGHAV-1333)

126-14525 SAUVADET-BUISSON-YRODIE (63)

Qqn a-t-il connaissance des couples SAUVADET-BUISSON ou BUISSON-YRODIE et YRODIE-BUISSON av. 1695 Condat-les-Montboissier ou env.

Henri VERDIER (CGHAV-1705)

126-14526 SERVANT (43)

Ts rens. sur la famille SERVANT dont Etienne SERVANT, seigneur d'Amourette x av. 1683 Crounce, Langeac ou env. Catherine REGHEDDE

Alain CHABRILLAT (CGHAV-2281)

126-14527 SIGAUD-GRAILLE (43)

x ou cm Etienne SIGAUD – Marie GRAILLE av. 1679 ca St-Jean-Lachalm.

Paul VERDIER (CGHAV-1333)

126-14528 SOULIER-DRAGOT (43)

Ts rens. Marie Anne SOULIER, + 23.01.1766 Rozières, x Rozières ou Yssingaux Antoine DRAGOT.

René DRAGOT (CGHAV-3246)

126-14529 SURREL-PHILIBERT (43)

x ou cm Pierre SURREL – Anne PHILIBERT ca 1670-1680 ca Freycenet-la-Cuche.

Paul VERDIER (CGHAV-1333)

126-14530 SURREL-LIOTARD (43)

x ou cm Vidal SURREL – Cécille LIOTARD ca 1670-1680 ca Freycenet-la-Cuche.

Paul VERDIER (CGHAV-1333)

126-14531 TIXIER-DURAND (63)

°, x ou cm et asc. Louis TIXIER des Martres de Veyre x ca 1630 Jeanne DURAND dont :

- Jeanne x ca 1655 Les Martres Antoine SERVIERE (Dallet)

- Marguerite Cm 1658 Gilbert BANNIER, not. à Dallet

- Gilbert, march. Dallet x Cm 1662 Antoinette CAILHOL (Vve)

Henri VERDIER (CGHAV-1705)

126-14532 TIXIER-TIXIER (63)

°, x et asc. Blaise TIXIER et Michèle TIXIER, ca 1735, ca Espinasse, St-Gervais d'Auvergne.

Eliane BENOIT-VERNADAT (CGHAV-2621)

126-14533 VEDRINES-JABY (63)

x Jehan VEDRINES, fs Annet - Izabeau JABY fa Michel ca 1678 Champsel, Messeix.

° Magdeleine VEDRINES, fa Jean, ca 1679 Champsel

Huguette AZEMA-MORINIERE (CGHAV-2484)

126-14534 VEDRYNES-VERNET (63)

x Annet VEDRINES-Jehanne VERNET ca 1652 Messeix Huguette AZEMA-MORINIERE (CGHAV-2484)

126-14535 VISIGNOL-BATHIAT (63)

x et asc. du couple Bertrand VISIGNOL (+ 1677 St-Gervais d'Auvergne) – Antoinette BATHIAT.

Philippe LACOMBE (CGHAV-1946)

QUESTIONS GÉNÉRALES DU FORUM

*@126-14536 Consul et Procureur d'office

Peut-on me préciser ce qu'est le consul et le procureur d'office ?

Yves CARTIER (CGHAV-3314)

*126-14537 Comtesse G.

Que sait-on de la Comtesse G. ou Comtesse Brayère ?, dame de Montferrand ca 1190

Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV-1260)

*126- 14538 Estimation du montant des dots

Je trouve dans le testament d'un de mes sosas en date de 1660 une dot de 4 000 livres consentie à l'une de ses filles Jeanne ROUSSILON de la FORCE. Je pense que cela représente une somme coquette mais comment connaître les échelles de valeur de cette époque ?

Jean-Marie JUILLARD (CGHAV-1407)

*@126-14539 La taille

Ch. une note de présentation « grand public » de la taille.

Daniel GROISNE (CGHAV-2872)

*@126-14540 Croix consécrationnaire

Au musée des vieux métier d'Olliergues, il y a dans la pièce d'entrée une pierre de granit local d'environ 80 cm de haut, 40 cm de large et de 15/20 cm d'épaisseur, avec sur une des plus grande face une croix (genre croix de Malte, croix pattée) dans un cercle de 30 cm de diamètre. Juste une étiquette : "croix consécrationnaire de l'église de Marat".

Je pense qu'il s'agit d'une croix qui devait être dans un mur de l'ancienne église, entièrement reconstruite entre 1898 et 1902 et qui portait la marque de la consécration initiale de l'église. Quelqu'un aurait-il une autre version ?

Jean-François CROHAS (CGHAV-739)

*@126-14541 Chambaras

Je recherche la définition de « chambaras » porté sur le dessin de l'élévation d'une grange ruinée à toit de chaume, à St-Gervais-s-M : « rangée de trous pour recevoir plancher pour chambaras »

Source inventaire général 1986 DRAC AUVERGNE

Daniel GROISNE (CGHAV-2872)

*@126-14542 Prénom : Jamme

Sur un acte d'état civil du Cantal, j'ai trouvé un prénom que j'ai lu Jamme. Ce prénom existe-t-il vraiment ?

Raymonde MOREL (CGHAV-2580)

*@126-14543 Prénom : Stéry

Je rencontre pour la première fois dans un testament le prénom de Stéry. Etait-il courant aux XVII et XVIII^e ?

Annie FRIER (CGHAV-3065)

@126-14544 Communication d'A. GOURBEYRE

Rech. une communication d'A. GOURBEYRE publiée en 1938 « La vie d'une famille de petits bourgeois campagnards aux XVII et XVIII^e siècles ». Source : Fonds IMBERDIS (AD 63), mais rien trouvé aux AD.

Daniel GROISNE (CGHAV-2872)

*@126-14545 Pourquoi des trémas ?

Chaque fois que je plonge dans les registres du XIXème, je me demande ce qui leur a pris de mettre des trémas partout tant sur les patronymes que sur les mots qui n'en avaient pas auparavant. Merci d'éclairer ma lanterne.

Annie FRIER (CGHAV-3065)

*@126-14546 Revue « Brayauds et Combrailles »

Où trouver cette revue ?

Ghislaine FRANCOIS (CGHAV-3195)

QUESTIONS PARTICULIÈRES DU FORUM

@126-14547 BECHON-DAVID (63)

Ts rens. sur le couple Pierre BECHON-Michelle DAVID, vivant à St-Rémy-sur-Durolle avant 1726, dont Michelle x1 05.03.1726 Thiers Antoine MAZIOUX et y x2 23.11.1734 Gaspard CLEMENSON. Au x de 1726, son père est dit décédé et 2 frères sont présents : Antoine et Claude BECHON.

Sylvaine SERDIN (CGHAV-2193)

@126-14548 de BELMONT-BAYOL

Ascendance du couple Me Barthélemy de BELMONT, notaire royal et procureur d'office de la Voulte x Anne BAYOL, dont la fille, Marie de BELMONT x Saint-Cirgues, 15.06.1688, Jacques FAURE, marchand. Eric Tixier nous donne peut-être une piste avec ses relevés d'insinuations relatives à une famille BAYOL de St-Cirgues, qu'il identifie, me semble-t-il à tort, avec St-Cirgues-sur-Couze (63). Il nous donne : Claude BAYOL x Louise ESCULLIER (ESCULHIER) av. 19.07.1630, notaire ducal (1638), notaire royal (1640-1670) à St-Cirgues, dont une fille, Anne BAYOL, à laquelle il fait un don le 7.10.1670. Or ce Claude BAYOL, notaire de St-Cirgues a dressé en 1654-1655 le terrier du Gilbertès, pour Antoine, comte de Gilbertès (A.D. Haute-Loire, 204 J, Répert. numérique des archives du château de La Valette à Chastel). Nous sommes bien en Haute-Loire.

Les deux Anne BAYOL susmentionnées ne sont-elles qu'une seule et même personne ?

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

@126-14549 BLANCHARD, épouse GRELET (63)

Je cherche à compléter l'ascendance de Benoîte Françoise BLANCHARD, épouse de François GRELET (x Billom, 03.05.1722), seigneur de la Deyte et président en l'élection d'Issoire. Voici ce que j'ai pu moi-même reconstituer :

2-3. Me Simon BLANCHARD, ° Lezoux, apothicaire à Billom, x 15-01-1680 Billom - St Cerneuf, Marie-Anthoinette DRUILHON (DROUILLON) Cm 30.11.1679

4-5. Me Pierre BLANCHARD, + av 1679 Lezoux (? , x Marguerite POUCHAT (?)

6-7. Marc Anthoine DRUILHON, bourgeois de Billom x1 ca 1650-1660 Anne ou Claude DEGOELLES (x2 Henriette PONSON).

14. Me Nicolas DEGOILLES, md apothicaire à Billom, vivant en 1679.

Eric TIXIER donne des BLANCHARD à Maringues et des DEGOELLES à Billom, sans qu'il soit possible de les relier. Sur Geneanet, Patrice Villefranche donne un Simon BLANCHARD, châtelain de Lezoux, x le 19.02.1606, Lezoux, Madeleine de FERRIOLLES.

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

@126-14550 BONNEFOY (63)

1-) ° et + Marie BONNEFOY, fa Mathieu et Clauda FAIDIDESx 20.06.1757 Ambert Georges POURRAT

2-) + Marie BONNEFOY ° 21.05.1790, fa Damien et Marie RIBEYRON, x 18.11.1812 Benoît POURRAT.

Maurice POURRAT (CGHAV-3214)

*@126-14551 BOUCHUT (63)

Asc. Jean BOUCHUT ° 22.01.1875 Orbeil et + 19.05.1917 Moulainville (Meuse)

André BOUCHUT (CGHAV-1525)

@126-14552 BRECHARD-GASNE (63)

°, + et x Julien BRECHARD et Françoise GASNE à Gelles dont Marie, Michèle et Joackim ° ca 1686 et x 31.01.1704 Gilberte MONOT.

Monique VEDRINE (CGHAV-

@126-14553 BRUGIERE-LAVIGNE (63)

x Jean BRUGIERE (+ 18.09.1743 St-Flour-l'Etang) et Marie LAVIGNE, ca 1700, Domaize, St-Flour, Trézioux...

Hélène LOCHEY (CGHAV-2018)

*@126-14554 CARTIER (63)

Filiation de Vital CARTIER ° 07.02.1710 Doranges, y + 07.02.1782, y x2 03.08.1747 Benoîte RODIER. L'acte de bapt. est introuvable et les actes de x et + ne précisent pas la filiation.

Yves CARTIER (CGHAV-3314)

@126-14555 CHABANE-DELAIRE (63)

x et asc. du couple Marin CHABANE-Louise DELAIRE en 1756 à Augerolles.

Bernard OLIVIER (CGHAV-3302)

@126-14556 CHALAPHRE-CAVARD (63)

°, x et + du couple André CHALAPHRE- Jeanne CAVARD dont Catherine ° ?.11.1712 La Chapelle-sur-Usson, x 28.05.1708 Vernet-la-Varenne Benoît VIVAT.

Jean-Pierre BATISSE (CGHAV-3221)

@126-14557 CHAPPAT-DELOLME (63)

Ts rens. sur le couple Gilbert CHAPPAT d'Arlanc x Marguerite DELOLME ° 1721 Arlanc.

Jacques PIGNOL (CGHAV-2446)

@126-14558 CHAZOT (43)

Ts rens. sur Isabeau CHAZOT, fa Pierre x Agnès BERAUD du hameau du Pin à Chanaleilles, mariée à Saugues avant 1631. Elle liquide avec son frère Antoine l'héritage de ses parents en 1631 (rémission d'hypothèque chez Me Robert notaire à Chanaleilles, AD43 3E488-237).

Christophe CHAZOT (CGHAV-2556)

*@126-14559 COUBAYON (63)

Une question relative aux Combrailles : peut-on rattacher Bravie COUBAYON, épouse d'Antoine CLERMONT (dont François CLERMONT x Montaigut en Combrailles 9.02.1671 Claudie BOYRAT fa Noble Claude et Louise DELABORDE) aux COUBAYON (COMBAYON) relevés par Eric TIXIER et dont j'ai noté les éléments suivants :

I- Ne COUBAYON x Annet PEYRAT, Me chapelier à Pionsat, soeur de :

I- Annet COUBAYON, curé de Pionsat, frère de :

I- André COUBAYON, chirurgien, x Jeanne LABBE, d'où :

II-a Louis COUBAYON, chirurgien, x Pionsat p.c. du 13.07.1641, Catherine BOURDEIX

II-b Bravy COUBAYON, principal du collège d'Autun à Paris

II-c François COUBAYON, curé d'Ebreuil, puis de St-Pourçain. ° 1618 : Gabrielle BOURDEIX, veuve de Me Hilaire COMBAYON.

Tous compléments sur cette famille m'intéressent et intéresseront certainement ceux qui travaillent sur cette bourgeoisie de Pionsat et alentours.

P.S. Trouvé grâce à Google, dans le *Recueil alphabétique de questions de droit* de Philippe Antoine Merlin de 1829 « *Ce ne serait pas avec plus de fondement que l'on opposerait un autre arrêt beaucoup moins récent celui du 07.09.1637 qui est cité dans le dernier commentaire sur la coutume d'Auvergne comme ayant défendu à Anne (sic) COUBAYON, curé de Pionsat, de disposer de ses biens au préjudice de l'institution d'héritier qu'il avait faite en faveur d'Hilaire COUBAYON, son frère. Car il y avait dans cette espèce, des preuves de dol, le père de l'instituant avait fait des dispositions en fraude de son institution ; elles avaient été annulées par un arrêt de 1635 qui est rapporté immédiatement avant celui de 1637 ; aussi le commentateur remarque-t-il que toute la famille s'accordait à frustrer Hilaire COUBAYON ou sa fille de l'institution d'héritier qui avait été faite en sa faveur* ».

Hilaire COMBAYON, + avant 1618, x Gabrielle BOURDEIX (que je citais ci-dessus isolément), est-il cet Hilaire, frère d'Annet et d'André, ou leur père à tous les trois ?

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

NDLR : n'y a-t-il pas la référence de la page du Chabrol (Coutumes) d'où Merlin a dû tirer sa jurisprudence ?

@126-14560 DUTEIL-BADEAUX (63)

Tts info. sur le couple Laurent DUTEIL – Isabeau BADEAUX dont Anthoine x 25.10.1701 St-Amant-R-S. Anna VIALIS.

Jean-Marc FAYOLLE (CGHAV-2340)

@126-14561 FABRE-POUCHE (63)

x François FABRE et Anne POUCHE ca 1690 Fayet, dont Catherine x 08.01.1715 Chas Jean BALANCE.

Jean-Pierre BATISSE (CGHAV-3221)

@126-14562 FAYET-VAURE (63)

+ Guillaume FAYET et son épouse Peyronne VAURE à Domaize entre 1793 et 1797.

Hélène LOCHEY (CGHAV-2018)

@126-14563 FAYOLLE (63)

°, x et asc. Marie FAYOLLE + 02.02.1853 St-Quentin-sur-Sauxillanges, dite épouse de Charles BOUFFONT.

Jean-Marc FAYOLLE (CGHAV-2340)

@126-14564 FAYOLLE-AMBLARD (63)

x Jean FAYOLLE et Anne Marie AMBLARD av. 1750 à Augerolles.

Bernard OLIVIER (CGHAV-3302)

@126-14565 GARBIL-BATISSON (63, 42)

x Jean GARBIL et Jeanne BATISSON, région de Viverols, dont un enfant °12.06.1684 Usson-en-Forez (42)

Jacques GARBY (CGHAV-3341)

@126-14566 GREGOIRE (63)

Bapt. Marien GREGOIRE, fs Gabriel et Marguerite FOUSSAT, ca 1685 St-Hilaire-la-Croix.

Hélène LOCHEY (CGHAV-2018)

@126-14567 HERITIER-JUGE (63)

°, +, x et asc. Guillaume HERITIER et Antoinette JUGE dont Damiane ° ca 1675 Champetières Châtelet.

Frédérique BALLERAY (CGHAV-

@126-14568 JALLOT-BARRIERE- (63)

x et asc. de Guillaume JALLOT et Marie BARRIERE dont Marie x 21.08.1732 Marcillat Antoine LAGRANGE.

Jean-Yves AUCLAIR (CGHAV-1127)

*@126-14569 JALLOT-DUTEIL (63)

Asc. du couple Guillaume JALLOT x 1605 Pionsat Anne DUTEIL, d'où Gilberte x 1643 Pionsat Etienne MOREL. (Pour Guillaume, il m'a été proposé sans preuve Charles JALLOT x 1580 Jeanne DUFRAISSE)

Jean-Yves AUCLAIR (CGHAV-1127)

*@126-14570 LAROCHE-FAVODON (63)

Asc. du couple Guillaume LAROCHE-Marie FAVODON x 02.06.1850 St-Hilaire-la-Croix.

Hélène LOCHEY (CGHAV-2018)

@126-14571 LARZAT (63)

+ Marie LARZAT (entre 1914/1918, ses 3 fils auraient eu une permission pour son inhumation) x 02.03.1896 Aigueperse Michel LIANDIER. (Non trouvé à Aigueperse) + de ses parents Antoine (° 01.04.1826 Aigueperse) y x 22.07.1860 Antoinette MECHIN (y ° 04.11.1831)

Ghislaine FRANCOIS (CGHAV-3195)

@126-14572 LATELISE-RENAU

x (ca 1680/1690) et asc. Joseph LATELISE (LATALISE) et Marguerite RENAU, dits originaires de St-Cyr, évêché de St-Flour lors du x de leurs enfants.

Monique GUENETTE (CGHAV-3263)

@126-14573 MARCON-BOST (63)

x Mathieu MARCON (+ av. 1800) et Gabrielle BOST (° 1760) entre 1778 et 1780 à St-Rémy-sur-Durolle.

Bernard OLIVIER (CGHAV-3302)

*@126-17574 MARLAUD-de BEAUFORT (63, 23)

Asc. du couple Martin MARLAUD, not. royal à Reterre (23) et châtelain de la Ville-au-Bois (?) vivant ca 1630 x Gabrielle de BEAUFORT, peut-être de Lupersat (23), dont le petit-fils, Gaspard (1667-1733), notaire royal à Reterre, x Saint- Maignier (63) 18.07.1701, Marie CLERMONT, fa François et Claudie BOYRAT.

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

@126-14575 MEALHE-FAUCHER (63)

x Antoine MEALHE et Antonia FAUCHER dont François x 10.01.1710 Vernet la Varenne Antoinette GOUNICHE.

Catherine CHADENAT (CGHAV-3349)

@126-14576 MIDON-DARGNAT (63)

Asc. du couple Gilbert MIDON x 1703 Montel de Gelat Jeanne DARGNAT. Les DARGNAT étaient de St-Avit.

Jean-Yves AUCLAIR (CGHAV-1127)

*@126-14577 de MONESTAY-CHAZERON (63)

Dans le livre de l'abbé PEYNOT, il est indiqué que Jean de CHANTELLOT, écuyer, seigneur des Gardets, épousa en 1619 Jeanne de GOUZOLLES fille d'Antoine et Jeanne de MONESTAY.

D'autre part, dans son étude sur les de GOUZOLLES Marcillat, il précise que ledit Antoine avait épousé vers 1600 Jeanne de MONESTAY, fille de Gilbert baron de Chars et Claude CHAZERON

Si je consulte maintenant le dictionnaire de REMACLE, je constate que Claude de CHAZERON x1 1605 Antoine de Beauverger, x2 1611 Gilbert de MONESTAY

Il est impossible que Claude CHAZERON x 1611 ait une fille x 1600 (et des petits-enfants nés 1599). Où est l'erreur ?

L'abbé PEYNOT s'est trompé dans ses diverses généalogies, notamment pour les CHANTELLOT ? Y a-t-il erreur de dates ? ou bien existerait-il 2 couples homonymes MONESTAY-CHAZERON ? Qui aurait une généalogie sérieuse de ces familles ?

Jean Yves AUCLAIR (CGHAV-1127)

@126-14578 MORANGES-DOUGETS (63)

Asc. du couple Etienne MORANGES x 29.04.1632 Augerolles Antonia DOUGETS.

Jacqueline GAUDET (CGHAV-3278)

@126-14579 PIGNOL (63)

Ts rens. sur Marie PIGNOL, fa Jean et Légère TULLON, x 19.01.1773 Gelles Jean LAURENT.

Jacques PIGNOL (CGHAV-2446)

@126-14580 POURRAT (63)

+ (ca 1770/1773) Georges POURRAT ° 12.11.1669 Ambert, x 13.09.1729 Damiane DAPSOL.

Maurice POURRAT (CGHAV-3214)

@126-14581 PRUDHOMME (63)

° Catherine PRUDHOMME, fa Jean et Benoîte PRAT, ° 30.06.1754 ou 05.09.1755 St-Clément de V.ou St-Anthème

Jacques GARBY (CGHAV-3341)

*@126-14582 ROCHEDRAGON/RODCHEDAGOUX

Dans AmA ! 124, en réponse à la Q n° 123-14239, Mme DROLEZ donne :

- 32 Gabriel JALLOT x 01.02.1544

- 33 Catherine de ROCHEDRAGON, fa Gilbert de ROCHEDRAGON, cheval., baron de ROCHEDRAGON
Peut-on rattacher ces 2 personnes aux ROCHEDRAGON/ROCHEDAGOUX figurant dans le Remacle ?

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

NDLR: Gilbert de ROCHEDRAGON, fs de Philibert (II du Remacle) est le dernier de son patronyme à être seigneur dudit lieu, dont il fit donation à son neveu Pierre d'ANGLARDS (cm 4.02.1520). N'étant pas l'héritière Catherine est peut-être une fille naturelle.

@126-14583 ROUDIER (63)

Asc. Jean ROUDIER, ° ca 1684, + 29.07.1757 Pionsat, tisserand et sacristain, x (2) Pionsat 30.11.1709 Jeanne JANOT, fa Jean et Anne MOREL (*NDLR : ascendance de cette dernière évoquée dans le présent numéro*), fa Estienne MOREL et Gilberte JALLOT.

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

@126-14584 ROUX-AMARIDON-GABY (63)

1-) x Antoine ROUX ° 1801 Cellule, boulanger, et Claudine AMARIDON ° 5 germ. an X, Pessat-Villeneuve,

dont André ° 02.09.1831 Cellule ;

2-) x Michel ROUX – Marie GABY, parents d'Antoine (?)

3-) x Antoine AMARIDON, cultivateur à Villeneuve – Marie JAFFEUX, parents de Claudine (?)

Huguette BARBECOT MARTINS (CGHAV-3053)

@126-14585 ROUX-GOLFIER (63)

Asc. Michèle ROUX ° 1721, x 15.10.1746 Compains Pierre GOLFIER.

Jacques PIGNOL (CGHAV-2446)

@126-14586 SANNAIRE (63)

+ Michelle SANNAIRE, veuve d'Antoine GROS, à Charbonnières-les-Vieilles, entre 1673 et 1690.

Hélène LOCHEY (CGHAV-2018)

@126-14587 SENETAIRE-ROME (63)

x Antoine SENETAIRE – Marie Paule ROME, celle-ci + 10.04.1807 Biollet.

Marc CHAPPAT (CGHAV-2733)

@126-14588 TARRERIAS-CHAUSSIERE (63)

x Jean TARRERIAS et Claudine CHAUSSIERE entre 1778 et 1782 à St-Rémy-sur-Durolle.

Bernard OLIVIER (CGHAV-3302)

@126-14589 THEVENON-BROQUIN (42)

Asc. d'Anne THEVENON x 11.01.1751 Courpière Jean BROQUIN et, selon la table CGHAV, résidente 42 Chalain-Mondjoie. Qui peut localiser ce lieu ? (Chalain le Comtal ou d'Ozore dans le 42 ne correspondent pas).

Bernard OLIVIER (CGHAV-3302)

@126-14590 VERDIER-ANDRODIAS (63)

x Jean VERDIER - Benoîte ANDRODIAS en 1651 dans le Puy-de-Dôme.

Jacqueline GAUDET (CGHAV-3278)

@126-14591 VERDIER-GORCIAS – DUGAIX (63)

x Antoine VERDIER-GORDIAS et Benoîte DUGAIX av. 1751 à Augerolles.

Bernard OLIVIER (CGHAV-3302)

@126-14592 VIALARD-VOLUMARD (63)

Ts infos sur le couple Antoine VIALARD - Jeanne VOLUMARD de St-Genès-la-Tourette, dont Clauda x Cm 31.12.1695 (Me Chaudesolles Vernet-la-V) Claude VIVAT

Jean-Pierre BATISSE (CGHAV-3221)

Quelques anomalies dans les registres de Saint-Amant-Roche-Savine

par Jean-Marc FAYOLLE – (CGHAV 2340)

- Un acte de décès dans le registre des baptêmes et mariages : celui de Pierre SIOLLAIRE fils de Benoît et Marie CHALET, veuf de Jeanne BUISSON, + **21.12.1764** à environ 80 ans.

- L'acte de **naissance** d'Etienne CHENENAILLES du **24 floréal an VII** est établi, par erreur, au nom de son père, Pierre, qui est d'ailleurs absent du domicile « depuis quatre décades ». Etienne, fils de Pierre et Antoinette HERITIER, est déclaré par son oncle, François CHENENAILLES.

- Dans le registre des naissances de 1733-1734 figure le début de l'acte de **mariage** d'Etienne DESCOTE, fs Jean et Michelle CHARTOIRE, métayer au Chapioux, x Saint Amant Roche Savine **02.06.1733** Anne JALLAT, fa Antoine et + Catherine Cheles (ou Chalus ?) du mas Dubost, paroisse de Cunlhat. Témoins : Antoine JALLAT et autre Antoine JALLAT père et fils, Antoine DESCOTTES et Jean RICHAUME.

Ces anomalies constituent des compléments aux relevés du CGHAV



RÉPONSES DU CGHAV

Une erreur s'est glissée dans la numérotation des questions du n° 125. De la Question 125-14304 à la Question 125-14342, il convient de rajouter 100 et de lire 125-14404 à 125-14442. Les réponses ci-après tiennent compte de cette rectification.

103-9682 VIGNON (63)

Voir, dans ce numéro, l'article reprenant et développant la réponse de Thierry REMUZON parue dans le n° 106 du 4^e trimestre 2003.

Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

115-12693 de BONNEVILLE (43)

Il y a deux familles de BONNEVILLE dans le Velay.

1/ Les BRUNEL de BONNEVILLE : la famille anoblie de BRUNEL, qui a acquis par donation la seigneurie de Bonneville en 1711, et qui en a pris le nom jusqu'à nos jours. Au XVII^e siècle, elle n'en porte pas encore le nom.

2/ Les CHAPTEUIL de BONNEVILLE : la très antique famille de FAY de CHAPTEUIL, dont une branche possède la seigneurie de Bonneville de la fin du XIII^e siècle au début du XVII^e siècle. Le rameau aîné s'éteint alors, la famille BRUNEL lui succède à Bonneville. Les trois autres rameaux - les seigneurs de Chambillac, ceux du Valards, et ceux de Maisonny - s'éteindront dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Mais les généalogies de cette famille ne mentionnent aucun Sylvain de BONNEVILLE.

La patronyme de BONNEVILLE se retrouve par ailleurs dans d'autres régions, le Limousin, la Normandie, la Guyenne...

Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

116-12928 CHABRIER-DORAT (63)

Il s'agit en fait de la famille d'Emmanuel CHABRIER, étudiée de manière détaillée dans le n° 67 (1^{er} trimestre 1994) par Claude PERA (CGHAV – 863). Je reprends les trois premières générations.

I. Claude CHABRIER x Catherine de MARIGNY. Dont au moins :

II. François CHABRIER, vivant en 1689. Bourgeois et seigneur de la Boutière, paroisse de St Priest Bramefant, x St Sylvestre Pragoulin 15.09.1654 à Clauda THIMBAUD (° vers 1639, + 05.05.1694 à Mons près Randan), fille de Hierosme THIMBAUD, notaire royal à Busset et de Marie DUPUY. D'où au moins :

- Marie CHABRIER x Paul GUIBERT, bourgeois d'Aigueperse en 1696.
- Guillaume CHABRIER l'aîné x Gilberte de DORAT (+ après 1737), donc le couple recherché.
- Catherine CHABRIER x François GODEMEL, marchand d'Aigueperse en 1700.
- Jean, décédé à 20 ans chez Paul GUIBERT.
- Gilbert CHABRIER, ° vers 1674, bourgeois de Mons, parfois qualifié de Sr de Pascourins (Mons), + 13.12.1734 à Mons, x St Priest Bramefant 28.11.1702 avec dispense des 3^e et 4^e degré de parenté Jeanne BAILHON (° 30.11.1684 St Priest Bramefant, + 02.04.1737 Mons), fille de Jean BAILHON, praticien, fermier de Maulmont, originaire de Busset, et de Hélène PETURET, leur fils Jean Baptiste (1724-1774) qui s'installera à Ambert est l'ancêtre d'Emmanuel CHABRIER

Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

117-13229 SABLONIERE-DOUVRELEUR

Complément et correction à la réponse de Marie Adeline BONNEVAL (CGHAV – 637).

2. Jean DOUVRELEUR de LA BARBATTE, sr de Mandelles et de Greix + vers 1709-1710 ou 08.08.1711 Mayres, x 18.02.1686 Cunlhat
 3. Jeanne COSTE ° 29.04.1663 Cunlhat + 25.08.1727 Mayres
 4. Annet DOUVRELEUR, sr de la Barbatte et de Greix, élu en l'élection d'Issoire en 1649 en succession de son père Jean démissionnaire, ° 21.05.1617 Arlanc + vers 1702 x
 5. Marie DAURELLE
 6. Pierre Joseph COSTE + avant 1686 x
 7. Jeanne VARENNE + après 1686
 8. Jean DOUVRELEUR bourgeois d'Arlanc + juin 1649 Cistrières, élu à Issoire, reçoit des provisions d'office par création de décembre 1625, x
 9. Catherine BOY
 16. Claude DOUVRELEUR, marchand de la Barbatte et bourgeois d'Arlanc, cité en 1581, 1610, + avant 1617, x avant 1581
 17. Marie DELOLME marraine de son petit-fils en 1617
 18. Annet BOY bourgeois de Paulhaguet parrain de son petit-fils en 1617
 32. François DOUVRELEUR, cité en 1563, + avant 1580
- Nota 1 : Jean DOUVRELEUR en n° 8 ne peut évidemment pas être le même que Jean DOUVRELEUR notaire à Arlanc en 1585 cité par TARDIEU et qui a 36 ans en

1581 ! Celui-ci appartient en fait à une toute autre branche des DOUVRELEUR.

Nota 2 : Claude DOUVRELEUR n° 16 est dans les actes cité comme « marchand de la Barbatte », « bourgeois d'Arlanc », « bourgeois d'Arlanc habitant la Barbatte », « bourgeois de la Barbatte ». Il ne doit pas être confondu avec Claude DOUVRELEUR, toujours cité comme « marchand d'Arlanc », époux par cm du 06.08.1577 d'Anne DEMASLES, marraine le 19.08.1585, et décédée au 22.12.1586.

Nota 3 : les généalogies publiées donnent aussi à Claude DOUVRELEUR n° 16 comme épouse Anne de VISSAGUET, mère de Louise DOUVRELEUR épouse par cm du 14.07.1613 de Jean MOREL de LA COLOMBE, Louise DOUVRELEUR étant par ailleurs la sœur du sieur de la Barbatte, désigné comme tuteur de leurs enfants dans le testament de Jean MOREL de LA COLOMBE en 1631. Or Marie DELOLME a épousé Claude DOUVRELEUR avant 1581 et est toujours vivante en 1617, et celui-ci est explicitement indiqué comme de la Barbatte lors de la donation qu'il fait à sa femme Marie DELOLME en 1581 : il ne peut y avoir confusion entre deux Claude DOUVRELEUR.

Si Anne de VISSAGUET a vraiment existé, elle serait forcément décédée avant 1580 et si Louise DOUVRELEUR était sa fille, elle serait née avant cette date, et aurait donc eu 35 ans ou plus à son mariage. Or elle a six enfants, ce qui n'est guère compatible ! J'en arrive donc à penser que même si Anne de VISSAGUET a existé, elle n'a pas pu être la mère des enfants de Claude DOUVRELEUR...ou, en tous cas, pas celui de la Barbatte...

Nota 4 : Claude DOUVRELEUR n° 16 a eu aussi un enfant naturel Benoît DOUVRELEUR marié à Cistrières avec Damiane GRENOUILLET.

Nota 5 : Jean DOUVRELEUR n° 8 a eu pour frère probablement Benoît DOUVRELEUR seigneur de Mandelles, parrain le 09.09.1629 d'un enfant de Benoît DOUVRELEUR et Damiane GRENOUILLET.

Nota 6 : Marie DAURELLE en n° 5 est certainement issue de l'immense famille des DAURELLE, dont on peut distinguer deux troncs principaux, celle d'Ambert d'une part, celle d'Arlanc d'autre part, qui s'est subdivisé en trois branches : celle anoblie des seigneurs de Terreneyre, celle restée bourgeoise à Arlanc, celle enfin ayant migré à Thiers. Les deux troncs étant d'ailleurs étant issus d'une même souche, les DAURELLE d'Usson...

Les grands auteurs (GUILLEMOT, IMBERDIS, REMACLE, SALOMON), ont beaucoup écrit et travaillé sur les DAURELLE, mais ils se contredisent parfois, et la synthèse corrigée de leurs travaux reste à faire !

Sources principales : les registres des Insinuations grâce aux travaux d'Éric TIXIER, les registres paroissiaux, les relevés de Franck IMBERDIS (4J 592).

Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

117-13239 VERGEZAC

Les différentes sources divergent.

Selon le *Nobiliaire du Velay*, tome II, pp. 192-197 :

2. Annet de LUZY, sr de Pellisac x cm 18.01.1479
3. Miracle de VERGEZAC
4. Guillaume de LUZY x
5. Malvine de FLORIT

6. Pierre IV de VERGEZAC, sr de Vergezac, baron de Queyrières et des États du Velay, châtelain de la baronnie de St Privat d'Allier en 1463, obtient en 1446 des lettres de remission pour avoir fortifié son château de Vergezac ; x

12. Guillaume de VERGEZAC sr de Vergezac et de Ceysac, cité 1430, 1438, + 1451, x

13. Lyonne CHANTOULHE

24. Louis de VERGEZAC alias de QUEYRIERES, sr de Vergezac, se signale dans la guerre contre les anglais 1381-1412.

48. Pierre III de VERGEZAC, sr de Vergzac, Vabrètes (1360), Freycenet de l'Arbre, bailli et capitaine châtelain de la baronnie de Pagnac en 1333, beau-frère de Marguerite de (GAVARET de) SAINT DIDIER, ce qui laisse supposer qu'il est époux de

49. N... de GAVARET de SAINT DIDIER

96. Guigon du FAYET, sr de Vergezac, Jonchères, cité 1316-1357

Etc. jusqu'à Pierre Ier de VERGEZAC cité en 1236.

Selon l'*Armorial du Velay*, p. 477, Pierre III de VERGEZAC est justement marié à Miracle de GAVARET de SAINT-DIDIER.

Par contre, l'acte de rémission de 1446 indique que Pierre IV de VERGEZAC alias de QUEYRIERES était neveu de Louis de VERGEZAC.

Deux hypothèses pour lever cette contradiction :

1/ Michel de VERGEZAC (CGHAV – 1731) qui a étudié sa famille suppose l'existence de deux Louis, père et fils : Pierre IV serait le neveu du second, qui aurait épousé une ROCEL, de la famille des barons de Queyrières.

2/ Il faudrait se rapporter à l'acte de rémission et vérifier si celui-ci ne serait pas en latin, car le mot « nepos » a en latin médiéval une double signification, celui de neveu, mais aussi de petit-fils. Dans ce cas, la généalogie du Nobiliaire du Velay serait exacte, le n° 25 serait N... ROCEL, et cela expliquerait que Pierre IV (n° 6) soit dit aussi de QUEYRIERE, car ayant hérité de droits de sa grand-mère.

Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

NDLR : en 1446, l'acte de rémission est sûrement en latin, mais même en « français » les notaires anciens utilisaient l'expression : « *neveu sive/seu felissian* » pour petit fils.

123-14099 CHALENCON-ROCHINIEUX

Le 11.05.1804 ou 21 floréal an XII à St-Anthème, Benoîte CHALANCON, fa Mathieu et Antoinette ROCHINIEUX x Estienne (et non Antoine) CHEVALEYRE, fs Jean et Anne FAYE, hab.le Chalard. Source : registre de St-Anthème

1- Benoîte CHALANCON

2- Mathieu CHALANCON x 12.11.1760 Gumières (42)

3- Antoinette ROCHINIEUX

4- Bonnet CHALANCON, + av. 1760, x 07.08.1714 Marols (42)

5- Michelle BYRON, + ap. 1760,

6- Michel ROCHINIEUX, + ap.1780, x 26.08.1738 Gumières (42)

7- Bonne PELARDY, + entre 1760-1780

8- Antoine CHALANCON, + ap. 1714

9- Marguerite PALAY, + av. 1714

10-Mathieu BYRON, + ap. 1714, Cm 26.07.1691 Me Mourel, not. St Jean Solémieux (Source: relevé des Cm et testaments par J.Y.Roncin)

11-Marguerite CHABANIS, + ap.1714
 12- Jean ROCHINIEUX, + ap.1738, x 04.08.1711 Gumières
 13- Marie MAZET, + ap. 1738
 14-Benoît PELARDY, + ap. 1738, (x2 1721 Antoinette CHAPOT)
 15-Marie PORTE, + av. 1721
 20-Barthélemy BYRON, + av. 1691,
 21-Benoîte DELOSME, + ap. 1691,
 22-Pierre CHABANIS, + ap. 1691,
 23-Madeleine PHALIPPON, + av. 1691,
 24-Michel ROCHINIEUX, + ap. 1716 (date du x de son fs Jean Baptiste)
 25-Marie SALLES, + ap. 1716
 26-Jacques MAZET, + av.1720 (date du x de sa fa.Alix)
 27-Jeanne DUFOUR, + av. 1720
 28- Jean PELARDY.
 Source : tables de l'AGL.

Annie MALHIERE (CGHAV-2037)

123-14126 GOURBEYRE-VEYSSIER (63)

Complément à la réponse de René RODARIE :

- Anne GOURBEYRE (l'aînée) ° 06.09.1681 Rimbaud, fa Martial et Anne BONNETON, x cm 02.02.1703 (Me Madur, Ambert) Guillaume VAISSIER.
 - Anne GOURBEYRE (la cadette) ° 12.02.1691 Rimbaud, fa Martial et Anne BONNETON, x 07.08.1708 Valcivières Jean CHANTEMERLE.

Source : Valcivières 63 de David Couyras sur Généanet

Christian ARTOT (CGHAV-2086)

Parmi les Anne GOUBEYRE, il convient de retenir celle ° 06.09.1681, fa Martial et Anne BONNETON, car ces 2 parents sont cités comme parrain/marraine des 2 premiers enfants. Anne + 14.10.1759 St-Martin-des-Olmes.

Daniel DEGEORGES (CGHAV-12)

123-14238 RUC (15)

Acte de + non trouvé aux AD sur la paroisse de Chaudes-Aigues, mais les + manquent sur plusieurs années. En revanche, en date du 22.02.1762, acte de ° de sa fille Jeanne CLADIERES, née de la veille soit le 21.02.1762, qui précise qu'elle est fille de Jean CLADIERES et de défunte Jeanne RUC. Elle est donc + lors de l'accouchement

Geneviève PLANTARD (CGHAV-1765)

124-14295 PRADON-FAUGERE (63)

Sébastien PRADON x Vernet-la-Varenne 20.04.1779 Marguerite FAUGERE. Le même jour, Laurent FAUGIERES x Isabeau PRADON, frère et sœur. (mes sosa 286 et 287)

Jean-Pierre BATISSE (CGHAV-3221)

124-14324 CHAUVOUX- de LA FAYE (63) Complément

André CHAUVOUX, veuf de Claudine GUILLOT (et non GILLOT), est dit fs de + Jean dans son Cm.

+ Jean CHAUVOU : 11.01.1701 à St-Romain de Valench.

+ Gabrielle MARQUE : 30.01.1747 au Lac, St-Romain.

Annie MALHIERE (CGHAV-2037)

124-14327 COUHERT-DEMICHEL (63) Complément

Il y a 2 décès de Jeanne MICHEL à St-Anthème :

+ 04.03.1709 à Montcebroix ; + 13.01.1721 à Fougereuse.

Annie MALHIERE (CGHAV-2037)

124-14343 POMMEROL-CHABROL (63)

Complément à AmA ! n°125 sur la même base sosa :

6- Jean CHABROL aîné, + 11.08.1686, Montaigut,

7- Anne DURIAT, ép. Jean CHABROL tasneur, y + 12.07.1722 à 72 ans / autre Anne DURIAT, ép. Jean CHABROL marchand, y + 03.04.1699 ?

12-Jean CHABROL, Me cordonnier, y + 27.09.1669

13- Anne BOUCHARDON, y + 29.07.1669,

14- Antoine DURIAT, + non trouvé à Montaigut,

15-Jeanne MICHEL, veuve, y + 13.02.1693

Jeanne LACOUTIERE-DARBY (CGHAV-2453)

124-14349 SEPTIER-PACROS (63)

Complément à la réponse donnée dans AmA ! 125 :

3- Marie CHAPAT ° 04.03.1738 Vertolaye

6- Jacques CHAPAT ° 28.09.1693 Job, + 18.05.1758 Vertolaye, y x 16.11.1724

7- Antoinette TARRIT, °22.12.1694 Vertolaye, y + 23.01.1767

12-Pierre CHAPPAT 13- Marie BOUCHET

Marc CHAPPAT (CGHAV-2733)

125-14351 Le dîner de mariage du marquis de La FAYETTE

« Ouille, ou oil, grand potage que l'on sert en maigre ou bien en gras ». (M.C.D., Chef de Cuisine de M. le Prince de ***, *Dictionnaire des alimens, vins et liqueurs*, Paris, Gisseyet Bordelet,1750.) Suivent plusieurs recettes :: « ouille en gras », « ouille de ramereaux », etc.. Cf Google. « *Potage à la jambe de bois* » : *Mettez dans une marmite un trumeau de bœuf avec de l'eau & le faites écumer, épluchez une douzaine d'oignons & un chou coupé en quatre, carottes, panais, poireaux, un paquet de chacun & deux bottes de céleri ; faites blanchir le tout à l'eau bouillante & le mettez dans la marmite excepté les navets Se 4e céleri dont on ne met la moitié que quatre heures après & le reste une heure avant de tirer le potage du feu laissez bouillir le tout ; au moins douze heures*

Après avoir empoté vos légumes & vos racines vous ferez une mignonette où vous ajouterez une poignée de pois ronds, faites aussi suer & attacher un bon morceau de tranche de bœuf que vous mouillerez de votre bouillon & que vous jetterez ensuite dans la marmite avec un peu de sel que cela cuise doucement, mitonnez des croûtes de ce bouillon dans une grande jatte ou pot à oïl sans garniture & servez chaudement » (même source)

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

125-14352 Comment se déplaçaient nos ancêtres ?

Nos ancêtres se déplaçaient sans aucun doute à pied et plus précisément pieds nus si j'en crois ce que l'on racontait dans ma famille au sujet de mon arrière-grand-père qui, partant vers 1860 faire son tour de France des compagnons, avait mis ses sabots avec son baluchon sur ses épaules en quittant son village de Villosanges pour ne pas les user.

Alain CHABRILLAT (CGHAV-2281)

125-14355 BAL-FAYDIT (63)

Jean BAL ° 22.03.1745 Neuville, Vernines.

Marguerite FAYDIT ° 05.02.1750 au Fraisse, Perpezat.

Marie-Françoise BRUNEL (CGHAV-964)

125-14361 BONNET-BARBIER (43)

Jean BONNET, 35 ans, de Piny, fs Jean, x 06.02.1671 Yssingaux Catherine BARBIER, 26 ans, fa Claude et Suzanne ROUSSET. Source : relevés AGL.

Henry JUILLARD (CGHAV-925)

125-14364 BOUCHE-MATHEVET (63)

A Grandrif, les registres n'existent qu'à partir de 1693, tant aux AD qu'aux AC. On ne donc y trouver les ° Benoît BOUCHE et Marguerite MATHIVET qui sont antérieures, ca 1690/1691.

Benoît BOUCHE, journalier, + 22.02.1741 Grandrif. T : Jean SEILLON, Bernard BOUCHE.

Daniel DEGEORGES (CGHAV-12)

125-14366 BRIVADIS-FERAUDET (63)

Claude BRIVADIS, 30 ans, veuf Marie GALLON, de Cours x2 St-Sauveur-la-Sagne 08.02.1763 Françoise FERAUDET, 28 ans, fa Jean Baptiste de Mayres.

Claude BRIVATIS, 20 ans, , fs Jean et Anne ROUX de Cours x1 01.10.1754 Marie GALLON, 27 ans, fa Jean et Jeanne PUMEN de Perpillanges.

Françoise FERAUDET ° 01.02.1736 Mayres, fa Jean Bapt. et Françoise CHAPELLE.

Source :tables AGPA

Jacqueline FUSTIER (CGHAV-1928)

125-14370 CHABANOLLES-LARDON (43)

Mathieu CHABANOLLES de Ravel, fs + Jacques et + Marguerite PLAY x 14.09.1790Raucoules Jeanne LARDON du Pont, fa Mathieu et Elisabeth DUCHET.

Henry JUILLARD (CGHAV-925)

125-14373 COURTADON-BOUSCAUD (63)

Pierre COURTADON + 14.11.1788 Vernines, 70 ans, veuf Marguerite BOUSCAUD, donc ° ca 1724.

Marguerite BOUSCAUD y + 22.10.1770 à 46 ans, donc ° ca 1724.

Il n'existe aucun registre de Vernines (série communale et du greffe) de 1704 à 1725 compris ; il est donc impossible de trouver leur acte de baptême.

Marie-Françoise BRUNEL (CGHAV-964)

125-14375 DECOUZÉ en Haïti.

Je n'ai pas de réponse précise, mais dans le livre de Roger GIRARD « *Journal d'un Auvergnat de Paris* » Ed. Fayard, p 211, on peut lire : « *Victor Anglade, l'un des deux frères auvergnats d'Haïti, élève à l'Institution Chassaing, est mort à 20 ans. Lui et son frère étaient deux jeunes gens studieux et intelligents... très fiers de leurs origines auvergnates. Leur grand père ou arrière grand père était venu de Pierrefort et leur famille est une des plus fortunées d'Haïti* »

Et p.199 : « *Les frères Anglade d'Haïti... sont toujours bien accueillis, notamment par les danseuses lors du banquet de la Ligue Auvergnate* ».

Guy TAILLADE (CGHAV-94)

vice président de la Veillée d'Auvergne

125-14384 GIAT-LASCROUTAS (63)

Ignace GIAT, les Granges (parents non cités) x 15.06.1688 Tauves, psse Notre-Dame Jeanne LASCROUTAS, fa + François et Amable DAUPHIN, Trémoulet.

Marie-Françoise BRUNEL (CGHAV-964)

125-14394 NIGON (63)

Ce n'est pas exactement la réponse à la question, mais :

1- Guillaume NIGON ° ca 1705, x1 17.09.1726 St-Pardoux Jeanne MOITRON (+ ca 1743), x2 à 38 ans le 22.01.1743 Gervaise BATHIAS de Ayat.

2- François NIGON x 16.11.1700 St-Pardoux

3- Françoise MONTPIED de St-Hilaire

4- Marien NIGON;

5- N...GILBERT

6- Michel MONTPIED + av.1700

7- Gilberte FAVODON de St-Hilaire

Colette JOUFFRAIX (CGHAV-1634)

125-14424 DUMAS (63)

Jérôme DUMAS, cordonnier au bourg, époux Jeanne GRANGEON + 05.03.1784 Viverols (Tables AGPA)

Jacqueline FUSTIER (CGHAV-1928)

125-14378 DUTHEIL-CHALARON (63)

Il y a une vieille famille CHALARON à St-Julien-de-Coppel

Paul VERDIER (CGHAV-1333)

125-14385 GRIVEL (63)

Baptême de Marie GRIVEL, fa Damien et Denise DURET, 24.05.1744 Grandrif.

Christine EMERY (CGHAV-3031)

Damien GRIVEL, veuf Marie DUCROS, x2 30.07.1743 Denise DURET ° 27.03.1718 Grandrif, fa Antoine et Antoinette COURTIAL, don't

- Marie y ° 24.05.1744 P/m : Damien DURET, Marie COURTIAL

- Antoine y ° 27.05.1746. P/m : Antoine COURTIAL, Claudine CHOLET .

Daniel DEGEORGES (CGHAV-12)

@125-14413 BESSERIAS (63)

Le couple Jacques BESSEYRIAS – Damiane VIALATTE a donné naissance à 2 Claudine à Chaband Haut les 13.11.1740 et 25.10.1742. Source :relevés AGPA.

François CHALAMAUD (CGHAV-2996)

@125-14415 BOISSIER (63)

Gilbert BOISSIER ° 11.11.1757 Trézioux (et non Trévoux), fs Jean et Jeanne ROCH.

Christiane DEGEORGES (CGHAV-12)

@125-14419 CHELLES (63)

Le couple Damien CHELLES – Marie MENASSAIRE a eu 7 enfants dont 2 Damien ° respectivement les 30.07.1714 et 25.07.1725 à Chelles, St-Ferréol. Source : relevés AGPA.

François CHALAMAUD (CGHAV-2996)

@125-14421 DEGIRON (63)

Sans avoir la réponse directement, quelques éléments peuvent être réunis. Je ne pense pas qu'il faille faire une distinction entre GIRON et DEGIRON : la famille du notaire a certainement voulu marquer sa différence sociale. En effet, il y a plusieurs familles GIRON qui sont voisines, à la toute fin du XVII^e siècle

À Brousse, au milieu du XVII^e , on retrouve : Jean GIRON, hôte, époux de Françoise DUNIAS, (celle-ci + 22.07.1639 à 49 ans), père d'un Louis GIRON, parrain en 1641-1642 de Louise BASTIER fille de Guillaume et Jeanne COUDERCHET. Ce Louis GIRON doit être l'un des deux suivants : Louis GIRON x 20.02.1640 Gabrielle BEAUREGARD, ou Louis GIRON x 06.11.1640.Pironelle JALENNE,

Un demi-siècle après, on retrouvera :

- Guillaume GIRON + 02.01.1695 à 70 ans, époux d'Antoinette MONTAGNE, dont 1 / Jean GIRON fils de Guillaume x avant 1693 Jeanne HOSPITAL (celle-ci + 01.11.1694 à 30 ans), 2/ Antoinette x Estandeuil 09.02.1702 à Amable MONTELEON, fils de Jean et Suzanne SERVAIS,

- un autre Guillaume GIRON maître maréchal x avant 1694 Anne VEILLERETTES (+ 31.10.1724 à 60 ans, témoin son fils Robert)

- Jean GIRON x 27.01.1695 Marguerite VEILLERETTES (frère et sœur des précédents ?),

- Marion GIRON (+ 31.08.1699 à 35 ans) fils de Louis et Péronelle JALENNES (celle-ci + 08.05.1694 à 75 ans) x avant 1696 Françoise DUNIAS,

- Leu GIRON x 10.10.1702 Anne DUPOUHET...

Mais aussi :

- une Jeanne AUTEYRAT + 26.04.1697 à 80 ans, et une Marie DUVERNET + 04.08.1713 à 65 ans, toutes deux dites « épouse DEGIRON » !

- Alexis DEGIRON, beau-frère de Joseph BERNARD (employé de la gabelle, + 12.04.1724 à 52 ans), x 26.04.1712 Jeanne-Marie DEGIRON, fille de + Robert, témoin à sa sépulture en même temps que Guillaume et Robert GIRON (ce qui prouve que GIRON et DEGIRON sont un seul et même patronyme.

- Robert DEGIRON, prêtre chanoine, + 29.06.1737 à 60 ans
Le notaire Robert DEGIRON a donc eu une femme Marie de MARGALET, un fils Alexis François d'abord employé des gabelles avant de prendre la succession de son père. mais on peut lui rattacher certainement le chanoine Robert DEGIRON (ca 1677-1737). Il faut aussi noter cette Jeanne AUTEYRAT (1617-1697), et cette Jeanne DUVERNET (1648-1713). La première pourrait-elle être sa mère et la seconde celle du chanoine ? Et les deux ayant épousé des frères ? Et pourquoi pas ceux-ci fils de Jean GIRON, hôte, époux de Françoise DUNIAS (1590-1639) ?

On peut aussi penser à une parenté avec la famille du maître maréchal... et noter que certaines membres des familles BASTIER, MONTELEON ont été notaires, praticiens !

(NDLR : Marie DUVERNET est Marie de MARGALET, fa de Jean, seigneur du Vernet et veuve de Robert DEGIRON)

Par ailleurs à Condat les Montboissier, la paroisse voisine, il y a des GIRON au hameau de la Perrerie, qui ont donné des marchands et plusieurs prêtres de la paroisse :

- Antoine GIRON, curé de Condat les Montboissier + 29.01.1721 à 77 ans,

- Durand GIRON, marchand, son frère, + 16.03.1729 à 55 ans x Marie GENESTIER (+ 02.11.1698 à 30 ans),

- Antoine GIRON, + 02.05.1715 à 72 ans, x Pironen GENESTIER (+04.09.1720 à 60 ans), probablement frère et soeur de Durand et Marie - ce sont mes ancêtres,

- Antoine GIRON, fils de Durand et Marie GENESTIER, succède à son oncle comme curé de Condat els Montboissier, + 07.05.1765 à 70 ans (son neveu Pierre FAYOLLE, fils de Pierre et Antoinette GIRON lui succédera !).

Les épaves des registres de Condat les Montboissier des années 1570-1600 montrent une grande concentration de familles GIRON, avec d'ailleurs des qualificatifs honorables (des maîtres, des nobles).

Dans les années 1570 :

- Antoine GIRON dit Brilland, épouse Marie DUSOT, dont une fille Antoinette baptisée le 19 avril 1575, parrain Antoinetet GROSMOND, marraine Catherine GIRON

- Pierre GIRON épouse Pironelle BUISSON, dont une fille Antoinette baptisée le 12 avril 1574, parrain Antoine BUISSON, marraine Antoinette GROSMOND (donc une parenté avec le couple précédent), Anne SABATIER.

- Vital GIRON épouse Marguerite CHASSAING, dont un fils Antoine baptisé le 8 mars 1575, marraine Me Antoine RANUYER, marraines Catherine BOST, Marie DUSOT (donc aussi une parenté avec le couple précédent)

- Guillaume GIRON épouse Antoinette GASMY, dont un fils Pierre baptisé le 11 novembre 1574, parrain noble Pierre BARLET, marraine noble Marthe de LA CHASSAIGNE.

Dans les années 1600 :

- Jeanne GIRON de la Perrerie x 28.04.1603 Giraud AUST

- Antoine GIRON du bourg x 25.11.1604 Jeanne DUPUY.

- Anne GIRON épouse le 1er juillet 1604 Michel COUDERT.

- Jacques GIRON épouse Catherine CHAMPROUX, dont un fils Jacques baptisé le 8 mars 1603, parrain noble Jacques de SERMENT (il doit s'agir de Jacques de SERMENT seigneur de Condat, les Enclos et la Maisonneuve, époux en 1628 d'Anne de MOREAU), marraine Anne MALSON, Anne MONTPOMMIER.

- Maître François GIRON épouse Marie BUISSON, dont une fille Marie baptisée le 27 octobre 1604, parrain Pierre GIRON, marraines Marie GIRON, Antoinette JALLAT

J'ai tendance à penser que la souche est à Condat, avec ensuite une expatriation à Brouse.

Jean-Noël MAYET (CGHAV - 657)

Ebauche de réponse :

J'ai peut-être une piste concernant le patronyme DEGIRON. Je descends d'une Magdeleine DEGIRONS mariée au Béage (07) le 22.02.1678 avec Pierre GENESY, fermier du château du Boy à Champetières (63), lui-même originaire du Béage. De ce mariage sont nés 10 enfants à Champetières. Pierre DEGIRON de St-Julien-Boutières (07) est parrain de leur fils Pierre le 16.07.1682 à Champetières. Le château du Boy (ou Buy) appartenait au comte de VOGÜÉ, ce qui explique la présence d'ardéchois à Champetières. François GENESY, fils du couple GENESY-DEGIRONS, se marie d'ailleurs en 1718 au château de Vogüé, un autre de leurs fils est intendant de la Maison de Vogüé en 1711.

Magdeleine DEGIRONS, fille d'Annet et de Dlle Anne MALLOSSE, est originaire de St-Julien-Labrousse (07). Quant à Pierre GENESY, d'abord praticien au Béage lors de son 1^{er} mariage en 1673, puis à Champetières où il est successivement métayer à Boy en 1680, fermier de Mr le Marquis de VOGÜÉ à Boy en 1681, fermier du Boy en 1684, fermier général au bourg en 1689.

Je n'ai pas fait de recherches dans les paroissiaux de St-Julien-Labrousse, mais j'ai relevé dans un fichier des notaires d'Ardèche un François DEGIRONS notaire royal (1695-1698) résidant à St-Julien-Labrousse en 1696, puis au château de Devesset ; son fils François lui succède (1700-1715). Bien avant, un notaire DEGIRONS en 1549 à Nonières.

Je n'ai pas trouvé à ce jour de lien entre mes DEGIRONS et ce Robert DEGIRON. A son sujet, j'ai noté qu'alors procureur d'office de Sugères, il est présent le 20.03.1686 à Brouse au baptême de Joachim CHARRIER, fils d'Antoine et Marguerite GARDY, métayers à Chabanes ; par. : honorable personne noble Joachim d'ESTAING, licencié en droit canon; mar. : Delle de LA GARDETTE, fille à Gabriel de LA GARDETTE, seigneur de Chabanes. Il est parrain le 3.06.1686 à Brouse de Marie COUDINIAC, fille de Charles, chirurgien habitant au bourg, et d'Anne DELAVAL, et présent le 26.06.1686 à Brouse au baptême de Gabriel LAROCHE, fils d'Alexandre et de Jeanne COPPAT de Laroche (par : Claude BASTIER, seigneur de La Fayette « qui a donné le nom » ; mar.: Dlle Marie-Gabrielle DESOMMIEURE).

D'autre part, Me Robert DESGIRON, prêtre chanoine de Brouse, âgé de 50 ans, y décède le 29 juin 1737 (cf tables de Brouse).

Nicole BIENVENU (CGHAV-1047)

NDLR : en complément à ce qui précède : Anne DELAVAL est probablement fa de Michel (x cm 15.02.1651 Catherine CHANTELOUBE de Marsat), greffier au baillage de Montboissier en 1651, fils de Gabriel, notaire royal, et Anne BASTIDE du bourg de Brousse en 1651, et donc demi frère de Jean de MARGALET, lui-même beau-père de Robert DEGIRON ;

Marie Gabrielle de SOMMIEVRE est héritière du château de Chabannes qui appartient à sa famille où elle + 14.12.1734 (elle x cm 25.04.1693 Camille DUCLAUX qui + Chabannes 25.04.1722). En 1686, le seigneur de Chabannes est Gabriel II de SOMMIEVRE, et la Delle de La Gardette, sa fille, devrait donc être cette Marie Gabrielle. (Alain ROSSI)

@125-14423 DUGNE (63)

Lire Trézioux au lieu de Trévoux.

- Benoît DUGNE y ° 25.08.1688, fs François et Jeanne SABLONNIERE. p/m : Benoît DUGNE, François DUGNE

- Antonia DUGNE °02.05.1688, fa Annet et Jeanne BATISSAS, p/m : Gilbert DECOSTE, Antonia DUGNE.

Daniel DEGEORGES (CGHAV-12)

@125-14425 ESTIER (42)

° Claude ESTIER à Usson (42). Dans son acte de x du 13.09.1784 Viverols, il est dit cordonnier, fs + Jean et + Anne BERGERON, originaire d'Usson. (Tables AGPA)

Jacqueline FUSTIER (CGHAV-1928)

@125-14429 GOURBEYRE (63)

Damien DANDRIEUX ° 27.10.1675 Ambert, fs Pierre et Damiane ROUX,

- y x1 31.05.1701 Anne CHABANIS, y ° 26.04.1677, fa Benoît et Antoinette GOURGOUILHON, y + 22.09.1710,

- y x2 28.06.1711 Gabrielle GOURBEYRE, ° 27.04.1683 Valcivières, fa Jean et Damiane GOUBEYRE

Daniel DEGEORGES (CGHAV-12)

125-14440 SAINTE-MARTINE – FAUVET (63)

2- Julien SAINTE-MARTINE x 13.02.1747 Château-s-Cher

3- Jeanne FAUVET ° ca 1711

4- François SAINTE-MARTINE 5- Marie DUMONT

6- Jean FAUVET, de Château-sur-Cher, x av. 1711

7- Marie FAUCONNET ° ca 1694, y + 19.06.1747

14-FAUCONNET Jean, x av. 1680, + av. 10.11.1716

15-BARRET Louise, ° ca 1661, +27.06.1711 Terjat (03)

28-Blaise FAUCONNET.

Jacqueline DROLEZ-LACOUTURE (CGHAV-1479)

125-14442 VIGERIE (63,15)

Jean VIGERIE, + 15.02.1890 Chazeloupe Vèze (15), 76 ans. Source : tableau des successions et absences du canton d'Allanche, recensements et état-civil Vèze).

Le couple Jean VIGERIE - Marie VIDAL a au moins 7 enfants ° Rouchy, Allanche : Marie ° 06.09.1849, Marie ° 13.08.1851, Françoise ° 25.02.1855, Annette ° 16.06.1857, Paschal ° 25.05.1859, François ° 15.12.1861 et enfin Gabriel ° 10.05.1863, + 04.08.1917 Roche, Allanche, marchand colporteur, y x 23.07.1884 Marie JARRY (°03.03.1864 Roche, fa Jean, y + 11.03.1884 et Marguerite VIGIER.

Jean VIGERIE a au moins 2 frères : Simon ° ca 1794/1802 Pégotard, Vernet (63), célib., scieur de lg, + 11.03.1864 à 70 ans Rouchy, Allanche ; Pierre ° ca 1806/1809, aussi scieur de lg, hab. Allanche.

Ascendance retrouvée au Vernet-la-Varenne :

2- Jean VIGERIE ° 17.09.1814 Pégotard, Le Vernet, x 20.09.1848 Allanche

3- Marie VIDAL ° 02.05.1828 Pégotard, Le Vernet, + 25.12.1915 Allanche

4- André VIGERIE ° 18.12.1774 Le Vernet, + 23.06.1841 Pégotard, Vernet, y x 08.02.1797

5- Marie CAVARD ° 1775 Le Vernet, y + 11.12.1841

6- Vital VIDAL, sc. De lg, ° 13.12.1793 St-Germain l'H., + 28.12.1854 Rouchy, Allanche, x 08.11.1819 Vernet

7- Françoise FAUCHER ° 09.07.1797 Vernet, + 16.11.1876 Rouchy Allanche

8- Marc VIGERIE ° 30.11.1738 Vernet, y x 05.02.1765

9- Madeleine ROUSSEL

10-Simon CAVARD

11-Marguerite VIGERIE

12- Georges VIDAL

13- Marguerite JEUNESHOMME

14- Germain FAUCHER

15- Marguerite SABATIER

Geneviève PLANTARD (CGHAV-1765)

126-14446 Registres de catholicité

Jusqu'en 1792, les registres de catholicité sont ce que nous appelons aussi registres paroissiaux, c'est-à-dire les recueils des actes de baptême, mariage et sépulture tenus par le clergé.

Après 1792 et la mise en place de l'état civil, ces registres de catholicité continuent d'être tenus par le clergé pour les besoins propres de l'Eglise (registres de baptêmes, mariages religieux et sépultures religieuses). On les trouve, selon les cas, aux archives diocésaines ou aux archives départementales où ils ont pu être déposés, et dans les paroisses au moins pour des périodes récentes.

Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV-1260)

126-14447 Actes de x non filiatifs

Voici quelques moyens simples pour retrouver les parents en cas de mariages non filiatifs :

- Rechercher la ° des époux sur la paroisse dans le créneau des 15-30 années précédant le mariage ;

- Relever les parrainages des enfants du couple (souvent les pères, mères, frères, sœurs des époux). Le domicile des parrains-marraines est souvent indiqué quand ils ne sont pas de la paroisse, ce qui peut être une indication précieuse

- Utiliser les tables de x et de ° du CGHAV si elles existent pour faire des rapprochements avec les patronymes identiques

- Rechercher le contrat de mariage chez le ou les notaires du lieu du x.

Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV-1260)

126-14448 BARDON (63-43)

Pons d'AURELLE est x à Françoise du VERDIER, dame de Reyrac, fa de Hugues et d'Anne de COISSE. Louise de COISSE, fa de Antoine, seigneur dudit lieu (Arlanc), est x Cosme de VISSAGUET, grand père de Guillaume (x Louise MOREL de LA COLOMBE), fs de Loys et de « Marie » BARDON (cm 3.01.1563),

On note également un Benoit BARDON, fs Jean, notaire de St Bonnet-de-Novacelles, et petit fils de Etienne, notaire de St Bonnet, et Catherine VERDIER (x2 Jean CHAMERLAT) qui fait don. le 18.06.1602 (B ins 130 f°316-E. Tixier)

Cousinage par les COISSE ou les VERDIER ?

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

@126-14536 Consul et procureur d'office

Les consuls sont les habitants désignés par le corps commun de la paroisse pour lever la taille. Ils répondent sur leurs biens propres de la bonne rentrée de la taille. C'est donc plus une charge qu'un honneur, car les consuls doivent faire face à deux risques majeurs, la ruine ou l'ostracisme par le reste de la paroisse

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

Le procureur d'office est le magistrat en charge du ministère public dans les tribunaux seigneuriaux. A ce titre, il y défend les intérêts du seigneur, mais aussi ceux de la société, et notamment ceux des mineurs.

Pour compléter le dossier, voici les 2 articles de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert :

« **PROCUREUR FISCAL** est un officier établi par un seigneur haut-justicier, pour stipuler ses intérêts dans sa justice, & y faire toutes les fonctions du ministère public. On l'appelle *fiscal*, parce que les seigneurs hauts-justiciers ont droit de fisc, c'est-à-dire de confiscation à leur profit, & que leur *procureur* veille à la conservation de leur fisc & domaine.

Le seigneur plaide dans sa justice par le ministère de son *procureur fiscal*, comme le roi plaide dans les cours par ses *procureurs* généraux, & dans les autres justices royales par le *procureur* du roi.

Quand il y a appel d'une sentence où le *procureur fiscal* a été partie, si c'est pour le seigneur qu'il stipulait, c'est le seigneur qu'on doit intimer sur l'appel, & non le *procureur fiscal* ; mais si le *procureur fiscal* n'a agi que pour l'intérêt public, on ne doit intimer que le *procureur* du roi. »

« **PROCUREUR D'OFFICE**, est celui qui fait les fonctions du ministère public dans une moyenne ou basse justice seigneuriale. On l'appelle *procureur d'office*, parce qu'il peut agir *ex officio*, c'est-à-dire d'office & de son propre mouvement, sans aucune instigation ni réquisition de partie.

On ne lui donne pas le titre de *procureur fiscal* comme aux procureurs des seigneurs hauts justiciers, parce que les seigneurs qui n'ont que la moyenne & basse justice, n'ont pas droit de fisc : par un arrêt du 20 Mars 1629, rapporté dans Bardet, il fut défendu au *procureur d'office* du moyen & bas justicier, de prendre la qualité de *procureur fiscal*. »

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

Les relevés de Tixier comme les ouvrages de Remacle et les actes indiquent bien procureur fiscal ou procureur d'office. Pour ceux que cela intéresse, l'indication est bonne pour savoir si le seigneur représenté est titulaire de la haute justice (droit de condamnation capitale, généralement assortie d'une saisie des biens) ou seulement de la moyenne et basse justice (celle que ne concerne que les amendes).

En accessoire c'est seulement le seigneur haut-justicier qui a « *droit de litre* »" c'est à dire de faire tendre une bande de tissus noir ou de faire peindre une bande noire, timbrée à ses armoiries, dans la chapelle où sont ensevelis les membres de sa famille

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

@126-14537 La Comtesse G

NDLR : cette question a donné lieu à un volumineux échange que nous avons voulu sciemment respecter ci-dessous plutôt que d'en faire une synthèse déshumanisée..

La fameuse et mystérieuse comtesse BRAYÈRE était l'épouse de Dauphin d'Auvergne. Pendant longtemps, elle n'a été connue que par son initiale, « G ». Aujourd'hui, les chercheurs l'identifient à Alix de Ventadour.

Tous les nobiliaires et livres d'histoire d'Auvergne (Tardieu, Remacle, Bouillet), consacrent évidemment une rubrique aux comtes et dauphins d'Auvergne; En faits ils renvoient à BALUZE, qui a écrit en 1708 l'incontournable (malgré ses trois siècles) ouvrage qu'est l'« *Histoire Généalogique de la Maison d'Auvergne justifiée par Chartes, Titres, Histoires Anciennes et Preuves Authentiques* » (2 Vol.). On le trouve à la bibliothèque de Clermont-Ferrand, à la celle du CGHAV...

Ses limites : c'est un ouvrage commandité et financé par la puissante maison de la Tour d'Auvergne, qui voulait prouver sa filiation par les mâles avec les comtes d'Auvergne (ils n'en descendent en fait que par des alliances en ligne féminine), et les chapitres consacrés aux comtes d'Auvergne du X^e siècle comme aux ancêtres de La Tour d'Auvergne se sont appuyés sur des fausses chartes. Le scandale à l'époque fut grand, la justice s'en mêla (sous Louis XIV, la généalogie avait évidemment des conséquences juridiques), et BALUZE fut discrédité (on n'a jamais su s'il était complice ou non du faussaire qui lui avait fourni les fausses chartes). Mais à l'exception de ces deux chapitres, son énorme travail reste valable et incontournable

Pour la période des Xe-XI siècles, il faut se rapporter au travail de Christian LAURANSON-ROSAZ publié en 1987, qui est heureusement en ligne <http://www.droit.u-clermont1.fr/?id=1162>. Attention, c'est aussi un pavé !

Plus récemment, Christian SETTIPANI a repris et complété ce travail, dans « *La noblesse du Midi carolingien. Études sur quelques grandes familles d'Aquitaine et du Languedoc, du IXe au XIe siècles. Toulousain, Périgord, Limousin, Poitou, Auvergne* ». Également un travail impressionnant.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

Il y a longtemps qu'à Montferrand nous ne parlons plus de la comtesse BRAYÈRE mais bien de la Comtesse G.

Peu importe qui elle fût, pour nous elle est celle qui donna une Charte de Coutumes à Montferrand qui permit à la ville de se relever de ses ruines en 1196 et d'en faire une ville prospère, jalouée par ses voisines Clermont et Riom. Le sceau de la Comtesse G est reproduit et incrusté dans les rues de Montferrand pour suivre un itinéraire de visite.

Annie FRIER (CGHAV-3065)

Dans mes tablettes Alix ou Alésie de VENTADOUR, fa de Ebles V le Vertueux et de Marguerite de TURENNE est l'épouse en 2^{es} noces (après Guillaume de MERCŒUR) de Robert 1^{er} Dauphin, petit fils de Dauphin, et qui fait hommage pour Chamalières en 1240 et disparaît le 12.04.1262 (*Héraldique et Généalogie* n° 140 p.279, Rép 96 II 382 par Ed de St Phalle)

Dauphin d'Auvergne (sans Robert !) qui disparaît le 23.03.1234 est l'époux de la comtesse G. (qui teste ou disparaît le 02.05.1199). Montferrand était son douaire (et donc sa propriété personnelle par cadeau de mariage) ce qui fait qu'elle participa à la rédaction de la charte de Montferrand avec son fils Guillaume, sans l'aval de leur mari et père, encore vivant. Ce qui n'aurait pas été possible si Montferrand était resté sa propriété.

On a dit cette comtesse G. être Guillemette de COMBORN, fa de Archambaud V, vicomte de Comborn, et de Jordanne de PÉRIGORD (sous bénéfice d'inventaire !)

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

Mais quelle bonne femme cette Comtesse G. !! Avoir imaginé cette Charte de Coutume qui ne ressemble à aucune autre de la région par ses idées modernes, elle place à égalité les femmes et les hommes en 1196, il fallait le faire ! La vie de la cité y est passé au microscope, toutes les situations font l'objet d'un article précis.

Annie FRIER (CGHAV-3065)

Cette charte n'est quand même pas la première car elle indique nettement qu'elle est inspirée d'autres préexistantes, en particulier, celle de Souvigny, et aussi, celles de Montpellier et du Puy. A ma connaissance les trois sont perdues, mais elles sont citées dans le préambule de la charte de Montferrand . Par ailleurs, elle a inspiré de nombreuses autres chartes de la région.

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

En remerciant les 2 précédents intervenants qui m'ont évité quelques erreurs, voici la descendance de Dauphin et de la comtesse G. :

I.- Dauphin d'Auvergne, sosa 12880588, comte d'Auvergne + 23 mars 1234 x G., sosa 12880589 + 2 mai 1199, d'où

1.- Guillaume qs

2.- Hugues d'Auvergne + ap. 1222

3.- Dauphine d'Auvergne

4.- Marquise d'Auvergne religieuse

5.- N. d'Auvergne ... x Bernard de LA TOUR seigneur de la Tour

II.- Guillaume d'Auvergne, sosa 6440294, dauphin d'Auvergne + 1240

x1 av. 1196 Huguette de CHAMALIÈRES, sosa 6440295, dame de Chamalières d'où

1.- Robert I^{er} qs

2.- Guillaume d'Auvergne, prévôt

3.- Alix Dauphine d'Auvergne + ap. 1240, religieuse

4.- Alixent d'Auvergne qs après ROBERT (IIIb)

x2 Isabelle de MONTLUÇON x av. 1212 d'où

1.- Catherine d'Auvergne dame de Montferrand x 1224 Guichard de BEAUJEU, seigneur de Montpensier

x3 Philippe de BAFFIE

III.- Robert I^{er} d'Auvergne, sosa 6440304 + 10 avril 1252 dauphin d'Auvergne

x Alix de VENTADOUR, sosa 6440305, d'où

1.- Robert II d'Auvergne, sosa 3220152, + 21 mars 1281, dauphin d'Auvergne

x Mathilde d'Auvergne, sosa 3220153 + ca 1280

2.- Hugues d'Auvergne + 20 novembre 1309, seigneur de Combronde

3.- Mathilde d'Auvergne x Géraud de ROUSSILLON seigneur d'Anjo

4.- Alix d'Auvergne x Eustache III de MONTBOISSIER, sosa 1030617/6, seigneur de Montboissier

5.- Béatrice d'Auvergne x Armand de POLIGNAC

6.- Alix d'Auvergne, + juin 1277, religieuse

IIIb.- Alixent d'Auvergne, sosa 3220147, + ap. 1242 x Guillaume I^{er} de MERCOEUR, sosa 3220146 + av. 1238 seigneur de Gerzat, d'où

1.- Béraud de MERCOEUR, N° 3220074 + ap. 1263, seigneur de Gerzat

2.- Alasia de MERCOEUR, sosa 1610073

x ca 1248 Arbert de CHASLUS, sosa 1610072, + ap. 1257, seigneur du Puy St Gulmier

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

@126-14538 Estimation des dots

Les moyens d'évaluation sont très difficiles à mettre en œuvre, car les coûts ont considérablement changé au cours du temps.

Le premier moyen, le plus simple : un écu d'argent de 3 livres de 1660 représente 27,45 grammes d'argent au titre de 917 millièmes (= argent fin ou monétaire), soit 8,4 grammes d'argent pur par livre. Mais je ne pense pas que l'appréciation par les cours des métaux précieux veuille dire grand-chose.

Dans les informations dont je dispose: l'agrandissement/reconstruction d'une église villageoise en 1630 (conservation de 2 des 4 murs, construction des deux autres pour porter la surface à 13m x 8m, avec deux fenêtres et une porte, plus un « œil de bœuf » et un clocher à peigne pour 3 cloches) réalisée par deux maçons extérieurs au village (= entrepreneurs) qui devaient travailler pendant 3 mois (mais toujours présents au village 6 mois après) = une somme totale de 350 livres.

Une dot de 4.000 livres semble une bonne dot de marchand ou de petit noble, mais pas de grande famille dont les dots sont plutôt de l'ordre de 20.000 ou 40.000 livres (tels les MONTBOISSIER). Il est dommage que dans les contrats de mariage que citent Remacle ou Tixier, il ne soit pas fait état du montant des dots.

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

4.000 livres n'est pas une dot de la grande noblesse, mais ce n'est pas pour autant une dot de fille de petit noble ou de marchand, mais d'une classe de niveau social au dessus, moyenne noblesse, très très riches marchands...

À titre d'exemple, mon arrière-grand-oncle Jacques Bertrand PROVENCHÈRES (frère de mon ancêtre Jean Alexis), seigneur des Grimardies et de la Foulhouze, achète en 1707 pour 5.000 livres la charge de conseiller référendaire en la chancellerie de la cour des Aides de Clermont, qui anoblissait à titre personnel.

Donc constituer une dot de 4.000 représente une très belle somme...

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

@126-15539 La taille

Pour faire simple et au 18^e, la taille royale est l'impôt sur le revenu de l'époque basée essentiellement sur les revenus théoriques du patrimoine auxquels s'ajoutent les revenus théoriques de l'activité individuelle (pour les métayers, les artisans...). Noblesse et clergé en étaient exemptés, plus de nombreux cas particuliers.

J'ai écrit un petit article sur le mécanisme de la taille à Marat au XVIII^e dans un numéro spécial du GRAHLF consacré au canton d'Olliegues (1991) à partir de plusieurs rôles de taille. L'exemple est valable pour toute la région.

Henri PONCHON (CGHAV-62)

@126-14540 Pierre consécrationnaire

Le grand Larousse de 1900 ne donne qu'un seul usage d'une pierre au terme « consécration » : « *La consécration des autels est réservée aux évêques et consiste essentiellement dans les onctions faites avec le saint chrême*

sur une pierre contenant des reliques et destinée à recevoir l'hostie et le calice pendant le sacrifice de la messe »

Et encore : « En conséquence du décret du concile d'Épône (517), les autels de bois, de pierre ou de marbre, durent toujours renfermer à l'endroit où devait reposer l'hostie et le calice, une tablette de pierre dite pierre de consécration »

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

@126-14541 Chambaras

Pour moi, les chambaras sont des sortes de planchers grossiers, bien souvent composés uniquement de poutres et chevrons, à mi hauteur, dans une grange pour accroître la capacité de stockage du foin ou de la paille. Dans la citation, les « trous » doivent correspondre à des trous dans le mur permettant la mise en place des chevrons ou des poutres

Jean-François CROHAS (CGHAV-739)

Le Dictionnaire du monde rural de LACHIVER donne :

En basse Auvergne et Bourbonnais, fenil, grenier à foin ; petite chambre au-dessus d'une étable.

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

Lucien GACHON écrit « chamarras » et les définit ainsi : « Poutres mobiles au-dessus de l'aire. Entre ces poutres et le toit de la grange, on remise des gerbes » Auvergne et Velay, Ed. 1997, p. 249. Ouvrage vivement recommandé à ceux qui veulent se familiariser avec l'auvergnat...et avec l'Auvergne en général.

Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV-1260)



Chamarras ou chambaras sur une maison d'Enval. Les chevrons supportant leurs planchers doivent se poursuivre jusqu'au mur opposé et supporter un plancher intérieur, formant soupenne ou comble sous le toit à une pente.

Yolande CONVERT-CUZIN dans son livre le « Parler d'Ambert » publié en 2003 aux Editions de La Montmarie écrit : « un chamarat : appentis, petit bâtiment adossé à un grand mur avec un seul pan de toiture, ouvert devant et à plancher mobile pour entasser les fagots, les bottes de paille ». La définition ci-dessus et celle de GACHON me paraissent complémentaires. De toute façon, on ne trouvera pas plus fiables.

Henri PONCHON (CGHAV-62)

@126-14542 Prénom : Jamme

Jamme est effectivement un prénom connu en Auvergne sous différentes orthographes : Jamme(s) , Jame(s) , et Jacme(s), plus fréquent

Il s'agit en fait d'une déclinaison de Jacques. Dans d'autres zones de langue occitane, on trouve plus souvent « Jaume ».

Alain ROSSI (CGHAV- 2140)

@126-14543 Prénom : Stéry / Spéry

Il s'agit de « Spéry » (ou peut être Speris) pour « Esprit ». C'est un prénom de l'époque. Il est très utilisé en Provence, mais je l'ai assez rarement rencontré en Auvergne.

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

@126-14545 Pourquoi des trémas ?

Le tréma a pu être utilisé par certains rédacteurs pour forcer la prononciation de la lettre qu'il coiffe et permettre la transcription de certains noms qu'ils connaissaient mieux en langue locale qu'en français. J'ai trouvé cette utilisation sur mon nom fin XVIIIème, début XIXème (Cröhäs) et sur quelques noms de lieu.

Jean-François CROHAS (CGHAV-739)

Le tréma oblige à prononcer toutes les lettres (Noël, aïeul, égoïste) et, pour Jean-François, il est probable que le trémas a été mis pour éviter la prononciation « CROI ».

Christine EMERY DI BELLA (CGHAV-3031)

@126-14546 Revue « Brayauds et Combrailles »

La revue est éditée par le Syndicat d'initiatives et d'expansion touristique Brayauds et Combrailles, Hôtel de ville, Combronde. Elle se trouve dans les grandes librairies de la région.

Pierre GRANGE (CGHAV-472)

@126-14551 BOUCHUT (63)

Jean BOUCHUT est ° 22.01.1875 à Orbeil de Jean et Marie MAGAUD. Je n'ai pas trouvé la ° de Jean, le père, mais au lieu-dit les Aires, plusieurs enfants sont ° du couple Claude BOUCHUT - Jeanne BOUGHEON.

François FAYE (CGHAV-2068)

@126-14554 CARTIER

L'année 1710 manque effectivement pour la paroisse de Doranges. Mais on peut tenter la reconstitution de cette famille en croisant rôles de taille et registres paroissiaux. Les familles CARTIER du Viallaret dans les rôles de taille sont les suivantes :

- Claude CARTIER depuis 1680 au moins, son fils Jean CARTIER lui est associé à partir de 1693, seul à partir de 1696 jusqu'en 1700 ; en 1701, Michel CARTIER est tuteur des enfants de feu Jean jusqu'en 1708 puis en 1709 CARTIER Cartier tuteur des enfants de son père, puis en 1710 un tuteur d'office non nommé, puis en 1711 Vincent CHAPPUS tuteur des enfants de feu Jean jusqu'en 1722, puis un procureur d'office en 1723 et 1724, puis à partir de 1725, Antoine et Sébastien CARTIER auront acquis le bien (et pas hérité).

- Antoine CARTIER depuis 1680 jusqu'en 1697, son fils Sébastien lui est associé à partir de 1699 jusqu'en 1723 ; puis à partir de 1727, Sébastien CARTIER est associé avec son propre fils Antoine CARTIER jusqu'en 1734.
- Jacques CARTIER depuis 1680 jusqu'en 1693 puis à partir de 1695 son gendre Jean SABATIER avec Vincent CHAPPUS qui est seul cité à partir de 1700 jusqu'en 1722 puis Claua CARTIER veuve de Vincent CARTIER (sic - c'est certainement Vincent CHAPPUS) puis Antoine FAURE le gendre de Claua CARTIER lui est associé.
- Anne CARTIER veuve de Jean SABATIER, puis avec son gendre Etienne GIRARD.

Par ailleurs, à partir du début des années 1730, les rôles de taille mentionnent à part les consuls.

- En 1735, Antoine CARTIER et son fils du Vialaret, et un peu plus loin : « Antoine CARTIER et son frère »
- En 1736 Antoine CARTIER consul de 1735, et la ligne suivante, « Vital CARTIER frère audit Antoine' »

Les familles CARTIER sont donc en nombre réduit au Vialaret, et on peut tenter leur reconstitution

Branche A

I. Claude CARTIER du Vialaret + 02.12.1693, père de :

- Jean CARTIER témoin à la sépulture de son père (II).
- Michel CARTIER, témoin à la sépulture de son père, qui sera le tuteur des enfants de son frère de 1701 à 1708 (IIb).
- Peut-être Jeanne CARTIER x 27.02.1698 Antoine PASSEMARD (témoins Etienne PASSEMARD, Antoine CARTIER, Vincent CHAPPUS).

II. Jean CARTIER x Jeanne VERNET, dont :

- Sébastien CARTIER qui sera le tuteur des enfants de son père en 1709
- Jean CARTIER, b. 04.02.1693, p/m Jean VERNET de Fressanges et Françoise CARTIER

II.b. Michel CARTIER + 06.06.1708 Doranges (Tém. : Georges et Claua FAURE de Combris, Vincent CHAPPUS, Antoine PASSEMARD) x 10.01.1702 Marguerite BATISSON (Tém. : Georges BATISSON, Benoît FAURE, Antoine CARTIER, Antoine PASSEMARD), dont :

- Anne CARTIER b. 02.09.1703, p/m Georges BATISSON et Anne CARTIER.
- Louise CARTIER b. 31.01.1705, p/m Étienne CARTIER et Louise FAURE
- Antoine CARTIER b. 01.10.1706 Doranges, parrain Antoine GIRARD de St Bonnet le Bourg, marraine Françoise CARTIER de Fersanges.

Branche B

I. Antoine CARTIER, + vers 1727, **x1** N... **x2** 07.05.1701 Jeanne CHOMETTAS, dont *du premier mariage* :

II. Sébastien CARTIER, ° Le Vialaret, + vers 1735, **x1** 08.07.1695 (tém. : Antoine et Claude CARTIER, Pierre et Jean VERNET) à Doranges Marie VERNET (+ 27.02.1701 Le Vialaret, tém. : Antoine CARTIER), **x2** 07/05/1701 Doranges (tém. : Michel CARTIER, Vincent CHAPPUS, Jean FAURE, Claua CARTIER) Gabrielle CHOMETTAS (+ 09.01.1708, tém. : Etienne MOINS, Jean FAURE, Antoine DESTEUX, Michel CARTIER)

x3 09.02.1708 Doranges Benoîte OLIER (tém. : Antoine CARTIER, Pierre MESTRE (cf. NDLR), Michel CARTIER, Antoine PASSEMARD).

Dont *du premier mariage* :

- Claua CARTIER b. 24.03.1696 Doranges, p/m Antoine CARTIER et Claua BOISSERIE
- Claua CARTIER b. 08.04.1699 Doranges, p/m Pierre N.. (non précisé) et Charlotte BARD

Du second mariage :

- Jeanne CARTIER b. 31.05.1702 Doranges, p/m Antoine CARTIER et Jeanne CHOMETTAS
- Antoine CARTIER b. 12.08.1703, p/m Antoine CARTIER et Jeanne FAURE, (qui suit).
- Pierre CARTIER b. 18.09.1706 p/m Pierre MESTRE, de Laval et Claua DICHAMPS.

Du troisième mariage :

- Vital CARTIER, qui suivra (il ne peut être que du 3e mariage puisque ° vers 1710)

NDLR : Pierre MESTRE de Champmort (paroisse de Laval sur Doulon-43 à cette époque) x 1697 (entre le 7/07 et le 13/09) Marguerite CARTIER, fa Antoine, de Doranges, qui est gd-père et parrain du premier né, Antoine MESTRE (22.04.1699). Sébastien est parrain de la 2^e née, Françoise 13.05.1703. Benoite OLIER est marraine du 4^e né, André 22.02.1708 (Alain ROSSI)

III. Antoine CARTIER **x1** Marguerite GIRARD **x2** 02.09.1749 Doranges Anne PASSEMARD veuve d'Antoine DUMAS. *Du premier mariage* :

- Antoine CARTIER parrain de son frère en 1742.
- Vital CARTIER b. 11.02.1736 Doranges, p/m Vital CARTIER et Anne GIRARD.
- Françoise CARTIER b. 09.10.1739 Doranges, parrain Jacques SABATIER, marraine Françoise VERNET.
- Antoine CARTIER b. 30.10.1742 Doranges, parrain Antoine CARTIER son frère, marraine Antoinette GIRARD.

III.b Vital CARTIER, ° vers 1710, + 07.02.1782 Doranges (tém. : Blaise ROUDIER son beau-frère, Vital CARTIER son neveu, Antoine FAURE),

x1 Françoise VERNET (° vers 1710 + 09.01.1746 Doranges, tém. Vital CARTIER son mari, Antoine CARTIER), **x2** 13.08.1747 à Doranges (tém. : Antoine CARTIER son frère qui signe, Jacques SABATIER, Pierre BROSOLETTTE cousin de la mariée, Claude DESFENEYROL, Vincent CHAPPUI) Benoîte ROUDIER de St Alyre, veuve de Pierre BROSOLETTTE (et fille de Robert ROUDIER,+ avant 1747, et de Marguerite CIBOT, + après 1747).

Du premier mariage :

- Vitale CARTIER b. 21.04.1736 Doranges, p/m Antoine CARTIER et Vitale FAURE, + 29.04.1738 Doranges
- Vital CARTIER b. 13.03.1743 Doranges, p/m Vital OLLIER de St Bonnet le Bourg et Marie VERNET du bourg.

Du second mariage au moins :

- Vital CARTIER ° 21.06.1748 Doranges, p/m Vital OLIER de St Bonnet le Chastel et Jeanne COUDERC de St Alyre,(qui suit).

IV. Vital CARTIER + 13.05.1818 Doranges, x 25.11.1766 Doranges avec Marie ROYET (° vers 1745 Connangles, + 02.07.1811 Doranges, fille de Guillaume ROYET, + après 1766, et Anne ROUSSEL), dont :

- Benoîte CARTIER, ° 01.01.1776 Doranges, x 22.09.1807 Novacelles (cm 09.09.1807 Me CHASSAIGNE de St Bonnet le Chastel) avec Pierre MERLE (° 17.04.1783 Novacelles, propriétaire, fils de Michel MERLE et Jeanne CARTIER).

NDLR : deux Marie ROYET sont possibles issues du même couple : b 04.07.1743 ou b 22.09.1747. Voir les réponses 123-14167 et 14169 dans AmA ! 123, p. 57, et AmA ! 124 p. 146 et aussi réponse 124-14239 dans AmA ! 124 p. 149

Branche C

I. Jacques CARTIER + vers 1692, dont :

- N... CARTIER x Jean SABATIER
- Clauda CARTIER ° vers 1678 + 14.05.1738 (tém. : Vincent CHAPPUS son fils, Jean CARTIER du Vialaret) x Vincent CHAPPUS + avant 1738

Branche D

Anne CARTIER x Jean SABATIER + avant 1680

Branche E

Jean CARTIER (pour le moment non rattaché : branche A ou B ?) x Jeanne SABATIER, dont :

- Étienne CARTIER b. 25.04.1739 Doranges, p/m Étienne VERNET et Claudia CHAPPUS
- Jacques CARTIER b. 21.04.1741 Doranges, p/m Jacques SABATIER et Vitale VERNET
- Clauda CARTIER b. 23.04.1743 Doranges, p/m Pierre VERNET et Clauda CARTIER

NB : Il y avait aussi des CARTIER dans d'autres villages de Doranges que je n'ai pas étudiés.

Jean-Noël MAYET (CGHAV - 657)

@126-14559 COUBAYON – COMBAYON (63)

J'ai noté quelques COMBAYON à Charensat, à Mazière, alliés aux ROUDAIRE, BIZET, DE BOSCAVERT (Sr du Bladeix). Comme ceux de Pionsat sont aussi alliés des SOULEBOST, de Mazieres, j'imagine un lien.

Il faudrait fouiller les BMS de St Jacques d'Ambur, car j'ai noté dans cette paroisse le bapt. le 04.07.1622 de Francois BOSCAVERT, fs Jean et Anne COMBAYON.

On y trouve aussi une importante famille BOURDEIX, comme à Montfermy (la croix du Cimetière). Un François BOURDEIX, cité dans le Tixier, épouse Anne PAGES avant 1623. Elle se remariera avec Gervais DRUDY, Sr du Cheix à Cellule, receveur des Chartreux. Un Messire Jehan DE BOSCAVERT était receveur de la Dame de Chatillon, Françoise DE GIMEL, dame également de Chapdes, Ambur, La Rochebriant, Sarran, épouse d'Anatole Louis DE PONTALIER. Il est mentionné lors de la vente aux Chartreux du domaine de Triolet, le 14.01.1610.

Certains BOURDEIX sont probablement issus d'un notaire de Pionsat, Jean, x ca 1550 Roze CONON, d'où :

1) Hon. homme Gilbert, marchand de Pionsat x ca 1580 Anne DE SOUBZLEBOST (les procureurs d'office des St Nectaire, à Groslière), d'où 2 ou 3 enfants :

- a) Gilbert x Gilberte COULANGHEON. (Sce Geneanet)
- b) Gilbert cm 22.7.1618 Madeleine LEVET
- c) Estienne, Maître es Arts. tp 31.12.1608. (Source Tixier)

2) Gilbert x N.. (le même ?) d'où Gabrielle x Me Hilaire COMBAYON.

Donc, un certain nombre de pistes semblent converger vers le Berry et, plus précisément, Sancerre, ancien fief de

Jeanne, Comtesse de Clermont, Dauphine d'Auvergne, épouse 1426 de Louis DE BOURBON-MONTPENSIER.

Pierre GRANGE (CGHAV-472)

@126-14569 JALLOT-DUTEIL (63)

NDLR : Voir l'article dans le présent numéro sur « quelques familles des Combrailles »

@126-14570 LAROCHE-FAVODON (63)

- Guillaume LAROCHE est fs Amable x 1817 St-Hilaire Françoise PAPERREUX,

- Marie FAVODON est fa Jean-Bapt. x 02.1816 Jeanne RAY (?)

Pascal PAPERREUX (CGHAV-2407)

@126-14574 MARLAUD-de BEAUFORT (63)

J'ai dans mes bases le couple Martin MARLAND x Gabrielle de BEAUFORT, de la famille des BEAUFORT (DE LA VERGNE), détachés en 1345, donc antérieurement au mariage entre les BEAUFORT et les ST-QUENTIN (1379) qui ont relevé le nom de la branche aînée, et sont installés à Lupersat depuis 1513, à la suite du x des deux frères, Annet et Jean, avec les héritières du Monteil Sugnier, nées BOUCHARD DE CHAUX (Alias DE CHATEAUBODEAU. Cf. Remacle).

Ils sont issus des BEAUFORT de Chapdes-Beaufort, et me paraissent être la seule branche masculine, mais cadette, des fondateurs de la Chartreuse du Port Ste Marie et de l'église de Miremont (ca 1219). Malheureusement je ne puis donner une filiation certaine de Gabrielle, sur laquelle je ne peux que formuler des hypothèses.

Voici quelques éléments supplémentaires :

1- De Martin MARLAND, châtelain de la Ville du Bois, et (ca 1640) Gabrielle DE BEAUFFORT est issue Margueritte qui obtient congé 08.02.1671 Lupersat pour x Mathieu PACQUAUD, not. royal, veuf d'Hélène MALTERRE. (Voir relevés Lupersat sur GENDEP 23).

Mathieu est fs Jean, de Lupersat, village du Moursoux (!) et Anne RIGAUDIER. Il a une sœur, Margueritte, née le 20.05.1650 Lupersat P/M: Noble Genaix (Genou ?) RIGAUDIER, de Chez Bardy, St Sylvain de Bellegarde, La Chassagne. Margueritte DE DURAT, delle du Monteil, épouse 10.07.1609 d'Antoine DE BEAUFORT, Sr du Monteil-Sugnier, Segondat (1636, Hist Auzances, Tardieu), Lavaud-Gratton et la Cour (Remacle)..

Il est possible que Gabrielle soit décédée en couches après la 1^{ère} naissance, car le 23.10.1672 Lupersat, Mathieu PACQUAUD x Françoise BOURBON, fa Châtelain de l'Ecluse et Louise DE BESSE (d'Herment, fa Gaspard et Marguerite FILLIAS, une a-a-a-ar petite nièce du pape Clément VI, né ROZIER DE BEAUFORT).

2- Dans les relevés CGHAV de Biollet, on trouve aussi Jean CLAIRET, de St Maignier, fs Jean et Claudia DE BEAUFORT x 26.02.1702 Marie FOURNON, fa Michel et Claudia DUMAZET. Il y a donc un fils des BEAUFORT du Monteil-Sugnier de Lupersat (d'où le congé), installé à St Maignier, dans la 2^e moitié du XVII^e, ayant des liens avec Biollet. Or ces derniers sont certainement issus d'Anne DU VERNET (°13.6.1632), fille naturelle de Pierre DE St NECTAIRE, Sr du Vernet, épouse ca 1663 Pierre FOURNON, de la Chabassière..)

3- Je cherche depuis longtemps la localisation du fief de la Vergne, porté par cette branche depuis 1345 (et de celui des Chaussades). Il était toujours porté par Lyonnell de BEAUFORT, x 16.02.1546 Louise de LIGNIERE, dame

du dit lieu à Charensat, beau-frère d'Antoine de LIGNIERE de Charensat et de Françoise de COURTENAY.

De plus, celui qui aura après les MARLAND la charge de châtelain de la Ville du Bois, qui appartenait en propre à la Grande Mademoiselle, SAR Marie de BOURBON-MONTPENSIER, la richissime cousine de Louis XIV, dame de Combrailles, sera au début XVIII^e, Antoine MAZERON (voir Peynot, La Comb), fs du receveur de cette dame. Les MAZERON seront ensuite à Saint Priest, Sr du Bladeix, au XVIII^e

4- Le prénom Gaspard est largement porté à Charensat, car Gaspard de MONTAIGNAC, Sr des Lignières (Charensat), de la Couture (Evaux), x 22.4.1675 Marie-Françoise de MASCON du CHEIX, était souvent parrain. Son beau-frère est Joseph (de VILLELUME) de THIANGES, Sr de Malville (Reterre 23), de Lussat (23) acheté en 1675, et de Valigny, Gd Maître de la Garde Robe du Roi, x 20.07.1665 Gabrielle de MONTAIGNAC.

5- Gabriel CLERMONT, fs Pierre et Gilberte de CHAZERAT, de St Maignier, y x cm 28.8.1601 Helenne JALLOT, fa Charles, bailli de Grosliere (Charensat), châtelain de St Hilaire et Roche d'Agoux et Antonia VIALLE.. Ils sont alliés des ROUDAIRE.

Pierre GRANGE (CGHAV-472)

@126-14575 MEALHE-FAUCHER-GOUNICHE (63)

1- Le x François MEALHE - Jeanne GOUNICHE a été célébré le 10.01.1702 à Vernet la Varenne (et non en 1710)

2- On trouve deux contrats de mariage du notaire CHAUDESOLLE à Vernet la Varenne pour Antoine MEALLE et Antonia FAUCHER :

- le plus ancien, qui doit être le bon : Antoine MEALLE, laboureur, habitant Soyverde (paroisse de Vernet la Varenne) Cm 30.07.1686 Antonia FAUCHER, veuve Jacques SOULIEN

- Antoine MEALLE, fils à Jean laboureur, habitant Toyras (paroisse de Vernet la Varenne) Cm 23.10.1694 Antonia FAUCHER, femme de labeur, veuve Antoine MEALLE, habitant Toyras

Yves GLADEL (CGHAV-205)

@126-14577 de MONESTAY-CHAZERON

En fait, Jeanne de MONESTAY n'est pas la fille de Gilbert..., c'est sa sœur ! En effet, dans l'« Histoire de Berry », de La Thaumassière, tome 4 pp. 176-179, il est précisé que Jean de MONESTAY (fils d'Octavien et de Jeanne MAUVOISIN), seigneur du lieu, des Forges, de la Grillière, gouverneur de Montluçon, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épouse le 19.08.1579

Louise de ROCHEFORT, fille de François de ROCHEFORT seigneur de Chars et de Jeanne de COURTENAY (donc une descendante des Capétiens), d'où :

- Gilbert de MONESTAY, seigneur des Forges, de Chars, de Fontenille, de Roche d'Agoux et de Gouttières, épouse le 12.07.1611 Claude de CHAZERON, fille de Gilbert de CHAZERON et de Gabrielle de SAINT-NECTAIRE, dont les MONESTAY-CHAZERON

- Gaspard de MONESTAY, seigneur du Graveron, de la Grillière et du Monestay, épouse Emée de BONAY, dont postérité éteinte deux générations après.

- N... de MONESTAY, dame de Gouzolles !

- Marguerite de MONESTAY religieuse à St Menoust

- Jeanne de MONESTAY religieuse à St Menoust

Hypothèse : l'abbé PEYNOT n'avait pas retrouvé le mariage d'Antoine de CHAPETTE dit de GOUZOLLES et de Jeanne de MONESTAY, car il indique « vers 1600 ». Il a pu être induit en erreur par un acte où apparaissait Gilbert de MONESTAY, sans qu'il soit précisé que celui-ci était le frère de Jeanne.

La chronologie est cohérente, il n'y a pas d'obstacle à ce que la fille d'Antoine de GOUZOLLES et de Jeanne de MONESTAY, Jeanne de GOUZOLLES, épouse le 9.11.1619 Jean deCHANTELOT.

Jean-Noël MAYET (CGHAV- 657)

@126-14582 ROCHEDRAGON / ROCHEDAGOUX

Selon Remacle, le dernier ROCHEDRAGON-ROCHEDAGOUX qui fut seigneur de Rochedragon a été Gilbert, fs Philibert (x ca 1450 avec Marguerite de BARBANCOIS). Il hérita ce fief de son frère aîné, + avant 1491, et en fit donation à son neveu Pierre d'ANGLARDS, dans son contrat du 4.02.1520. Il dut, comme habituellement, s'en réserver l'usufruit et donc être toujours baron de Rochedragon au mariage de Catherine, si celle-ci est sa fille.

Question : pourquoi cette donation à son neveu ? Peut-être tout simplement parce que Catherine serait née après 1520, ce qui ne serait pas illogique pour un x en 1544. Est-elle fille naturelle ? Ce serait bien d'avoir le contrat du mariage de Catherine du 01.02.1544

On notera que le fils de Pierre d'ANGLARDS, Bonaventure, sgnr de Rochedragon, x ca 1560 Anne AYME, fa de Sébastien et Catherine de ROCHEDRAGON (x 25.12.1542)

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

PUBLICATIONS SPÉCIALES DU CGHAV (I)

Les ouvrages de Pierre Lucien POUZET

Pierre Lucien POUZET, originaire de Vertolaye, réalise un vaste travail généalogique ; il reconstitue, à partir des registres paroissiaux et d'état civil et des actes notariaux, les familles de la région de Job, Marat, Vertolaye, Olliegues et environs. Après son « BÉAL » en 2001, il nous a livré deux tome des généalogies familiales. Ses ouvrages sont incontournables pour tous ceux qui ont des ancêtres dans cette région.

Généalogie des familles BEAL à Job, Vertolaye, Marat et environs par Pierre Lucien POUZET

Le patronyme BEAL est courant dans l'arrondissement d'Ambert. Le Béal, c'est le bief en auvergnat ou occitan. Il doit, ici, son nom au village des Beaux (pluriel de Béal) situé dans la commune de Job. À partir de ce lieu d'origine, les BÉAL sont partis vers les communes avoisinantes : Vertolaye, Marat, Augerolles, Olmet, Bertignat, Ambert... puis ont émigré vers des destinations plus lointaines : Clermont, Lyon, Paris ou vers les régions où nombre d'entre eux exerçaient le métier de sabotier. Pierre Lucien POUZET qui compte de nombreux BÉAL parmi ses ancêtres, a réalisé une étude très complète (220 pages) de l'ensemble des familles BÉAL de cette zone. Elle va du début du XVI^e siècle jusqu'à la période actuelle, soit plus de quatre siècles de reconstitution des familles. Si un de vos ancêtres s'appelle BÉAL, n'hésitez pas à acquérir ce document car il fera partie de la mémoire de votre famille.

Nota : L'édition 2004 comprend 11 pages de compléments et corrections récentes de l'auteur. Pour ceux qui sont en possession de l'édition précédente, ils peuvent nous commander séparément ces compléments au prix de 3 euros port inclus.

13. **Jacques BEAL**, ° aux Beaux ; il habite comme domestique au Sapet (Augerolles) avec Jean TOURNEBIZE, y métayer, le 13.05.1649, qu'il consent une vente portant obligation et quittance, héritier pour 1/3 de ses père et mère avec ses frères Guillaume et Lire (Hilaire), acte reçu Molin, not. à Job ; le lendemain, il fait, seul cette fois, une vente de bâtiment et droit d'héritage de ses parents à Benoît ISSARTEL, de la Visseyre ; peut-être est-il à l'origine des BEAL d'Augerolles. Toutefois, dans un acte du 02.10.1653, par lequel, avec son frère Elie (lire Hilaire bien sûr), il fait une vente à Sieur Antoine VEISSIERE, fs de Jacques, il est dit de la Grange ; il doit être encore à Job le 08.10.1653 lorsque, avec son frère Hilaire d'une part, il fait un partage de biens avec Benoît ISSARTEL, déjà plusieurs fois cité, fs de + Jean, et Sieur Anthoine VEYSSIER.

Différentes familles de la région de CHABASSE, JOB, MARAT, VERTOLAYE (Tome I) par Pierre Lucien POUZET

Après le très grand succès de son ouvrage sur les « BÉAL », Pierre Lucien POUZET a proposé un ouvrage de 213 pages consacré à diverses familles de sa région favorite : Vertolaye et les communes voisines de Job, Marat et La Chabasse. Plusieurs de ces généalogies avaient été partiellement publiées au cours des ans dans « A Moi Auvergne ! ». Depuis leur parution, les registres ont continué à être dépouillés, les archives notariales à être étudiées, des informations échangées avec les uns et les autres. Aussi ce sont des versions considérablement enrichies que P.L. POUZET propose aujourd'hui.

Les familles étudiées sont les suivantes : BOUTONNASSE (4 pages), CUZIN (27 p.), EPECHE (9 p.), FOUQUET (11 p.), GIRODON (6 p.), GOUTTEBEL (27 p.), LACHAMPT (18 p.), MALHAIRE (11 p.), MEGEASSOLLE (21 p.), POLNAREL (3 p.), POUNARD (2 p.), SOLLELLIS (32 p.), TAILHANDIER (41 p.). Pour cette famille TAILHANDIER, il convient de noter que cette étude se limite à Marat et ne prends pas en compte les TAILHANDIER d'Augerolles ou Olmet par exemple.

I - Claude POUNARD

Du village de Bétonnasse, ° ca. 1586, + 5/8/1631 x **Clauda ARBASSIER (HERBASSIER)**, ° ca. 1581, + 29/3/1651 ; m. Vertolaye 24/8/1609.

1. **Jehanne POUNARD**, b. Vertolaye 2/11/1608 x Vertolaye 9/2/1632 **Benoît POLNAREL**, ° 1607, fs de Pierre et de Jehanne MEGHE; on trouvera leur postérité au chapitre suivant.

2. **Pironne POUNARD**, b. 7/6/1610.

3. **Mathieu POUNARD**, qui suit.

4. **Anne POUNARD** x Vertolaye 27/11/1642 Georges LAISLY « le Jeune », du Vernet de Dore (63 Vertolaye), fs de Damien) et d'Anna RODDE.

Différentes familles de la région de La CHABASSE, JOB, MARAT, VERTOLAYE (Tome II) par Pierre Lucien POUZET

Dans la continuité de l'ouvrage précédent, Pierre Lucien POUZET, traite dans ce second tome des familles suivantes : BARTIN (4 p.), BECHERIE (13 p.), CHARLAT (14 p.), COLLANGE (10 p.), COTTIN (5 p.), COUDERT (9 p.), DEBARGES (21 p.), GALLON (4 p.), GOUTTEBROZE (23 p.), HERBASSIER (5 p.), LASSA(I)GNE (8 p.), MON(N)ET (9p.), ROURE (6 p.), TAR(R)IT (79 p.), soit 215 pages au total.

GÉNÉALOGIE DE QUELQUES FAMILLES aux confins de l'Auvergne, du Limousin et de la Marche par Joseph PRADEL

Joseph PRADEL avait établi depuis de nombreuses années des notes généalogiques sur 17 familles situées aux confins des trois provinces de l'Auvergne, du Limousin et de la Marche, à la limite des départements de la Corrèze, de la Creuse et du Puy de Dôme. Selon Jean BRUEL, la maison Choriol à Eygurande se trouvait au point de rencontre exact des trois provinces. Joseph PRADEL a accepté d'en confier la publication au CGHAV et a effectué une dernière mise à jour pour prendre en compte ses dernières recherches.

Cela concerne les familles BARRIER, BERTRAND, BONY, BOURRAND, BOUYON, CHASSAING, CHORIOL, DESORTIAUX, FAUVERTEIX, GORCE, JOHANNEL, MEGE, PEYRONNET, RIBEYROLLES, SIMONNET, TARDIF, VEYSSET. On trouve ces familles à Bourg Lastic, Briffons, Eygurande, Herment, Laqueuille, Messeix, St Étienne des Champs, St Sauves, Tortebeisse, Verneugeol, Voingt et paroisses avoisinantes. Au total 230 pages.

Mathieu BOURRAND

d. avant le 2.12.1652

vivant sur la paroisse de St Etienne des Champs
marié à

Toinette BOUSSET

décédée après le 2.12.1652 (c)

- Marien BOURBAND

1.10.1629

p: Marien des TERMES m: Toinette des TERMES

- Antoine BOURRAND

17.7.1651 - 3.1.1704

p: Antoine RATELLADE m: Jeanne SINTIGNI du Triadou
prêtre, curé de St Avit

Aix-la-Fayette, regard sur son passé, par Jean LASSAGNE

Ayant remarqué l'existence de nombreux documents d'archive concernant cette commune, Jean LASSAGNE les a rassemblés en un même ouvrage afin d'avoir une idée plus nette de ce que fut Aix avant nous. L'ouvrage comporte 4 grands chapitres : Aix avant la Révolution, Aix au temps de la Révolution, Le 19^e siècle et de 1900 à nos jours.

Il s'agit de la reproduction d'un document dactylographié de 1992.

Appel de Cotisation 2009

Le bordereau de renouvellement de cotisation, ci-contre, prend cette année une importance particulière, en raison de l'ouverture de notre nouveau site internet.

En effet, celui-ci comporte deux espaces : un espace « public » accessible à tous, et un espace « privé » réservé à nos membres, qui sera rapidement enrichi de nombreux « outils » d'aide à la recherche et de services destinés aux adhérents.

Pour accéder à cet « espace privé » vous aurez besoin de deux codes : l'un est votre numéro d'adhérent, l'autre est un « Mot de Passe » délivré par la gestion de notre fichier et qui est en fait le même que celui destiné à GénéaBank, comportant 5 chiffres précédés de 3 lettres

On notera, cependant, que le « Nom d'Utilisateur » de GénéaBank, fait précéder le numéro d'adhérent (en 5 chiffres) des lettres « cghav ».

Votre numéro d'adhérent est indispensable dans les deux cas et vous le trouverez sur votre carte ou sur l'étiquette d'adressage de « A moi Auvergne ! ». Conservez-le soigneusement.

Si vous perdez ce « Mot de Passe », le site internet pourra vous aider : quand vous lui aurez communiqué votre numéro d'adhérent, il adressera un mail à l'adresse internet que vous nous aurez communiqué sur le bordereau de renouvellement. Si cette adresse est invalide, vous ne pourrez pas recevoir aisément ce « Mot de Passe » et vous devrez nous contacter (vous pourrez le faire à partir du site en utilisant le formulaire de la rubrique « Nous contacter ».

Attention cependant à bien écrire votre adresse internet (en particulier identifiez bien les points et tirets). Il y va de votre intérêt comme du nôtre : ne perdons pas de temps sur cet aspect matériel alors que ce temps peut être tellement mieux utilisé !

Pour un fonctionnement harmonieux de notre Cercle et pour la livraison régulière de votre revue préférée, il est important d'effectuer le règlement de votre cotisation avant le 15 janvier.

En effet, le 15 janvier est la date du lancement des opérations de routage du prochain numéro de « A moi Auvergne ! » (n° 127). Si vous n'aviez pas réglé votre cotisation à cette date, nous vous adresserions une lettre de relance et l'envoi de votre revue ne pourrait pas se faire par notre routage habituel. Il devra être réalisé manuellement avec un coût postal nettement plus élevé et du temps perdu pour la manipulation supplémentaire. Et c'est le temps qui nous manque le plus !

De ce fait, votre Conseil d'Administration a décidé de ne pas attribuer aux retardataires le contingent de points GénéaBank du premier semestre de l'année 2009. Les premiers points ne vous seraient attribués qu'en juillet prochain.

Pour accompagner votre chèque de règlement, remplissez soigneusement la totalité du bordereau ci-contre avec une attention particulière pour votre adresse internet. Notez également votre numéro de téléphone, qui ne sera jamais diffusé mais utilisé seulement pour vous contacter en cas de difficulté particulière.

Avec nos sentiments les plus amicaux ;

Votre Conseil d'Administration

COUPON RÉPONSE À RETOURNER À :

M. Robert LÉOTOING, trésorier du CGHAV,
47, rue d'Yerres 91230 Montgeron

**JE RENOUVELLE MA COTISATION AU CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET
HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY ET MON ABONNEMENT
À SON BULLETIN « A MOI AUVERGNE ! » POUR L'ANNÉE 2009.**

Remplissez toutes les lignes de ce bordereau

Si votre adresse a changé cette année, n'oubliez pas de cocher la case ci-contre

Nom :

Prénom :

Numéro d'adhérent :

Bâtiment, Escalier :

Adresse :

Code Postal et Localité :

Téléphone (*confidentiel, ne sera utilisé qu'en cas de difficulté*) :

Montant **2009** : Euros

Cotisation et réabonnement : France et Dom-Tom : 33 € – Europe : 36 € – Outre-mer par avion : 40 €

Membre Bienfaiteur : à partir de 100 €;

Abonnement à la revue sans être adhérent : France et Dom-Tom : 31 € – Europe : 34 € – Outre-mer : 38 €

Cotisation sans abonnement à la revue : 25 € (tous les services sans la revue)

Le timbre annuel de la FFG est à votre disposition si vous en avez besoin (par ex. pour accéder à la bibliothèque d'un autre cercle). Pour des raisons d'économie, nous ne l'envoyons que si vous nous le demandez (avec enveloppe timbrée pré-adressée).

Si vous êtes abonné sans être membre, vous ne pouvez avoir accès aux avantages des adhérents, c'est à dire poser des questions, accéder à nos bibliothèques et à l'espace « privé » du site internet, participer au forum internet, avoir accès à GénéaBank.

Si vous désirez avoir accès à **GénéaBank** vous devez cocher la case ci-contre et nous donner une adresse électronique valide (pour plus de lisibilité écrivez-la en capitales - attention aux « . », « - » et « _ »)

- **GénéaBank : OUI**

Adresse électronique :

(sans adresse électronique valide, vous ne pourrez pas avoir accès à l'espace « privé » du site internet ni bénéficier de GénéaBank)

Date et Signature :

PUBLICATIONS SPÉCIALES DU CGHAV (suite)

**Anciens noms et vocables des paroisses et communes
du Puy de Dôme XV^e – XX^e siècles,
par Jean Noël MAYET**

**Anciens noms et vocables des paroisses et communes
de la Haute-Loire XVII^e – XX^e siècles,
par Alain ROSSI**

Les généalogistes, dont la matière première est la masse des registres paroissiaux ou d'état-civil, se retrouvent régulièrement confrontés à la difficulté de l'identification des lieux cités : le cadre administratif auquel font référence les vieux papiers a en effet bien changé au fil des siècles... Ces index des noms actuels et anciens, alphabétique, et à entrées multiples, permettra au généalogiste de se repérer dans les changements de dénominations, créations, disparitions des paroisses et des communes.

**Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais
Actes de Tutelle et Curatelle
par Richard DUJON**

Richard DUJON a travaillé sur la série B.MO (Cours et Juridictions, bailliage royal de Montaigut), soit : pour le bailliage seigneurial de Pionsat, les liasses 144 (1730-1753), liasses 146 à 172 (1762-1790), pour le bailliage seigneurial de Gouttières et St Gervais les liasses de 259 à 268 (1640-1789), pour le bailliage seigneurial de Menat, les liasses de 298 à 301 (1743-1789), pour le bailliage royal de Montaigut, les liasses 142 et 143 (1710-1790). Son travail est doté d'un index des patronymes cités.

**À travers les actes, septembre 1727 à mars 1733,
du bailliage de Pionsat
par Richard DUJON**

Richard DUJON nous propose un relevé classé par patronyme des actes de la justice du bailliage de Pionsat entre 1727 et 1733. Cette étude a été faite aux archives départementales du Puy de Dôme sur environ 180 actes dans la série B
L'index des noms de famille cités recense 218 patronymes. La présentation est similaire à celle de son précédent ouvrage.

**Petit vocabulaire de termes généalogiques
ou historiques en Auvergne,
par Marie Claude CHASTEL**

Nous avons tous été confrontés dans des textes anciens à des termes « bizarres » que nous n'avons pas su interpréter.

Ce « petit vocabulaire » comporte plus de 460 termes ou expressions, les plus fréquemment rencontrés dans nos recherches. Ils définissent une profession, une coutume, des termes religieux ou médicaux, des outils, des mesures, la monnaie et la fiscalité, la vie quotidienne, etc.

Les définitions sont volontairement courtes et concises.

Ce vocabulaire est complété de tableaux très utiles : les mesures et monnaies anciennes, les degrés de parenté, les âges au mariage, et aussi un tableau de concordances entre le calendrier révolutionnaire et notre calendrier grégorien.

Au total 58 pages et 2 planches hors texte de photos d'objets.



COMMANDE À ADRESSER : à **M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres.**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Commande :

« Généalogie des familles BEAL », de Pierre Lucien POUZET.
« Familles de La Chabasse, Job, Marat... », de Pierre Lucien POUZET, Tome I
« Familles de La Chabasse, Job, Marat... », de Pierre Lucien POUZET, Tome II
« Généalogie de quelques familles aux confins de l' Auvergne », de J. PRADEL.
« Bailliages de Menat, etc., – actes de tutelle et curatelle », de Richard DUJON.
« À travers les actes du bailliage de Pionsat », de Richard DUJON.
« Anciens noms des paroisses et communes du Puy-de-Dôme », de J-N. MAYET.
« Anciens noms des paroisses et communes de la Haute-Loire », de A. ROSSI
« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », de Jean LASSAGNE
« Petit vocabulaire de termes généalogiques en Auvergne », de M-Cl. CHASTEL

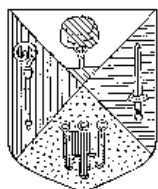
prix	nb. exempl.	Total
27 Euros
27 Euros
27 Euros
27 Euros
8 Euros
8 Euros
13 Euros
13 Euros
27 Euros
13 Euros

Joindre un chèque à l'ordre du CGHAV

.....

A : le : Signature :

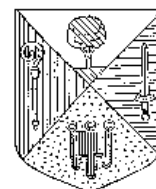
CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2007-2008 : Mmes Jacqueline BRIFFE – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Président*) – Geneviève PLANTARD – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Marc CHAPPAT – Alain CONSTANCIS – Jean François CROHAS – Richard DUJON – Yves GLADEL (*1^{er} Vice-Président*) – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – René MONBOISSE – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

Membres Fondateurs : Mme Marguerite Marie HYPPOLYTE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

- Générales : M. Alain ROSSI, 16 rue de l'Église 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.alain@mageos.com ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Adhésions, renouvellements, abonnements, commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures, 6^{ème} Répertoire des Familles Étudiées et bulletins anciens : M. Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron, Tél. : 01 6903 5509.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, Tél. : 01 4626 4114, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr ,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet :

Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général : contact@cghav.org

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS)

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr ;

Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : j.n.bienvenu@wanadoo.fr

Groupes d'échanges : Livradois-Forez : M. Henri PONCHON . **Volcans-Val d'Allier :** Mme Marie Françoise BRUNEL, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA, Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 Le Cendre, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations : Lyon / Rhône-Alpes :

MM. Alain CONSTANCIS, 32 rue Bellicard, 63003 Lyon, Courriel : alain.constancis@wanadoo.fr et Marc CHAPPAT, 3 rue Champollion, 69150 Décines-Charpieu, Tél. : 04 7849 6626, Courriel : marc-chappat@wanadoo.fr

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves 13100 Aix en Provence, Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;

Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET, 10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice, Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : fayet.j-c@wanadoo.fr.

Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église 92200 Neuilly) ou électronique (rossi.alain@mageos.com).



Quelques images de la réunion du groupe « Livradois-Forez » à Marat le 28 septembre.

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI
 16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

CPPAP : 0911 G 85293

Publication trimestrielle paraissant en février, mai, juillet et novembre

N° 126 - novembre 2008 (4^e trimestre)